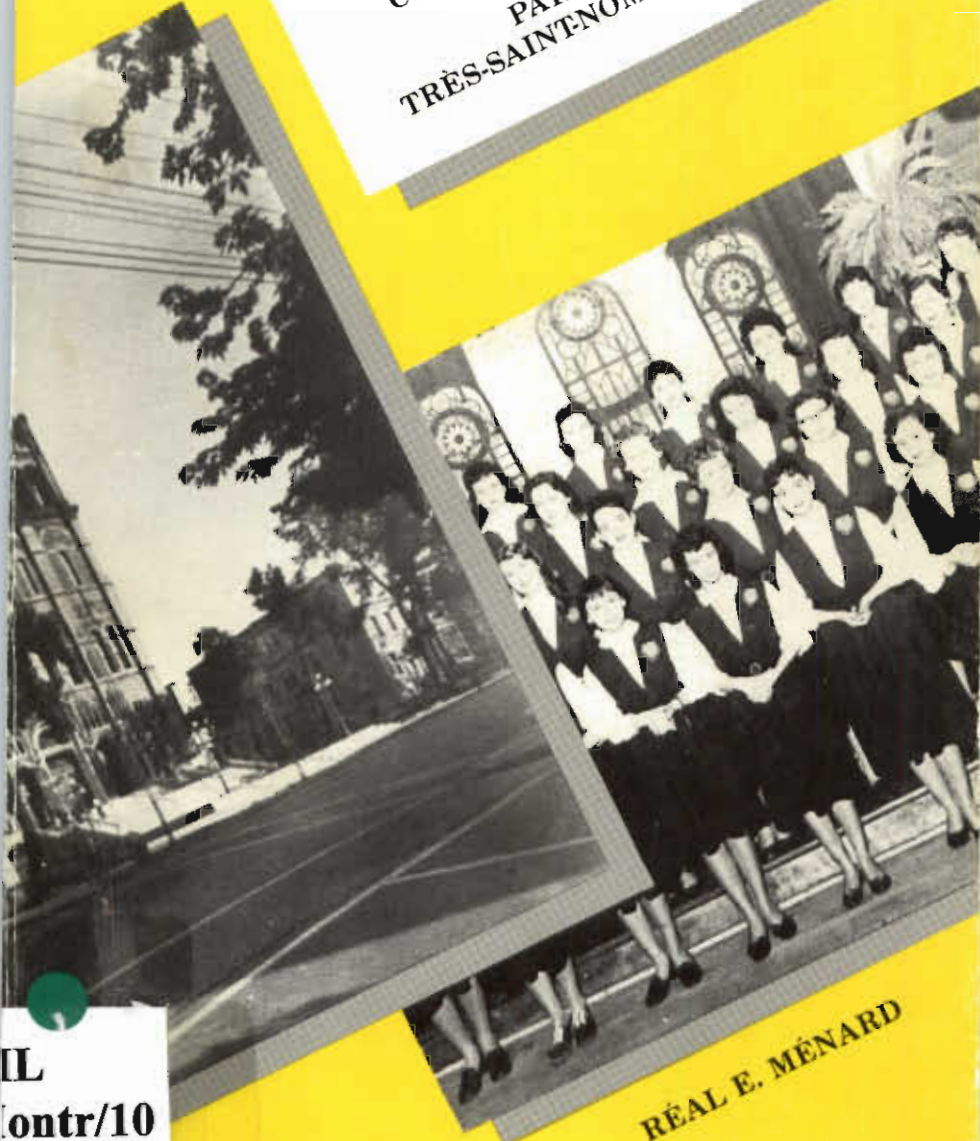


CENT ANS D'HISTOIRE
1888 - 1988
PAROISSE
TRÈS-SAINTE-NOM-DE-JÉSUS



IL
ontr/10

RÉAL E. MÉNARD



PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

Frères et soeurs,

Vous célébrez dans la joie le centenaire de fondation de votre paroisse. Comme les membres d'une grande famille, vous appréciez l'héritage précieux qui est le vôtre: un siècle de foi ardente, de solidarité fraternelle, de partage et d'engagement. Un rappel du passé vous rend fier de vos prédécesseurs qui ont su bâtir dans votre quartier une communauté chrétienne vivante et chaleureuse. Avec vous, je rends grâce au Seigneur pour cette longue histoire remplie de sa présence.

Vos fêtes du centenaire donnent lieu à des rencontres et à des réjouissances. Vous y trouvez l'occasion de vous rapprocher les uns des autres et d'apprécier tous les dynamismes de la communauté. A travers les défis d'aujourd'hui, le Seigneur vous interpelle. Il compte sur vous. A ce tournant de votre histoire, je veux vous dire mon estime et ma confiance. Conscient de la qualité de votre engagement, je souhaite que ce jubilé vous donne un nouvel élan, une nouvelle confiance. Il vous appartient d'incarner aujourd'hui l'évangile dans un monde qui a besoin de découvrir la charité du Christ. Je demande au Seigneur de continuer longtemps de vous rassembler dans son amour et de faire de vous ses témoins.

Avec l'expression de mon attachement sincère.

Monseigneur Paul Grégoire
Archevêque de Montréal

La paroisse Très-Saint-Nom de Jésus célèbre cette année le centenaire de sa fondation. Nous nous rappelons une merveilleuse histoire d'amour à travers des visages et des événements qui ont jalonné la trame de la vie de notre communauté chrétienne. En rendant hommage à tous ces artisans du passé, nous célébrons et reconnaissons une foi ardente et une fidélité constante à travers les vicissitudes de la vie.

Célébrer le centenaire de la paroisse, c'est aussi regarder ce qui se vit dans le présent. Il y a encore aujourd'hui beaucoup de gens qui donnent de leur temps et de leur personne pour rendre la communauté chrétienne vivante. Ils en assurent la continuité dans l'amour partagé et dans la foi vécue au coeur de leurs vies. Nous leur disons notre reconnaissance et les incitons à continuer leur engagement qui construit la communauté chrétienne.

Dans l'Église de Jésus Christ, il y a toujours de la place pour de nouveaux engagements. Chacun est appelé, selon ses dons et ses capacités, à relever le défi pour faire de notre paroisse un lieu où il fait bon vivre les valeurs de l'évangile.

Que la célébration du centenaire soit pour chacun de nous occasion de dépassement et élan nouveau dans notre vie chrétienne! C'est ensemble que nous construisons dans l'aujourd'hui le peuple de Dieu en marche vers le Royaume.

Jules Dallaire
c.s.s.r. Curé

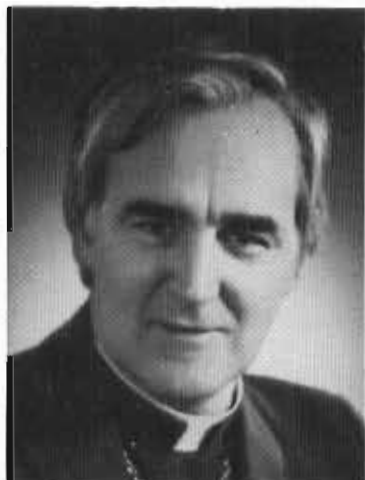


Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal depuis 1968.
Source: Le diocèse de Montréal.



Jules Dallaire, curé actuel de la paroisse, membre du conseil d'administration des fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.

PATRONS D'HONNEUR DES FÊTES DU CENTENAIRE



Monseigneur Jude Saint-Antoine; évêque auxiliaire.
Patron d'honneur.



Soeur Reine Décarie; S.N.J.M.
Patronne d'honneur.



Père Francis Radenac; vicaire épiscopal, Patron d'honneur.



Rita Legault; notaire.
Patronne d'honneur.

C'est avec une fierté bien légitime que nous soulignons les cent ans d'existence de Très-Saint-Nom-de-Jésus. Nous témoignons notre plus vive reconnaissance à messieurs les curés et vicaires, aux marguilliers, aux responsables des activités paroissiales, aux paroissiens anciens et actuels. Notre communauté paroissiale est riche de la contribution de chacun d'eux. C'est également pour rendre un vibrant hommage à nos prédécesseurs et manifester notre gratitude à nos collaborateurs immédiats que ce volume a été conçu. Il se veut un lien entre le passé et le présent et un héritage pour nos successeurs. Les plus âgés auront plaisir à revivre de nombreux souvenirs, quant aux plus jeunes, ils y feront de nombreuses découvertes. Ce livre, nous l'avons voulu à l'image des paroissiens, c'est-à-dire à la fois simple et vivant. Nous espérons également qu'il ne s'y glisse pas trop d'oublis ou d'erreurs mais nous comptons aussi sur votre indulgence.

Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui ont fourni le meilleur d'eux-mêmes, que ce soit aux niveaux artistique, financier, littéraire, publicitaire, religieux et social. Un merci amical s'adresse aussi à notre comité de retrouvailles.

C'est grâce au travail de tous, grands et petits que nos célébrations seront un succès. Nous sommes reconnaissants à M. Réal Ménard, historien, pour le professionnalisme apporté aux recherches et à la rédaction de ce volume. Il a très bien rencontré nos objectifs.

Le comité organisateur du Centenaire travaille depuis le mois d'octobre 1985 pour mener à bien les activités de celui-ci. Notre but ultime sera atteint si vous participez nombreux et avec enthousiasme à nos diverses célébrations.

Au plaisir de vous rencontrer et de fraterniser avec vous tous.

Suzanne et Raymond Desmarchais
pour le comité organisateur.

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR
DES FÊTES DU CENTENAIRE



Suzanne Desmarchais, présidente
du conseil d'administration des
fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Raymond Desmarchais, président
du comité des fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Jean-Yves Marsan, vice-président
du conseil d'administration des
fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Louise Hamel, secrétaire du con-
seil d'administration du comité du
centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Madeleine Lemonde, trésorière du conseil d'administration des fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Maurice Lacroix, directeur du conseil d'administration des fêtes du centenaire.
Photo: Jean Cartier.



Gertrude Marsan, directrice du conseil d'administration des fêtes du centenaire et responsable du comité des retrouvailles.
Photo: Jean Cartier.



Irénée Gagnon, directeur du conseil d'administration des fêtes du centenaire et responsable de la publicité.
Photo: Jean Cartier.

Cette brochure est une production de l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve en collaboration avec le comité organisateur du centenaire de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Elle a été rendu possible grâce à deux subventions de Emploi et Immigration Canada dans le cadre du programme Défi 86 et Défi 87 (projet pour les étudiants).

Rappelons brièvement la trajectoire qui a conduit l'Atelier d'histoire à s'intéresser à l'histoire d'une paroisse du quartier Hochelaga-Maisonneuve. En avril 1962, a eu lieu à l'université de Laval un colloque de la revue *Recherches sociographiques* qui a, entre autres, constaté qu'il fallait désormais «étudier les phénomènes religieux locaux à l'intérieur d'un contexte élargi par les idéologies et les croyances en cours».

Ce colloque suscita un intérêt grandissant pour l'étude de la religion. Vingt ans plus tard, un nouveau colloque sur les religions populaires s'est tenu à l'université Laval. Vingt-cinq spécialistes des sciences humaines de la religion ont préparé des communications que nous retrouvons dans une publication de l'IQRC. Le livre *Religion populaire, Religion de clercs?* se présente comme le bilan des réflexions sur la religion des catholiques francophones du Québec et du Canada. Près de vingt-cinq ans après le premier colloque, alors que les recherches universitaires se sont multipliées, l'Atelier d'histoire a pensé qu'il était temps de contribuer à sa façon, à ce champ d'étude récent au Québec.

Bien enraciné dans l'histoire locale, nous pensons avoir déblayé assez de matière sur le quartier pour aborder un sujet d'étude aussi particulier que celui de la naissance et du développement d'une paroisse dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve; surtout que nous avons le désir de ne pas fermer notre sujet d'exploration, le quartier Hochelaga-Maisonneuve, avant de l'avoir étudié sous tous ses angles. Les avenues demeurent nombreuses et encore peu explorées. Les organismes qui tentent d'écrire eux-même leur histoire demeurent encore aujourd'hui fort rares et méritent notre appui.

Le centième anniversaire de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus était pour bientôt; nous nous sommes donc mis en marche. A l'hiver 1986, nous avons pris contact avec le comité organisateur du centenaire de la paroisse. Ce dernier travailla dès lors avec nous, à la production du livre que vous pouvez lire présentement.

Dans cette étude, nous avons considéré le phénomène religieux au sein de la paroisse comme une continuité entre le clergé et

les laïcs. Nous n'avons pas abordé le problème des ruptures au sein de l'église, ni tenu compte des religions parallèles qui ont toujours existé avec plus ou moins d'intensité. Nous avons privilégié comme champ d'étude la pratique religieuse de la population. Celle-ci se vit en prolongement de la religion du clergé. Elle se construit et s'élabore en fonction de la doctrine officielle et s'épanouit dans une multitude de ramifications (Dame de St-Anne, St-Vincent-de-Paul, etc.). De plus, elle rejoint plusieurs individus créant ainsi des solidarités au sein de la paroisse. Ce sont ces solidarités qui se créent et qui se transforment au fil des ans que nous avons principalement mises en évidence. L'appel à une réalité qui transcende la vie et qui ne demande pas nécessairement l'immédiatité de sa réalisation est le coeur de cette recherche.

La croyance et les rites demeurant encore dans notre société des moments privilégiés de réflexion sur soi-même et sur la société; nous avons voulu mieux situer dans l'histoire les façons que les individus choisissent de vivre les différentes étapes de la vie. C'est de ce besoin de sens de la vie dont il est ici question!

Michel Roy; Directeur Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve



Le père Boisjoli, lors du dévoilement du sigle du centenaire en compagnie de la graphiste Suzelle Baudouin.
Photo: Jean Cartier.

PRÉSENTATION

Le 20 août 1888 naissait la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus. Lorsqu'on connaît l'importance du cadre paroissial dans la culture religieuse des croyants du Québec, on ne s'étonne pas que le centenaire de la paroisse fasse l'objet de festivités et de cérémonies bien particulières.

Ces festivités ne pourront qu'être marquées du sceau de la fierté et de la fraternité. Voilà deux attributs qui définissent à merveille la communauté chrétienne du Très-Saint-Nom-de-Jésus dont l'histoire est jalonnée de témoignages de solidarité.

Cette histoire très singulière du Très-Saint-Nom-de-Jésus, c'est avec beaucoup de joie et d'émotion que nous nous sommes employés à la reconstituer et ce au cours des deux dernières saisons estivales.

Pour ce faire, nous avons parcouru systématiquement les prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus, lesquels se sont révélés une source inestimable de renseignements d'époque.

La reconstitution de l'histoire de la paroisse, cette formidable fresque à travers le passé, eut été impossible sans un contact serré avec les registres des marguilliers. Ces documents nous ont permis de nous familiariser avec les grandes décisions administratives de la fabrique. Un remerciement particulier doit être adressé à tous ceux et celles qui ont promptement accepté, dans le cadre d'entrevues, de répondre à nos questions.

On peut facilement le concevoir, l'entreprise de rédaction

du présent livre a commandé la coopération de plusieurs personnes. Que l'on pense au soutien clérical, assumé de main de maître par Annick des Ormeaux, et dans le même sens, aux précieux conseils de Claude Bernier qui a su si professionnellement rédiger la partie qui traite des Grandes Orgues, ou à l'apport de Eric Doiron à propos de l'action catholique spécialisée, deux contributions qui s'inscrivent à l'enseignement de la qualité.

Nous ne saurions passer sous silence l'encouragement et la bienveillance de l'équipe du secrétariat du presbytère. L'accueil, la réception, l'ouverture et le dévouement de Louise et Monique Rousseau, de même que Hélène Walhin, ont fait de cette expérience de travail un lieu d'épanouissement et de bien-être.

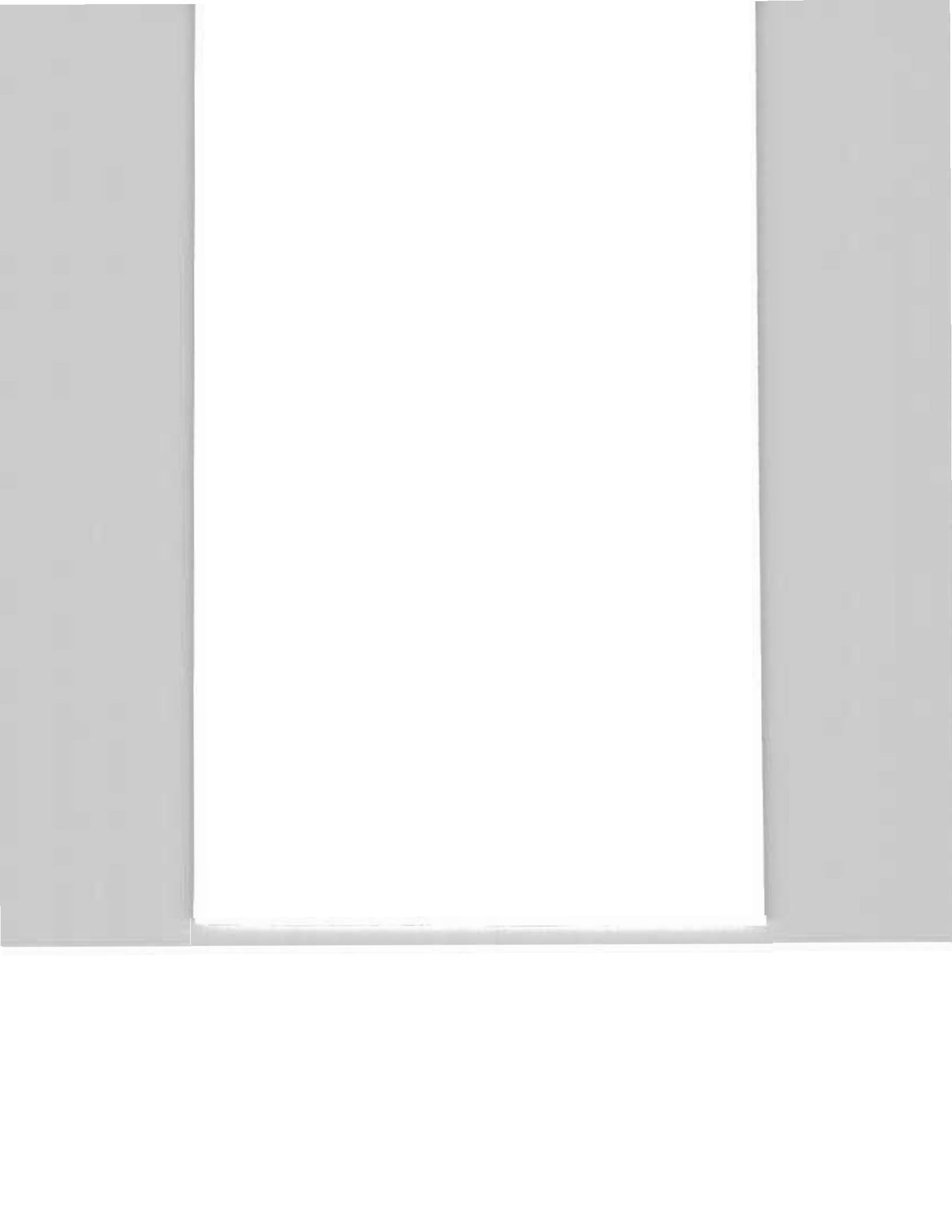
L'expression de notre gratitude va aussi à l'endroit du président et de la présidente des fêtes du centenaire; Monsieur et Madame Desmarchais, dont l'engagement, la persévérance et la disponibilité ont eu valeur d'exemple et de motivation pour nous.

Dans la même veine, notre reconnaissance est vive et notre affection grande à l'égard de Madeleine Lemonde, du Père Boisjoli, du curé Dallaire et du sacristin Jean-Paul Desjardins, autant d'individus qui sans ménagement se sont impliqués à fond, afin que l'histoire de la paroisse soit la plus réussie possible.

Enfin, la collaboration de l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve a été des plus précieuses, tant pour l'accès à la documentation que pour des considérations plus techniques. Sans le concours de l'Atelier la publication du présent volume se serait avérée impensable.

Un gros Merci à tous.

Réal E. Ménard.



I.

DE LA NAISSANCE DE LA PAROISSE À LA CONSTRUCTION D'UNE VÉRITABLE ÉGLISE.

L'émergence d'une paroisse; Maisonneuve comme desserte.

Lorsque le 20 août 1888, à la demande d'une majorité de francs-tenanciers de la paroisse de la Nativité de la Très-Sainte-Vierge d'Hochelaga, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, acceptait d'ériger canoniquement la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, la ville de Maisonneuve voyait naître sa première paroisse, sa fille aînée serait-on tenté de dire. Du coup, s'installait une tradition de collaboration entre les autorités municipales et les dirigeants paroissiaux qui allait perdurer jusqu'à l'annexion de Maisonneuve à la ville de Montréal en 1918.

En fait, en 1888, la ville de Maisonneuve est encore bien jeune, elle compte à peine cinq années d'existence. Par un paradoxe dont l'histoire a le secret, la création de la ville de Maisonneuve est la marque d'une rupture et d'une naissance. La rupture est l'instigation de quelques propriétaires fonciers de la partie Est de la ville d'Hochelaga qui, sous prétexte de ne pas bénéficier comme il se devait du développement de la ville, et réfractaires à l'annexion à Montréal, décidaient de demander la naissance d'une municipalité distincte de Montréal, ce qu'ils obtinrent. Ainsi 1883 voit Hochelaga s'annexer à Montréal, et son enclave Est obtenir le statut de ville indépendante, c'est la naissance de la ville de Maisonneuve.

Les limites de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus correspondent aux limites de la ville de Maisonneuve. Cette

concordance de l'aire administrative et de l'aire paroissiale va favoriser leur interpénétration.

Si pendant longtemps l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge avait satisfait les besoins du village puis de la ville d'Hochelaga, il devenait impératif pour la ville de Maisonneuve, une fois son statut de ville établi, d'obtenir la reconnaissance d'un cadre paroissial. Il ne fait aucun doute que le développement urbain du territoire québécois, surtout pour la période contemporaine, passe par l'aménagement de la structure d'encadrement paroissial.

D'ailleurs, un extrait publié dans le journal *La Patrie* en 1909, nous permet de saisir « a posteriori » l'importance de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus pour le développement de la ville de Maisonneuve:

« Mais ce qui contribua pour beaucoup dans l'essor que devait prendre cette municipalité, ce fut l'érection en desserte vers 1888, de tout ce territoire. L'une ne va pas sans l'autre chez nous, et quand Maisonneuve fut devenue ville, les habitants de l'endroit s'adressèrent aux autorités épiscopales pour avoir leur propre église. L'évêque de Montréal se rendit à leur requête, leur donna un desservant, et l'on construisit une chapelle temporaire. C'est à la générosité de l'hon. Desjardins, ancien ministre que la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve dut d'avoir un terrain pour son église. C'est de cette époque que la population commença de s'accroître dans Maisonneuve » (1).

La desserte de Maisonneuve s'organise; arrivée du curé Adam et de Mgr Le Pailleur.

De 1888 à 1892, la desserte de Maisonneuve s'organise. Deux figures marquantes ont joué un rôle de premier plan dans la mise en forme de ce qui allait devenir la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus. Il s'agit de François Louis Tancrède Adam de même que de Georges-Marie Le Pailleur.

Le premier agit comme fondateur de la paroisse, il y oeuvre comme desservant de 1888 à 1892. C'est sous sa responsabilité que la première chapelle de la paroisse est construite.

En effet, de 1888 à 1906, c'est une petite chapelle provisoire, construite d'après la soumission de Michel et de Samuel Provost, au coût de quelque 5,000.00 dollars, qui fait office de lieu de rassemblement pour les chrétiens de Maisonneuve.

Se situant dans le prolongement d'une tradition bien vivante à la fin du XIXe siècle, un groupe de propriétaires, de notables locaux, qui habitaient, commerçaient et pratiquaient dans la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, fait don d'un terrain dans le but de favoriser l'érection d'une église. Il n'était pas rare que des entrepreneurs à qui la fortune avait souri, par grandeur d'âme ou philanthropie se départissent d'une de leurs propriétés foncières. De cette façon, par une donation du 27 novembre 1888, Alphonse Desjardins et Charles Henri Létourneux cèdent en fidéicommiss cinq lots de terre (120 pieds x 120 pieds) situés sur la rue Lasalle à la paroisse Hochelaga, laquelle devait les rétrocéder à la desserte de Maisonneuve, qui s'engageait à utiliser ce terrain à des fins religieuses et à débiter la construction de la nouvelle chapelle dans le cours des deux années suivant le 1er mai 1888, sans quoi la donation serait sans effet.

On ne saurait passer sous silence le rôle des commissaires scolaires de Maisonneuve. Ceux-ci acceptent de verser la somme de 2,000.00 dollars à condition que le sous-sol soit utilisé à des fins scolaires. A ce chapitre, il est à signaler que la partie inférieure de la chapelle servira de salle de classe pendant huit années aux différentes communautés enseignantes: c'est-à-dire de 1890 à 1899.

Il appert que l'on doit au desservant Adam la fondation de la chapelle de Maisonneuve. Le curé fondateur, et la chose n'est pas sans importance, a été le supérieur ecclésiastique des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

On peut certes penser que le desservant Adam jouissait de l'estime de ses pairs et qu'il était très apprécié de ses paroissiens. *La Semaine Religieuse de Montréal* a dressé un portrait plutôt flatteur de l'homme:

«C'était en tout cas, un prêtre aux belles manières, distingué dans sa tenue et dans son maintien, un vrai prêtre gentilhomme qui eut été remarqué dans les cours d'autrefois. Il avait un goût particulier pour les choses de l'art et de l'histoire» (2).



Première chapelle de Maisonneuve, elle accueille des fidèles de Très-Saint-Nom-de-Jésus de 1888 à 1906. La bénédiction de la chapelle eut lieu le 28 avril 1889.

Source: Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe Siècle.

C'est sous sa direction que l'on entreprit la construction du premier presbytère. La décision de construire un presbytère remonte à janvier 1891. Il va sans dire que l'absence de presbytère fonctionnel et adapté représentait un handicap de taille, non seulement pour les paroissiens mais aussi pour le personnel religieux. La fondation d'une paroisse n'est jamais l'apanage d'un seul homme. Si officiellement la naissance de la paroisse est associée au desservant Adam, il ressort clairement que Mgr Le Pailleur, qui a aussi agi comme desservant et premier curé à compter de 1892, est un maître-d'oeuvre important. On peut penser en toute probabilité que la fonction de curé de la Nativité de Louis François Tancrède Adam limite sa disponibilité auprès des gens de Maisonneuve. En tout état de cause, la véritable direction spirituelle des ouailles de Maisonneuve et l'établissement d'un cadre paroissial décent, sont probablement le lot de Mgr Le Pailleur.



Premier presbytère de la paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus. Il fut construit en 1894.

Source: Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe Siècle.



Intérieur de la Chapelle de Maisonneuve. Elle comptait 150 bancs et pouvait accueillir 450 fidèles.
Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Pour l'un comme pour l'autre, l'introduction d'une paroisse autonome ne s'est pas réalisée sans inconvénients. Que l'on pense à l'absence de presbytère... La communauté chrétienne de Maisonneuve a vécu sans presbytère pendant six années. Ce n'est qu'en 1894 que ce lieu est complètement aménagé, ce qui vaut à la fabrique une dette de 10,000.00 dollars. On pouvait lire dans les prênes des propos riches de signification à ce sujet:

«J'ai consenti à passer un autre hiver dans la maison que j'occupe dans l'intérêt de la paroisse que vous apprécierez et vous reconnaîtrez par votre générosité et votre bon esprit. La construction du presbytère est décidée. L'intention première est de la terminer pour l'hiver prochain. Je prévoyais un terme prochain aux souffrances que j'ai endurées cette année» (3).

1892 voit le départ du desservant Adam. Cette même année marque l'entrée en scène du premier curé de Très-Saint-Nom-de-Jésus; Georges-Marie Le Pailleur. La nomination de Le Pailleur était un juste retour des choses. Sans doute a-t-il été celui qui a semé l'humus propice à la fertilité religieuse que l'on connaît à Très-Saint-Nom-de-Jésus. Pour le moins, on peut écrire qu'il était en situation de paternité partagée.

Il est indéniable que celui qu'on appelait avec beaucoup de révérence «Mgr Le Pailleur» a laissé une trace durable auprès des siens. Mgr Le Pailleur s'est surtout signalé pour sa constante préoccupation des questions afférentes à l'éducation. Il a apporté un soutien assidu et réel aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui connaîtront un élan de dynamisme sous sa gouverne.

L'exercice du ministère de Mgr Le Pailleur (1892-1897) est concomitant à une série de transformations dans la ville de Maisonneuve qui en clair prend un visage résolument industriel. La population croît rapidement, passant de 800 en 1888 à 2000 en 1893 (4). Une pléiade de petites et moyennes industries gagnent la ville et diverses infrastructures de communication sont mises en place.

La croissance de la population, le caractère urbain et ouvrier que prend la vie paroissiale, ne sont pas sans incidences sur la vie religieuse. Nous en donnons pour exemple une intervention parmi d'autres que s'autorise le curé Le Pailleur auprès des industries:

«J'ai heureusement obtenu que désormais la raffinerie ne commence l'ouvrage les Dimanches qu'à huit heures de sorte que tous les travailleurs pourront toujours assister le Dimanche soir à la Grand Messe» (5).

La prolétarisation et l'industrialisation font naître de nouveaux besoins qui commandent la mise sur pied de nouveaux services. A plusieurs reprises, Mgr Le Pailleur se prononcera pour la création de nouveaux services publics: électrification des rues, création d'un service d'eau potable, macadamisage des rues. En propre, le curé de Maison-neuve souscrit au progrès et il l'écrit clairement:

«Je suis de tous les progrès nécessaires comme l'eau, la lumière, les trottoirs, les rues, partout où il y a quelques maisons. Le progrès vaut mieux que le procès, les divisions nous ont désolés par le passé» (6).



Chanoine F.L.T. Adam;
fondateur desservant, d'août 1888
à septembre 1889.



Mgr. Georges-Marie Le Pailleur;
premier desservant de Maison-
neuve de 1889 à 1892 et curé de
1892 à 1897.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Cependant, l'industrialisation de la ville de Maisonneuve ne doit pas nous faire oublier que la situation majoritairement ouvrière des paroissiens les oblige à des conditions d'existence qui sont difficiles; les journées de travail sont longues, les salaires peu élevés, la qualité de vie rudimentaire et le soutien de l'état à peu près inexistant. Toutes ces raisons, directement ou indirectement, se posent en obstacle à l'assiduité au ministère et à l'acquittement des impôts ecclésiastiques. D'ailleurs, Mgr Le Pailleur n'a pas manqué de rapporter cet état de fait. Nous citons un passage à propos du caractère insuffisant de la quête dominicale:

«Produit de la quête \$29.81 pour 168 familles sur 313, c'est-à-dire le très beau montant de près de \$0.30 cents par familles qui ont donné, mais la moitié des familles n'a rien donné» (7).

Même si les croyants de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus sont massivement des ouvriers et par conséquent ont une fortune assez modeste, en dépit de la situation financière précaire de la fabrique, il ne nous est pas permis de douter de l'attachement de ces mêmes paroissiens au rayonnement de leur paroisse. Les exemples sont nombreux où les paroissiens vont faire cause commune et unir leurs moyens pour la réalisation d'objectifs, que ce soit lors de la construction de la première église, lors de l'acquisition des clochers ou autres objets de culte, comme nous le verrons.

Avant d'aborder l'étude de l'établissement des différentes communautés religieuses de la paroisse, de même que la construction de l'église qui remplacera la chapelle, il importe de souligner la contribution de deux curés qui ont desservi la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus au cours de la période retenue.

Lorsqu'en 1897, Mgr Le Pailleur quitte Maisonneuve, c'est le curé Joseph-Avila Bélanger qui lui succède. Son passage au sein de cette communauté fut de courte durée puisqu'il ne fut curé que trois années, soit jusqu'en 1900. Il laisse le souvenir d'un orateur brillant, d'un tribun émérite. Il

était de plus reconnu pour son ardent patriotisme (8).

A l'instar de Mgr Le Pailleur, le curé Bélanger était très préoccupé par les questions d'enseignement et d'éducation. C'est à son initiative que les démarches débutèrent pour obtenir aux Frères des Ecoles chrétiennes leur première résidence à Maisonneuve. Il fut aussi témoin en 1898 du détachement d'une partie du territoire de la paroisse afin de créer la paroisse St-Clément de Viauville.



Joseph-Avila Bélanger; curé de Très-Saint-Nom-de-Jésus de 1898 à 1900.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.



Nicolas-Azarie Dugas; curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus de 1900 à 1907.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

En 1900, Nicolas-Azarie Dugas se voyait confiée la responsabilité de la cure de Maisonneuve. Détenteur d'une solide formation en droit canonique, il voit son nom associé à l'érection de l'église, où on lui attribue un rôle déterminant dans la conduite de ce dossier. De constitution plus précaire, le curé Dugas aurait, semble-t-il, joué un rôle plus discret quant au fonctionnement des écoles de la paroisse. Ayant été l'instigateur principal de l'église, on lui attribue la paternité de l'adage suivant qu'il s'employait

à répandre auprès des siens:

Voyez comme il faut travailler à embellir son cœur
puisque le temple où vous vous réunissez pour prier
est si vaste et si splendide» (9).

L'érection de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Au début du XXe siècle, la ville de Maisonneuve continue de prendre de l'expansion. L'établissement d'un réseau scolaire, la mise sur pied par le Conseil municipal d'une politique d'exemption de taxes, laquelle vaudra à Maisonneuve l'établissement de plusieurs entreprises, surtout dans le domaine de la chaussure, voilà autant de facteurs qui se conjuguent pour faire de Maisonneuve une ville en pleine croissance. Cet air d'aller qui caractérise la ville de Maisonneuve s'inscrit dans le cadre d'une croissance qui se veut d'abord montréalaise. S'il faut en croire Linteau, les années 1900-1910 constituent un temps fort pour Montréal et sa périphérie:

«Montréal connaît pendant la première décennie du XXe siècle la plus forte poussée de croissance de son histoire. Le taux annuel moyen d'accroissement de la population y atteint 5.74 %. Rappelons qu'au recensement de 1911, Montréal et les villes de la proche banlieue ont ensemble plus d'un demi-million d'habitants» (10).

C'est dans ce contexte que la ville de Maisonneuve compte plus de 10,000 résidents en 1905. En ce qui a trait à la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, à pareille date, quelque 1800 familles vivent sous sa bienheureuse protection.

Or, il semble que la «petite chapelle de Maisonneuve» soit très rapidement devenue obsolète. Une fois encore, une majorité d'habitants francs-tenanciers de la paroisse présente une requête en vue de la construction de la nouvelle église et d'une nouvelle sacristie.

En juin de la même année, Mgr Bruchési autorise la construction de la nouvelle église. Pour ce faire, une corporation est créée. Son rôle est de mener à bien ce projet de concert avec la fabrique. La corporation est connue sous le nom de «les syndicats de la paroisse de Maisonneuve».

Elle a la responsabilité légale de la construction de la nouvelle église. Nominale, quatre individus la composent. Il s'agit en outre de quatre individus bien en vue de la paroisse; Trefflé Bleau négociant, William Richer comptable, Hubert Desjardins industriel, et Marie Gustave Ecrement, notaire de la ville de Maisonneuve.

La loi concernant la construction de l'église et de la sacristie de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus est très explicite quant aux ressources financières dont disposent les syndics pour le financement de la nouvelle construction.

En outre, le coût total de la construction de l'église, de la sacristie et de leur ameublement ne devait pas dépasser 125,000.00 dollars. Deux avenues s'offraient aux syndics pour le financement de la construction de l'église. De un, emprunter une somme n'excédant pas 125,000.00 dollars en capital, par contrat ou en émettant des bons ou débetures, ou encore, la taxation des immeubles des francs-tenanciers et propriétaires catholiques à raison de 0.25 cents par 100.00 dollars de la valeur des immeubles imposables et imposés, et ce pendant une période ne dépassant pas 50 ans. Il va de soi que ces deux dispositions furent utilisées.

La période de construction de l'église s'échelonne des années 1903 à 1906. Il revient à Charles Reeves et à Albert Mesnard d'en avoir réalisé les travaux d'architecture.

L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus n'est pas sans revêtir des allures de cathédrale. Spacieuse, elle étend sa magnificence sur plus de 190 pieds de largeur et plus de 110 pieds de longueur. Au nombre de ses atouts, atouts que nous verrons plus en détail un peu plus loin, figurent de magnifiques verrières, les Grandes Orgues Casavant, plusieurs fresques, un très beau sanctuaire et de remarquables clochers.

Au cours des cent dernières années, l'église a connu plusieurs transformations physiques, que ce soit au niveau intérieur, au niveau extérieur ou dans l'aménagement de ses bâtiments contigus; presbytère, baptistère, etc.

Nous esquissons à grands traits la nature des changements intervenus.



1. *La Patrie*, 1909.

2. *Semaine religieuse de Montréal*, no. 34, 1916, p.183.

3. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 25 janvier 1891.

4. Voir Paul André Linteau; *Maisonneuve, comment des promoteurs fabriquent une ville*, Boréal Express, Montréal, 1981, p.157.

5. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 24 Mai 1892.

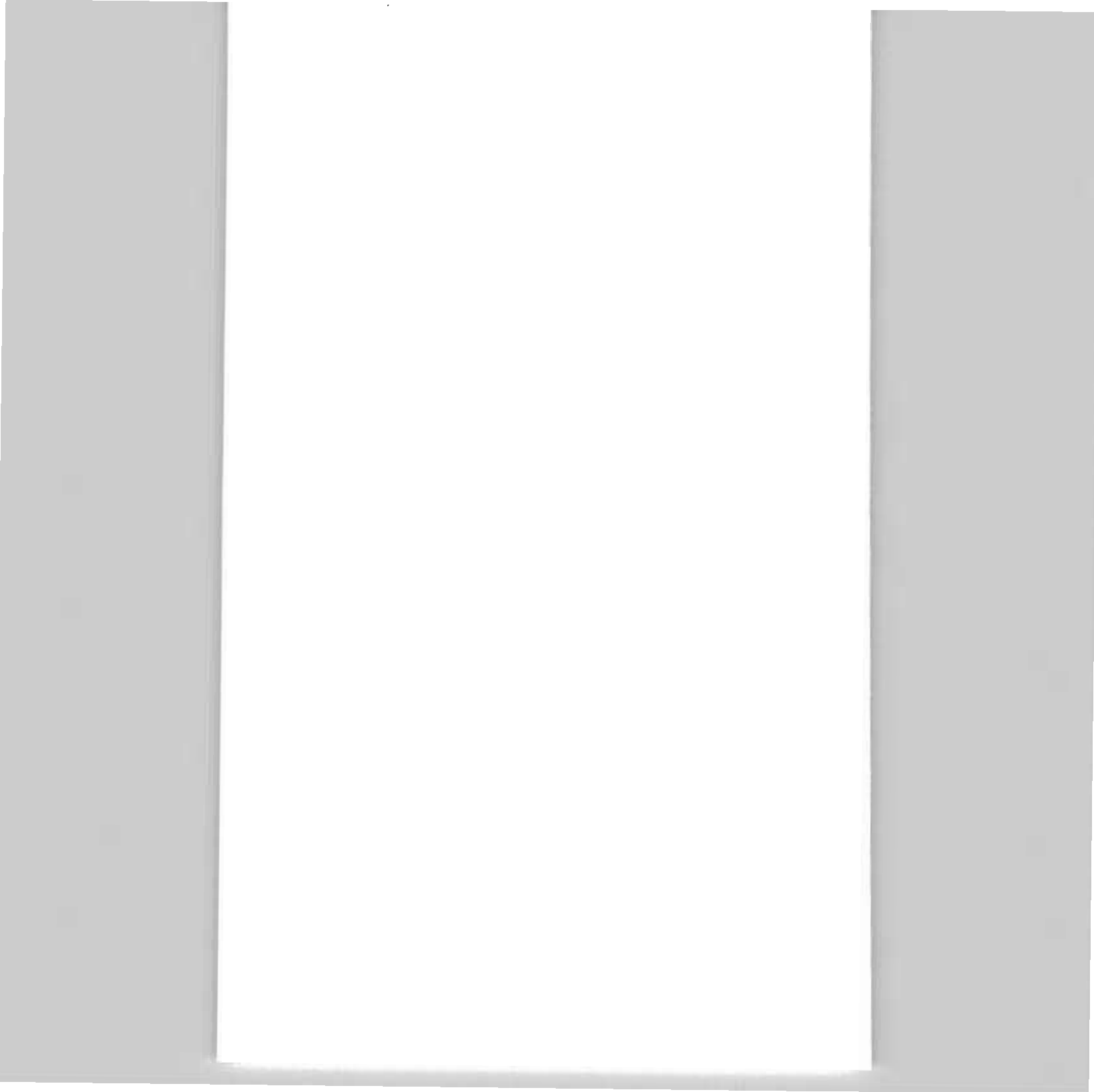
6. *Les Prônes du Tres-Saint-Nom-de-Jésus*, 28 mai 1892.

7. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 27 août 1893.

8. Voir *Le Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-Français*, Tome VI, p.77.

9. Voir *Le Dictionnaire Biographique du Clergé Canadien-Français*, Tome I, p.139.

10. Voir Paul André Linteau; *Maisonneuve, comment des promoteurs fabriquent une ville*, Boréal Express, Montréal, 1981, p.148.



II

L'EVOLUTION PHYSIQUE DE L'EGLISE.

Au cours du siècle dernier, la configuration physique de l'église a évolué. Sans toujours pouvoir identifier avec précision le moment où les changements sont apparus au sein de l'édifice religieux ou de ses dépendances, il est possible de reconnaître quelques transformations chargées de signification pour les générations de paroissiens qui se sont succédées.

L'église, au début du siècle, est d'un faste plus modeste. Le parquet est en bois. Ce n'est qu'en 1935 que la fabrique décide de revêtir les allées transversales de tuiles de caoutchouc. À l'époque, il revient à la Dominion Rubber de s'acquitter de cette entreprise.

On peut constater qu'à l'aube du présent siècle, la fabrique n'avait pas encore fait l'acquisition des Grandes Orgues de la maison Casavant, dont les tuyaux paviseront plus tard le haut du mur du sanctuaire. Sont également absentes les fresques et les peintures décoratives, tout comme les verrières de l'église qui donnent une splendeur particulière à ses murs latéraux. Tous ces éléments viendront s'ajouter au lustre de l'église dans les années 1914-1918.

La chaire est un élément symbolique de grande importance dans la liturgie. Plusieurs centaines de tribuns sont montés en chaire, ils ont fait vibrer leurs ouailles et répandu les Saintes Ecritures et plus encore...



L'église de Très-Saint-Nom-de-Jésus au début du siècle.
Source: M. Pierre Beaucage Collection: A.H.H.M.

Dès le début du siècle, les autels latéraux étaient en place. La coutume voulait que dans les églises de la belle province on érige deux autels, l'un dédié à la Sainte-Vierge, l'autre à St-Joseph. D'autant qu'à une période où les paroisses pouvaient compter sur la présence de nombreux vicaires, souventes fois, les vicaires participaient à la messe sans la célébrer, se réfugiant aux autels mineurs et vivant dans la discrétion la plus complète le service religieux. La pratique de la co-célébration viendra assez tardivement, c'est-à-dire avec les réformes introduites par Vatican II.

Le chemin de croix et le Maître-autel figurent parmi les premiers éléments de liturgie. Encore aujourd'hui, on les retrouve bien en vue. Le Maître-autel apparaît ci-haut comme adossé au mur. Cette pièce de grande valeur, s'il en est, arbore un splendide tableau représentant la dernière Cène en bas-relief, le tout fini blanc et or. Il est intéressant de constater que le Maître-autel, jusqu'en 1963 était situé au mur limite du sanctuaire. Dans le contexte de changement que préside le pontificat de Jean XXIII, la liturgie prend des allures de renouveau. De cette façon, il

est convenu que le prêtre n'officiera plus le dos tourné aux fidèles. Pour cette raison, le Maître-autel est aménagé au centre du sanctuaire.

Au nombre des transformations dont il faut faire mention, celles des années 1934-35 sont importantes. Dès lors, on enlève deux autels situés dans les alcôves de l'arrière des transepts, on y aménage en lieu et place des confessionnaux. Cette même année, on dresse dans la ligne de l'arrière des transepts une allée transversale. Pendant longtemps, on retrouvait dans le vestibule de l'église sise à la rue Adam, des confessionnaux.

On remarque aussi qu'à la différence des bancs actuels, ceux-ci sont en merisier fini acajou avec petits prie-Dieu mobiles. Ils étaient alors en harmonie avec les confessionnaux. En 1958, le curé Papineau et son conseil des marguilliers décident de faire peau neuve et d'installer des bancs et confessionnaux en bois naturel.

Initialement, le sanctuaire renfermait 10 bancs qui accueillait les enfants de chœur. À proximité des bancs, on peut voir une chaise de chaque côté, elles étaient réservées aux frères qui assumaient la direction des jeunes chanteurs. S'y trouvaient également le Maître-autel, un banc réservé aux prêtres et un banc circulaire pour les invités. Dans les années d'intense fréquentation religieuse, lorsque les bancs de l'église étaient remplis et que l'on manquait de place, les paroissiens devaient suivre la messe du sanctuaire, à l'exception des dames dont la présence n'était pas tolérée si près du Saint-Sacrement...

En 1958, une série de travaux sont entrepris afin de restaurer l'église. Les réparations sont majeures et se poursuivent jusque dans les années soixante. On dote l'église d'un plancher en ciment, bancs et confessionnaux nouveaux sont mis en place, des tuiles de vinyle sont posées à la grandeur de l'église. L'ensemble de ces travaux vaut à la fabrique une ponction fiscale de l'ordre de 150,000.00 dollars.



Photo de l'église prise aux environs de 1935, elle offre une très belle
vue de l'intérieur du sanctuaire et de l'ensemble de l'église.
Source: Madame Jeannette Forté-Aubin

On ne saurait terminer cette rétrospective sans mentionner les tribulations des années 1964-65. Pour comble de malchance apparaît une fissure provoquée par l'infiltration de l'eau près des colonnes, à l'avant de la nef principale. Voulant éviter la détérioration du plafond et des dômes, on consolide ces derniers au moyen de tiges de fer, lesquelles sont encore présentes aujourd'hui. Grâce à la vigilance du curé Laramée, les dégâts furent limités, et l'intégrité de l'église préservée.

La physionomie extérieure de l'église a connu sa part de variations. Une manifestation visible en est certainement les clochers. Bien qu'il nous soit impossible de dire la date à laquelle la fabrique a décidé de changer les clochers, on sait que ce fut entre 1927 et 1934. Les premiers clochers étaient de forme plutôt ronde. Les clochers plus contemporains sont finis en pointe avec balustrade comme protection dans la partie ouverte. En 1928, histoire de s'élever encore plus vers le ciel, celle que l'on appelle la «Cathédrale de Maisonneuve» voit des flèches s'ajouter sur ses clochers...

Les cloches du Très-Saint-Nom-de-Jésus, au nombre de cinq, sont, si besoin est, une illustration de l'attachement des notables locaux à leur église. Ils sont donc une gracieuseté de Messieurs F.D. Dufresne, G. Ecrement, Hubert Desjardins, Thomas Dufresne et Pierre Gauthier.

Nul n'ignore la mystique qui entoure la cloche pour la chrétienté. Son rôle est de convoquer le peuple aux offices divins et autres actes religieux.

La croyance populaire a entretenu plusieurs légendes au sujet des cloches. Des plus répandues, retenons qu'elles s'envolent pour Rome le Jeudi Saint et reviennent le Samedi Saint en déposant des friandises dans les jardins des enfants sages! Elles sont aussi supposées chasser les tempêtes, écarter la grêle et neutraliser les maléfices.

En somme, à plusieurs égards, les cloches sont semblables à l'homme. Ce sont presque des êtres vivants que l'on bap-



L'intérieur de l'église telle qu'elle était au début des années quarante.
Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

tise, qui ont une voix, pleurent le glas des morts et chantent le carillon des baptisés.

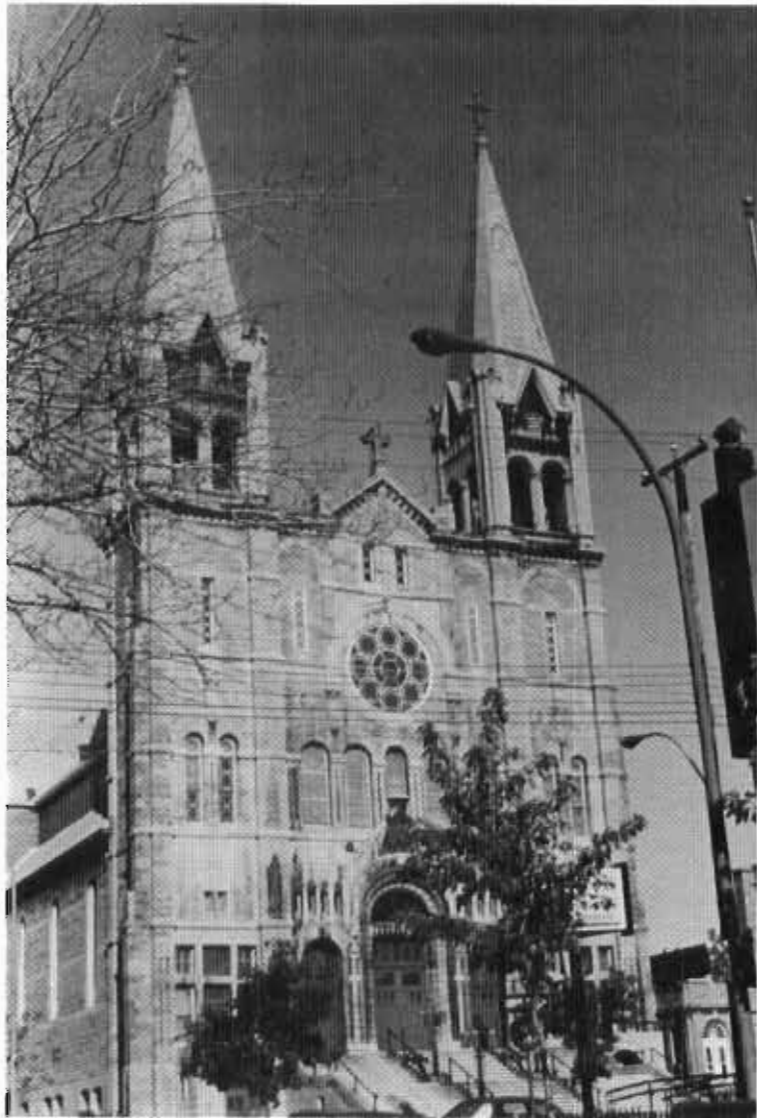
Après tout, très tôt dans l'histoire de l'Eglise, l'ablution d'eau bénite exigée pour la bénédiction des cloches suggéra un rapprochement avec le baptême et fit appeler la bénédiction « Baptême des cloches ». *Le Pontifical Romain*, (part. II, De Benedictione Signi Vel Campanae) décrit la fonction liturgique de la bénédiction des cloches qu'il réserve à l'évêque pour les églises consacrées.



L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus avec ses premiers clochers vers 1930.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

À Montréal, c'est le 17 mars 1912 qu'a lieu, en l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, la bénédiction solennelle des cinq cloches, sous l'auspice de Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. Le tout se déroule en présence d'un clergé nombreux et d'une foule immense de fidèles.



La façade de l'église photographiée en 1987 avec ses clochers en flèches et ses balustrades de protection dans la partie ouverte.
Photo: Michel Roy. Collection: A.H.H.M.

Après la récitation de sept psaumes, les cloches sont lavées d'eau bénite à l'extérieur et à l'intérieur. Elles reçoivent ensuite sept onctions extérieures en forme de croix, avec l'huile des malades, et quatre onctions intérieures avec le Saint-Chrême. Les cloches ayant été encensées, la cérémonie s'achève par la lecture de l'évangile.

C'est à la fonderie Paccari à Annecy, Haute-Savoie en France qu'elles ont été fabriquées.

Ajoutant au caractère anthropologique que revêtait la bénédiction des cloches, des parrains et des marraines leur ont été donnés. En effet, les us et coutumes voulaient que le donateurs et leurs épouses soient parrains ou marraines. De plus, leurs noms étaient gravés sur les cloches avec leurs dédicaces et l'hymne de louanges qu'elles répéteraient à jamais... À la suite des noms des donateurs, on ajoutait le nom du Pape régnant, celui de l'évêque et de son auxiliaire, du curé et de ses vicaires.

Voici en bref le texte des inscriptions apparaissant sur chacune des cloches.

La première cloche (la plus grosse d'où l'appellation « bourdon »), dédiée au Saint-Nom-de-Jésus, porte le nom de Marie Joseph Paul Frs Xavier Exilda. Les noms de Pie IX, de Mgr Paul Bruchési, Mgr de Radicot, évêque auxiliaire, d'Edouard Contant curé, de Cl. Berthiaume et de Eus. Gagnon y apparaissent. Y est lisible aussi l'inscription « Année du Seigneur 1911 », année de fabrication des cloches.

Sur la seconde face, on retrouve le texte suivant: « Du haut de cette tour, chantant avec mes soeurs. Au loin je redirai les divines louanges. Aux soupirs des mourants (sic) je mêlerai mes pleurs. Et près des nouveaux-nés, j'appellerai les anges ». Marie Joseph Paul Frs Xavier Exilda.

La deuxième cloche est dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Notre Seigneur Jésus Christ. Elle porte le nom des donateurs suivants; M.G. Ecrement, N.P. et Clara Blondin.

Sur la seconde face, on retrouve la prière suivante: «Vierge Sainte, qui sur la terre Répandez à flot les faveur (sic) Je veux, de vos fils messenger (sic) Vous dire les chants de leurs coeurs». Marie Gustave Clara

La troisième cloche est dédiée au Sacré Coeur de Jésus. Elle porte les noms de Hubert Desjardins et Caroline Loranger.

Sur la seconde face, on retrouve la prière suivante; «Pour tes bienfaits versés sans fin Reçois ces notes d'allégresse Mais pour des nouvelles largesse Ouvre encore son coeur divin». Marie Hubert Caroline

La quatrième cloche est dédiée à Sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie. Elle porte le nom de Victoire Dusseault, défunte épouse de Thomas Dufresne.

Sur la seconde face, on retrouve la prière suivante; «Sainte Anne ma douce Patronn (sic) Bénis le Canadien-Français Sur qui mon humble voix résonn (sic) Et garde son coeur pour jamais Puisqu'elle dort en son tombeau L'épouse chère et vertueuse Pourquoi pleurer? Elle est heureuse Dans la splendeur d'un jour plus beau». Thomas Victoire

La cinquième et dernière cloche est dédiée à Saint-Pierre apôtre. Elle porte les noms de Pierre Gauthier et Eugénie Leboeuf, donateurs.

Sur la seconde face de la cloche se retrouve la prière suivante; «Lorsque je sonnerai sur ce peuple à genoux St-Pierre, mon patron vous si plein de vaillance Priez Dieu de garder avec un soin jaloux Leur amour et leur foi de toute défaillance». Pierre Eugénie

Le presbytère.

Nous savons que c'est en 1891 que le premier presbytère de Maisonneuve fut construit. Quelque trente-cinq ans plus tard, les autorités du Très-Saint-Nom-de-Jésus décidaient d'en construire un nouveau. Le presbytère aurait trois étages. La fabrique consent à y investir 100,000.00 dollars.



Vue latérale, photographiée en 1987, du côté est de l'église où l'on peut voir en enclave le baptistère et adjacent l'ancien presbytère siège actuel du C.L.S.C.

Photo: Michel Roy. Collection: A.H.H.M.

La mise à neuf est certes un élément qui contribue à donner un aspect particulier à la «Cathédrale de Maison-neuve». En effet, la nouvelle construction n'était pas des plus modestes. En plus de compter plusieurs chambres avec salle de bain, les planchers y étaient en merisier, et les boi-series en chêne et en pin. On y retrouvait aussi deux biblio-thèques pour meubler la solitude et l'érudition de Messieurs les curés.

De façon générale, le rez-de-chaussée servait de bureau public, avec le bureau de Monsieur le curé, un salon principal et une salle à manger. C'est au sous-sol, dans les salles paroissiales que se déroulaient les diverses activités. Quant au deuxième et au troisième étages, ils abritaient surtout les chambres des prêtres et vicaires au nombre de douze.



Vision d'ensemble de l'extérieur de l'église en 1940.
Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

En 1973, le presbytère devient propriété du gouvernement qui y aménagera un C.L.S.C.. La vente du presbytère s'avérait nécessaire compte tenu de la situation financière de l'église, de la baisse du personnel religieux et des obligations financières inhérentes à l'entretien de semblable édifice.

III

LES SOEURS DE LA PROVIDENCE; UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS NOTRE QUARTIER...

Les communautés religieuses ont joué un rôle de toute première importance dans l'essor et la consolidation de l'Église catholique québécoise. Ces communautés vont se révéler des auxiliaires précieux du clergé. À bien des égards elles vont prolonger, étayer et épauler leur travail.

L'historien Nive Voisine a eu une bonne saisie de ces communautés. Il écrit à leur propos:

«Les clercs sont épaulés par des milliers de religieux et de religieuses. Plusieurs communautés viennent de France, un certain nombre sont un produit du crû. On ne connaît pas les effectifs des communautés. Le Canada Ecclésiastique signale en 1940 l'existence d'une centaine de communautés de femmes, dont certaines comptent plus de 2000 membres» (11). En fait, elles sont plus de 196 communautés, dont 133 féminines, à oeuvrer en terre québécoise (2).

Celle qui nous préoccupe, les Soeurs de la Providence, a été fondée par Mgr Bourget en 1843. Mgr Bourget est le deuxième évêque du diocèse de Montréal. Son épiscopat a pour bornes les années 1840 à 1876. Mgr Bourget est une personnalité marquante et il administre son diocèse avec vigueur et dynamisme. Sous sa direction les communautés religieuses vont connaître une croissance proprement extraordinaire.

L'épiscopat de Mgr Bourget correspond à une période assez trouble pour la France, fille aînée de l'Église de Rome. Profitant du climat agité de la France, où les communautés

religieuses sont en difficulté, Mgr Bourget les accueille et les incite à venir s'établir au Québec. Son appel ne fut pas vain. Plusieurs communautés que les lois scolaires et la vague de sécularisation inquiétaient ont traversé l'Atlantique; les Oblats, les F.E.C., les Jésuites, les Clercs de Saint-Viateur, les religieux de Sainte-Croix, etc.

Toujours est-il que Mgr Bourget a encouragé avec un zèle tout aussi méritoire la fondation de communautés religieuses autochtones dont les Soeurs de la Providence, qui au demeurant est la première communauté que l'évêque montréalais fonda. C'est le 25 mars 1843 que mère Emilie Gamelin reçut des mains de Mgr Bourget l'habit religieux. Ainsi commençait l'aventure des Soeurs de la Providence.

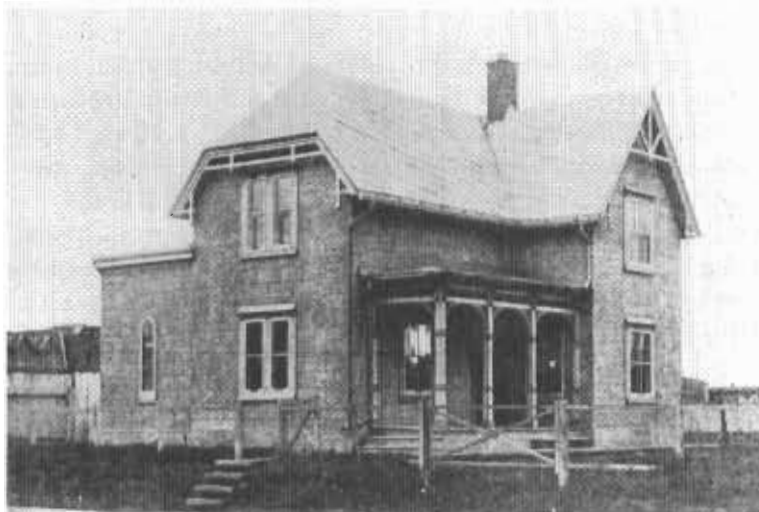
Le volet plus typiquement local de leur entreprise débuta le 7 mai 1894. C'est essentiellement sous le signe de la polyvalence que les Soeurs de la Providence vont vivre leur engagement. Ainsi leur présence dans le quartier a pris la forme d'assistance variée. Des indigents aux orphelins, en passant par les écoliers sans oublier les personnes âgées, les Soeurs de la Providence ont fait porter leur implication sur plusieurs fronts à la fois.

Lorsqu'elles arrivèrent dans le quartier, elles s'établirent sur un terrain que possédait leur communauté à l'encoignure des rues Adam et Pie-IX. Ce terrain avait été acquis quelques années auparavant avec l'intention d'y fonder un orphelinat ou un hôpital, alors qu'il était la propriété de Monsieur Desjardins.

En 1894, on le sait, la paroisse est encore bien jeune, à peine sortie de sa période d'incubation. C'est du côté de l'enseignement que les besoins se font sentir. Si à leurs débuts les Soeurs de la Providence s'employaient à faire des visites aux malades d'Hochelaga, très tôt, Mgr Le Pailleur leur proposa la direction d'une école. Ainsi les Soeurs furent aussi enseignantes au sous-sol de la chapelle de Maisonneuve.

L'année suivante, soit en 1895, les soeurs vont quitter la chapelle et ouvrir leur propre école à proximité du couvent. C'est avec modestie et humilité que quatre soeurs vont entreprendre d'instruire les enfants de la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

L'école occupait tout le quadrilatère Adam, Desjardins, Lafontaine et Pie-IX. Là même où seront situés le Jardin de l'Enfance et la Providence Ste-Elisabeth.



École de la Providence construite à la fin du XIXe siècle et dirigée par la congrégation du même nom.

Source: Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe Siècle.

C'est en particulier au dévouement et à la ténacité de trois soeurs fondatrices, soit Soeurs Marie Eulalie supérieure, Paul Amédée et Aimée du Sacré-Coeur que l'on doit le rayonnement initial des Soeurs de la Providence dans notre quartier.

Il est juste de mentionner que les Soeurs de la Providence ont abordé le changement de siècle avec une certaine fortune. Dès 1904, confirmant en cela leur enracinement dans la paroisse, on leur confie une résidence pour personnes âgées, laquelle aura pignon sur la rue Pie-IX.

Cette résidence était connue sous le nom de « l'Hospice de la Providence ». Elle deviendra « l'Hospice Ste-Elisabeth » en 1934. Sans aucun doute le soutien aux personnes âgées nécessiteuses a été un champ d'intervention très valorisé par cette communauté. D'ailleurs, c'est avec l'intention de parfaire leur aide aux vieillards et animées d'un sens de l'initiative qui ne s'est jamais démenti que les Soeurs de la Providence fondèrent en 1905; avec la bienveillante collaboration de l'abbé Dugas; l'Association des Dames de Charité.

Lorsque les Soeurs de la Providence fêtèrent leur cinquantième anniversaire de fondation, c'est-à-dire en 1944, des sources officielles indiquaient que de 1905 à 1944, l'hospice dans le quartier de Maisonneuve avait hébergé quelque 643 vieillards, ce qui n'est pas peu. En 1953, l'Hospice de la Providence délaisse le soutien aux personnes âgées. On procède alors à la relocalisation de celles-ci à l'Hospice Auclair. Près de 60 personnes quittent donc leur hospitalière demeure.



Providence Sainte-Elisabeth, fondée en 1904, refuge pour personnes âgées jusqu'au début des années 1950. Le Pavillon d'éducation Communautaire y est aujourd'hui établi.
Source: Maison-mère des Soeurs de la Providence.
Collection: A.H.H.M.

Le départ des personnes âgées de l'hospice Ste-Elisabeth ne signifie pas pour autant l'effacement des Soeurs de la Providence dans le secteur des soins de la santé.

Depuis 1943, la communauté avait acquis la direction de l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes, situé sur la rue Pie-IX près de leur couvent. Cette responsabilité additionnelle n'en était pas moins une source de fierté comme nous l'enseigne la lecture des chroniques de la communauté:

«Depuis un certain temps il n'est plus question que d'une chose dans la paroisse; mettre les Soeurs de la Providence à la tête de l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes dont les affaires périclitent «la voix du peuple» et la «voix de Dieu». L'achat en est fait par notre communauté, nous nous réjouissons de ce que cette oeuvre cadette ajoute un délicat fleuron à notre institut centenaire» (13).



Providence Sainte-Elisabeth, dames âgées de Maisonneuve en 1951.
Source: Maison-mère des Soeurs de la Providence.
Collection: A.H.H.M.

Lorsque le Conseil général des Soeurs de la Providence décida de l'acquisition de l'hôpital, 15 religieuses prenaient charge de 325 bénéficiaires. Chemin faisant, et jusqu'en 1974, date à laquelle la direction de l'hôpital a été remise à des laïcs, plusieurs bénéficiaires ont profité des bons soins des Soeurs de la Providence.

On ne saurait passer sous silence ce qui constitue la pièce maîtresse de l'action des Soeurs de la Providence dans notre quartier, soit le Jardin de l'Enfance.

Si les dîners de la Ste-Elisabeth, la salle de couture pour les pauvres, la quête du pain de St-Antoine sont des illustrations encore vivaces dans l'esprit de nos paroissiens, il s'en faut de beaucoup pour que l'on ait oublié le Jardin de l'Enfance. Non seulement il est la démonstration de la présence éminente des soeurs auprès des jeunes garçons et filles, et ce pendant près de 50 ans, mais il est aussi la marque d'une solide formation qui permettait d'accéder aux collèges classiques.

C'est en 1929, année charnière il va sans dire, que l'obtention d'une subvention gouvernementale permet la construction d'un jardin de l'enfance, formule qui connaîtra par ailleurs une vogue réelle.

À ses débuts, le Jardin de l'Enfance des Soeurs de la Providence comptait 7 classes et il pouvait accueillir 250 élèves. Néanmoins, les listes d'élèves ne comptaient qu'à peine 125 étudiants pendant les premières années.

Il faut comprendre que le statut et la clientèle du Jardin de l'Enfance ont évolué. De 1929 à 1967, deux catégories d'étudiants s'y trouvent. D'abord les jeunes filles, certaines orphelines, qui s'installent à demeure comme internes, jusqu'en 1967, année où les autorités du Jardin mettent un terme à l'internat féminin.

Quant aux garçons, jusqu'en 1967, il leur était impossible d'être pensionnaires. Cette même année, le Jardin leur est tout entier consacré. Dans les années cinquante, selon les

statistiques de la maison-mère, entre 300 et 350 étudiants fréquentaient le Jardin. Ces effectifs vont considérablement diminuer, tant et si bien qu'en juin 1970, soit l'année de fermeture, à peine 225 élèves sont inscrits, les années faites étant bel et bien révolues.

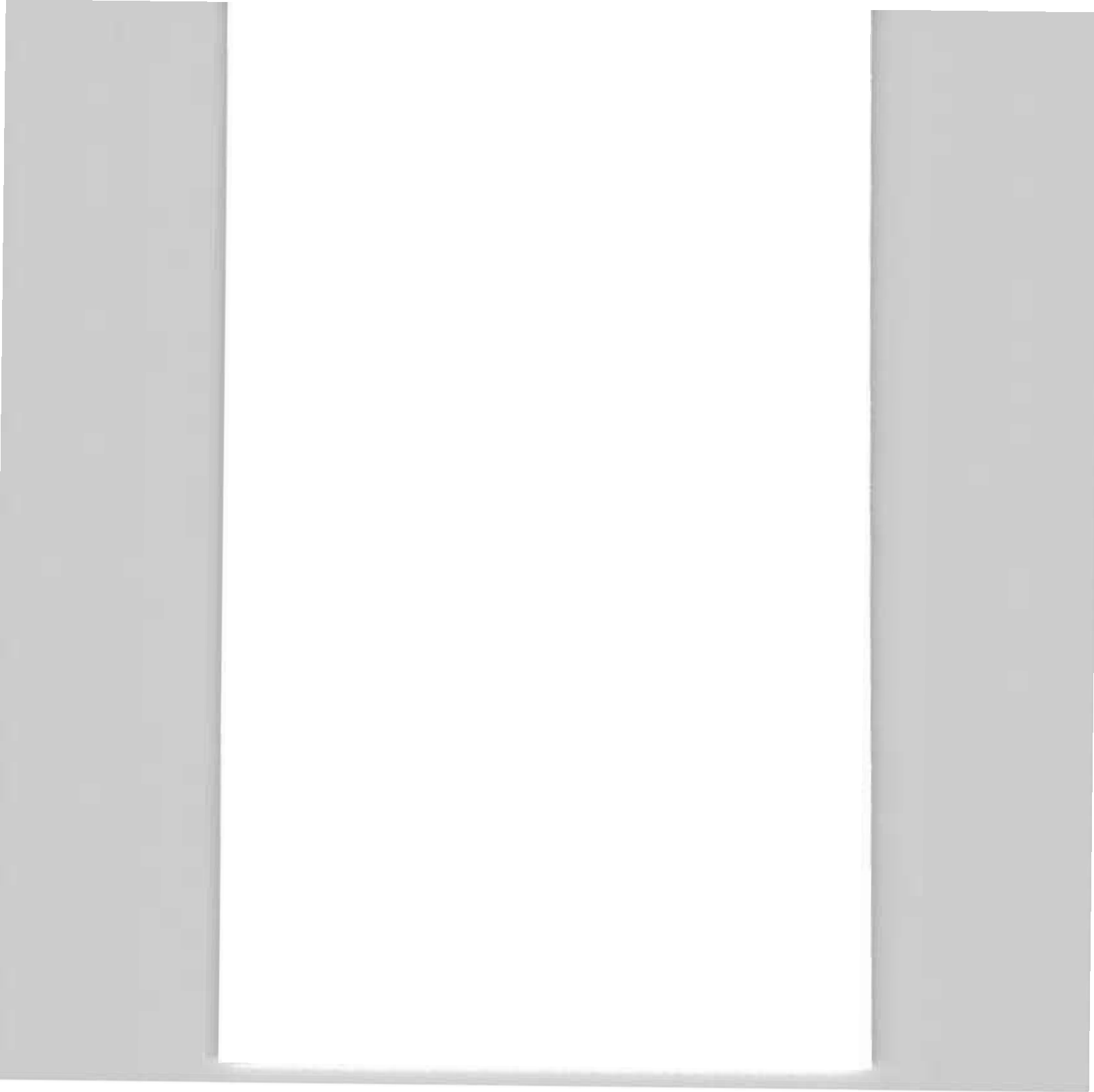
La baisse de la clientèle, la mise à la retraite de plusieurs professeurs, un déficit évalué à 93.00 dollars par année par élève externe et de 200.00 dollars par élève pensionnaire, voilà une constellation de causes qui compromettent la viabilité de l'institution de Maisonneuve. L'édifice où était situé le Jardin de l'Enfance deviendra propriété gouvernementale. Le Pavillon d'Education Communautaire y aménagera ses locaux. C'est avec désolation et nostalgie que les parents se sont vus privés de cette maison d'éducation, même si plusieurs des élèves qui la fréquentaient n'étaient pas résidents du quartier.



11. *L'Eglise catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, p.63.

12. Voir Bernard Denault, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, P.U.M., 1975, p.34.

13. *Les Archives des Soeurs de la Providence*, 1943.



IV

LES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE, UNE COMMUNAUTE BIEN IMPLANTEE...

Les soeurs à Hochelaga.

S'il est une communauté qui a joué un rôle actif et dynamisant dans la paroisse, c'est bien celle-ci. En fait, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont été pour Maisonneuve et sa première paroisse, ce que Mgr Bourget a été pour le diocèse de Montréal, ou encore ce que Duplessis a symbolisé pour Trois-Rivières. On ne peut référer à l'histoire de la paroisse sans leur faire une place de choix car elles sont en quelque sorte la matrice de la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus.

À plusieurs angles d'observation, la naissance, l'évolution et le destin des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie et des Soeurs de la Providence sont comparables.

Dans les deux cas, les fondatrices sont venues tardivement à la religion, après une existence difficile et éprouvante. En effet, Mère Marie Rose, née Eulalie Durocher, entre en religion à l'âge de 32 ans après avoir assumé pendant plusieurs années la tâche de mère de famille auprès de ses nombreux frères et soeurs.

Son premier contact durable avec la vie religieuse et le dévouement qui la sous-entend sont imputables à l'appel que lui lança son frère Théophile, desservant de la paroisse St-Mathieu à Beloeil. Ainsi pendant plusieurs années, Eulalie va lui prêter main-forte. Sans relâche, elle secourt

prêtres, malades, vieillards, enfants et surtout les pauvres, et ce sans négliger une intense vie de prière.

Cette expérience la destine à une vie en communauté où se côtoient don de soi et dévotion. À l'instar de mère Game-
lin, c'est en 1843 que Mère Marie Rose fonde, à la demande
de Mgr Bourget et avec l'appui des pères Oblats de Marie
Immaculée, la congrégation des Saints Noms de Jésus et
de Marie à Longueuil, laquelle était vouée à la jeunesse.

La congrégation de Mère Marie Rose sera appelée à un
rayonnement considérable. En 1982, année où la fondatrice
est béatifiée, on pouvait lire dans *La Presse* ces quelques
lignes combien éloquentes:

« Mère Marie Rose a su si bien implanter sa congré-
gation que celle-ci a rapidement pris une ampleur con-
sidérable: en un peu moins de 140 ans d'existence, elle
a attiré dans ses rangs plus de 10,000 femmes et s'est
étendue jusque dans les provinces canadiennes de
l'Ontario et du Manitoba, dans plusieurs états amé-
ricains, dont ceux de Washington, de la Californie, de
l'Oregon et de la Floride; ainsi qu'au Lesotho, au Bré-
sil, au Pérou et à Haïti » (14).

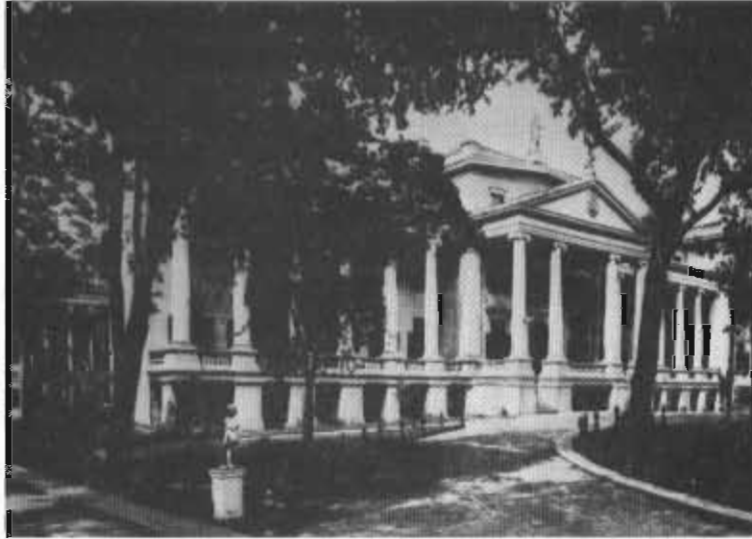
En ce qui a trait à la dimension québécoise de leur oeu-
vre, mentionnons la mise sur pied de la très réputée école
de musique Vincent-d'Indy, la direction des écoles secon-
daires Marie-Rose.

Le premier chapitre de leur périple dans notre quartier
débuta à Hochelaga en 1860, année où les Soeurs des Saints
Noms de Jésus et de Marie installèrent leur troisième
maison-mère. Celle-ci fut en fait la première résidence de
ces soeurs à Montréal.

À Hochelaga, au début de leur implication, les soeurs pro-
fessent aux jeunes filles soit au sous-sol du couvent, soit
dans une petite maison située à proximité.

Progressivement, leurs responsabilités en matière d'ensei-
gnement, toujours à Hochelaga, vont s'étendre, tant et si

bien que de 1860 à 1960, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se sont vues confier la direction des écoles Baril, de la Nativité, Hudon, Marie-Immaculée, Marie-Reine et Ste-Véronique.



La façade du couvent d'Hochelaga situé à l'angle des rues Joliette et Notre-Dame. Renommée à travers l'amérique, cette maison d'éducation cessa ses activités en 1971.

Source: Album souvenir du centenaire du couvent d'Hochelaga: 1860-1960.

Le couvent d'Hochelaga a longtemps fait office de résidence pour les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui enseignaient à Maisonneuve. Une chose est certaine, le couvent d'Hochelaga jouissait d'une réputation enviable. Situé sur la rue Notre-Dame, angle Joliette, cette maison d'éducation formait les jeunes filles tant de langue française que de langue anglaise. Au fil des ans, le couvent d'Hochelaga donne à ses étudiantes une formation supérieure avec des cours de sciences telles la biologie, la physique voire même l'astronomie. Il est intéressant de se rappeler que c'est au

couvent d'Hochelaga qu'étaient formées les soeurs missionnaires de cette communauté qui devaient partir en mission aux Etats-Unis.

Les soeurs à Maisonneuve.

L'enseignement, la formation de la jeunesse ont été aussi le lot des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Maisonneuve. Pendant plus de soixante-quinze ans, elles ont fait sentir leur présence et leur sens de la formation auprès des jeunes âmes d'ici.

En propre, les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie se sont manifestées en dirigeant en totalité ou en partie les écoles de Maisonneuve, Saint-Nom-de-Marie, St-Aloysius, de même que le couvent Ste-Emélie à Viauville.

Tout comme leurs consœurs de la Providence, elles inaugurent leurs activités dans le quartier par un travail aussi nécessaire que noble, c'est-à-dire par l'enseignement au sous-sol de la chapelle à une soixantaine d'enfants. Il ressort que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont vécu, ont connu et ont été partie prenante à la mise sur pied du réseau scolaire de la paroisse.

Parce que les années pendant lesquelles l'église et l'école se confondaient ont donné une coloration bien singulière à la paroisse de Maisonneuve, l'apparition de la première école publique autonome semble être un moment de transformation importante. Voyons le témoignage du Frère Narcisse Denis des F.E.C. à ce propos:

«Ainsi située, au sous-sol de l'église, la première école de Maisonneuve était loin de satisfaire, dans son organisation matérielle et la disposition de ses locaux scolaires, aux multiples exigences actuelles de l'hygiène, de la sécurité et de l'enseignement. Cependant, pendant les neuf années de son existence, de 1890 à 1899, cette installation de fortune a permis à des milliers d'enfants de recevoir l'instruction et l'éducation qui les ont préparés à affronter les luttes de la vie avec plus de courage et plus de succès.

Au printemps de l'année 1898, la Commission scolaire avait déjà fait commencer les travaux à l'angle des rues de Lasalle et Lafontaine, en vue de construire une magnifique école moderne pour la population scolaire de la ville de Maisonneuve, filles et garçons. La partie destinée aux garçons était située sur la rue de Lasalle. L'école était divisée comme suit: au rez-de-chaussée, une belle grande salle de récréation qui occupait toute la partie réservée aux garçons; au premier étage, des salles de classe; au deuxième, des salles vides ou inoccupées; et au troisième une vaste salle académique» (15).

Les années de gestation et d'établissement de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie sont associées à des noms bien précis; Soeur François-Solano et Soeur Marie Florienne.

Indubitablement, cette communauté représente un maillon important de la chaîne d'institutions scolaires qui se met en place de la fin du XIXe siècle jusqu'aux années trente.

On sait désormais que le premier maillon de cette chaîne est l'école de Maisonneuve. Alcide Chaussé en est l'architecte. Initialement, l'école pouvait s'enorgueillir de posséder 20 classes. En 1906, elle est agrandie et Soeur François-Solano en devient la directrice.

De sa fondation à sa démolition en mars 1980, l'école jouera un rôle fondamental dans le réseau scolaire de la paroisse. D'abord, ses effectifs se posent sur un axe ascendant. De 560 qu'ils étaient en 1908, ils sont plus de 2000 dans les années cinquante, et au moment de la fermeture de l'école, on dénombre 1035 élèves, ce qui fait de l'école de Maisonneuve la plus grosse école élémentaire de l'Est.

En 1906, l'école change de nom. Elle devient l'école Saint-Nom-de-Jésus. À l'évidence, la clientèle, la formation et l'organisation matérielle de l'école ont varié. Tantôt l'enseignement est de niveau primaire, tantôt le primaire supérieur y est inclus. Même phénomène de variation quant au nombre de filles et de garçons.

Pour l'essentiel, sans retracer par le menu détail l'évolution du profil scolaire de cette école, mentionnons les grandes lignes de force. De sa fondation aux années trente, l'école est mixte et accueille les étudiants et les étudiantes jusqu'à la 7^{ième} année. Au cours de cette période, plus exactement en 1912, Très-Saint-Nom-de-Jésus voit prendre forme ce qui s'apparente à une école ménagère:

« À l'instigation de notre vénéré pasteur, Monsieur E. Contant, nous y avons ajouté une école ménagère comblant ainsi les désirs des parents et enfants. Les dames de la Saint-Vincent-de-Paul ayant ici leur salle de couture trouvent en nos élèves un secours dans la confection des vêtements et celles-ci y puisent encore leur avantage dans d'excellentes leçons de coupe, de travaux à l'aiguille et à la machine. Les aptitudes de nos chères élèves pour l'art culinaire leur auront bientôt mérité le titre de « cordon bleu »; le repassage a encore beaucoup d'attrait pour nos futures maîtresses de maison; tout cela grâce à leur experte et dévouée maîtresse » (16).

L'année 1929 est témoin du départ d'un important contingent de garçons. C'est au cours du deuxième semestre de cette année que la gent masculine gagne l'école Chomedey-de-Maisonneuve pour y poursuivre leur primaire supérieur.

En fait, jusqu'au début des années cinquante, un certain nombre de filles et de garçons de la paroisse suivent leur cours primaire et primaire supérieur à Très-Saint-Nom-de-Jésus. D'autres garçons qui sont aussi de la paroisse fréquentent les écoles de la Dauversière et Chomedey-de-Maisonneuve qui offrent également le cours primaire supérieur.

Puis, au milieu des années soixante, entendons ici de 1965 à 1970, Très-Saint-Nom-de-Jésus redevient mixte. Les garçons peuvent y suivre des cours de la maternelle à la quatrième année. Les filles, elles, peuvent poursuivre un cheminement académique plus long, soit de la maternelle à la neuvième année.

Finally, with the opening of polyvalent schools, secondary schools, such as the one recommended by the Parent Report, Très-Saint-Nom-de-Jésus reverts to a primary school. Students who desire to do post-elementary studies, whether they are girls or boys, attend the schools Eulalie-Durocher, Chomedey-de-Maisonneuve or Rouen-Desjardins.



Ancienne école de Maisonneuve, première institution scolaire, elle deviendra en 1906 l'école de Très-Saint-Nom-de-Jésus.
Source: Archives des Soeurs Saint Nom de Jésus et de Marie.

Quant aux Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, elles continuent de s'impliquer dans le petit microcosme de Maisonneuve. qui plus est, leur situation va s'améliorant. Au début, les soeurs de cette communauté logeaient dans les classes libres de l'école. 1910 figure comme une année importante pour elles puisqu'une résidence que la commission scolaire a bien voulu aménager leur est offerte.

Il va sans dire que c'est avec joie et félicité que ce don est reçu:

«Grâce à la générosité de Messieurs les commissaires, à leur esprit d'initiative, nous avons une belle maison. C'est une superbe bâtisse en brique à quatre étages, avec les améliorations modernes. Tout a été prévu pour nous donner le confort possible. Les différentes pièces sont vastes et bien éclairées. Une partie de l'ameublement est encore due à la libéralité de la commission scolaire. Nous avons de belles chambres qui sont de véritables lieux de repos. Il faut voir la joie et la satisfaction de chacune d'avoir un petit chez-soi. De plus, pour communiquer avec l'école et l'église, nous avons une passerelle. Cette dernière est le résultat d'une ingénieuse pensée de notre dévoué curé Mr. Ed. Contant» (17).

Le cataclysme de la première Grande Guerre de 1914-1918 n'a pas été sans conséquence pour les soeurs de Maison-neuve. Concrètement, le carnage des champs de bataille causa la venue de la grippe influenza, plus connue sous le nom de «grippe espagnole». En ces circonstances, le fléau aidant, Mgr Bruchési, alors archevêque de Montréal, demanda aux plus importantes communautés religieuses d'offrir leur aide, de transporter leur engagement dans le monde hospitalier. Cette situation fit en sorte que les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie allaient travailler comme aides auprès des Soeurs Grises. Ces années difficiles amènent les soeurs à faire des visites à domicile, lesquelles sont très appréciées de la classe médicale, comme nous l'enseigne la lecture des chroniques:

«Nos soeurs dispersées dans les différents hôpitaux font du bien puisque les individus employés avec elles sont unanimes à faire la louange de leurs soins intelligents, de leur travail délicat et des secours héroïques apportés surtout aux classes pauvres dénuées parfois de tout secours humain» (18).

Leur mission éducative continuera de s'étendre pour le plus grand bien des gens d'ici. Le pensionnat Sainte-Emélie a

laissé une marque indélébile à Viauville. Fondé en 1904, il est la première maison d'enseignement à accueillir des filles dans la partie Est de Maisonneuve. Le pensionnat fut ainsi nommé en l'honneur de Madame Viau, née Emélie de Guise, dont le mari avait fait cadeau d'un terrain pour la construction de l'église de Viauville et du pensionnat.

La fondation de l'institution doit beaucoup aux soeurs Marie-Pierre Thomas, Bernard de la Croix et Vincent-Ferrier. En 1957, le pensionnat est transformé en école normale Sainte-Marie des Anges, vocation qu'il conservera jusqu'en 1965, année où un collège classique est établi en lieu et place du pensionnat. Ainsi donc, Viauville a eu son collège jusqu'en 1967, lui ayant fait suite une école primaire qui a été opérationnelle de 1967 à 1974. Aujourd'hui encore, l'ancien couvent fait office de résidence pour des soeurs à la retraite.

On ne saurait faire abstraction de l'apport des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour le développement du secteur anglophone de l'éducation.

Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie vont ouvrir une école catholique anglophone en 1922, soit l'école St-Aloysius, qui au moment de son ouverture comptait 435 élèves.

C'est en 1970 que l'école St-Aloysius cesse de desservir la clientèle scolaire de langue anglaise, laquelle sera acheminée à la Providence Ste-Elisabeth. De 1970 à 1974, l'école St-Aloysius accueille les étudiants du primaire.

Finalement en 1974, les élèves de l'école élémentaire, section filles, du Très-Saint-Nom-de-Jésus, de même que les élèves de l'école St-Mathias intègrent l'école St-Aloysius, devenue l'école St-Nom-de-Jésus, qui aujourd'hui encore poursuit son travail au niveau scolaire élémentaire.

En définitive, la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie a été un pôle d'évolution, de progrès et d'entraide qui a permis à la ville de Maisonneuve et à la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus de mettre sur pied un réseau scolaire adapté, porteur de valeurs d'ouverture et de charité.



Ancienne école St-Aloysius, actuellement l'école Saint-Nom-de-Jésus.
Source: Les édifices scolaires, Communauté Urbaine de Montréal.

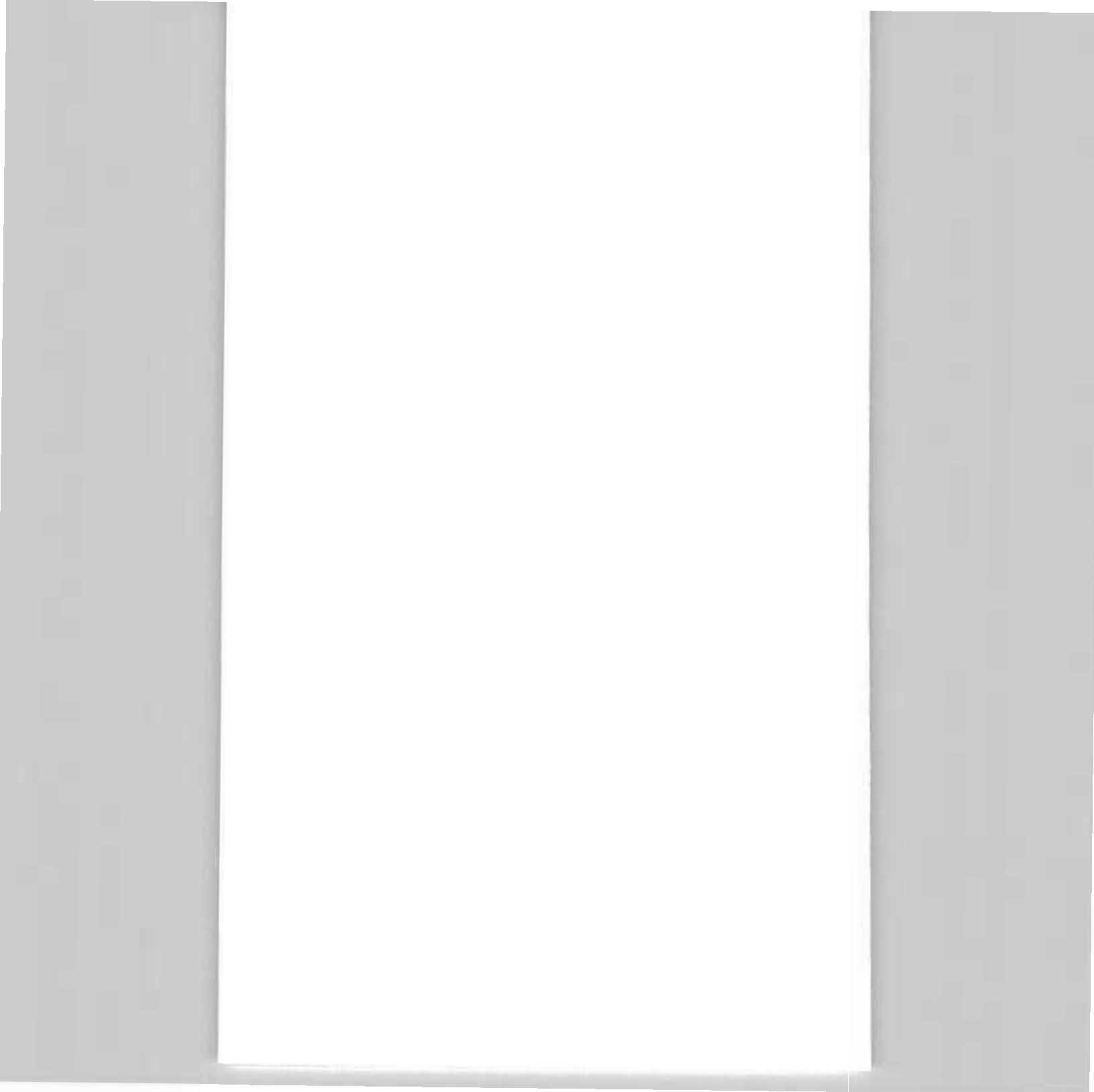
14. *La Presse*, Montréal, 17 janvier 1982.

15. Ce témoignage a été recueilli dans une étude historique du Frère Memmas Luc ayant pour thème l'école Chomedey-de-Maisonneuve, archives des F.E.C. à Ste-Dorothée.

16. *Les Chroniques des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, 1912.

17. *Les Chroniques des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, 1910.

18. *Les Chroniques des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie*, 23 octobre 1918.



V

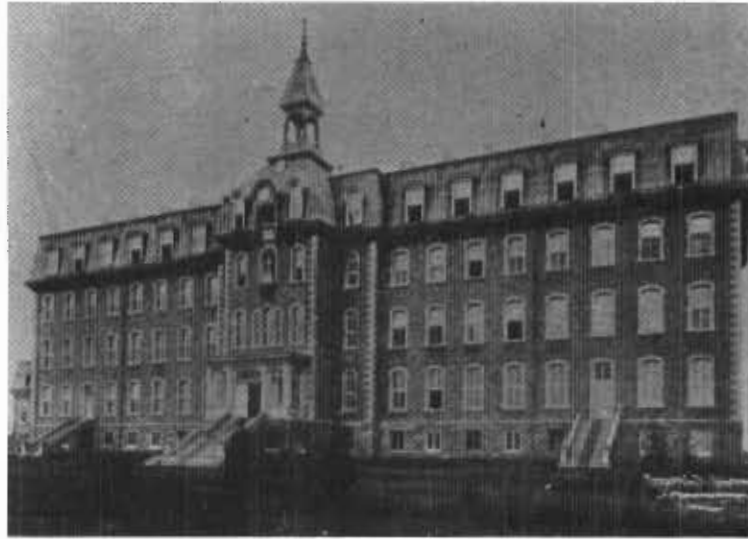
LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, DES FRÈRES, DES ÉCOLES ET DES OEUVRES...

Il en est pour qui l'appellation Frères des Ecoles chrétiennes est synonyme de discipline et de formation. Pour d'autres, cette communauté est très intimement associée aux Servants de Messe, au choeur ou à l'Amicale Maisonneuve, etc.

Si vous étiez en âge de fréquenter l'école à la fin du siècle dernier, si vous avez passé quelques années dans le quartier de Maisonneuve, et ce de 1890 au début de la Révolution tranquille, il y a de bonnes chances que la mission des Frères des Ecoles chrétiennes vous ait concerné à un moment ou à un autre.

C'est en 1887, moment où les premiers jalons de la communauté chrétienne du Très-Saint-Nom-de-Jésus se mettent en place, que les Frères des Ecoles chrétiennes s'établissent au Mont-de-La-Salle.

Le Mont-de-La-Salle a abrité les Frères des Ecoles chrétiennes de 1887 à 1917. La maison, en plus d'héberger les frères enseignants de Maisonneuve, était le siège administratif des Frères au Canada. De plus, elle était la résidence des frères infirmes et malades. C'est aussi au Mont-de-La-Salle que le scolasticat et le noviciat étaient localisés. En 1914, le superbe bâtiment des frères fut vendu à la commission des parcs de Maisonneuve. Dès lors, les frères s'installent à leur nouvelle résidence, sur la rue Lasalle. Elle fut plus tard le siège du P.E.C.



Le Mont-de-La-Salle, siège administratif des Frères des écoles chrétiennes au Canada de 1887 à 1917. Aujourd'hui le jardin botanique surplombe l'ancien site des frères.
Source: le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe Siècle.

C'est par le biais de l'enseignement que les Frères des Ecoles chrétiennes ont commencé leur oeuvre à Maisonneuve. Voie de passage obligé s'il en est, l'enseignement a été l'apanage des trois communautés religieuses de Maisonneuve.

Sans originalité, à l'instar des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de même que des Soeurs de la Providence, les F.E.C. font leurs premières armes au sous-sol de la chapelle de Maisonneuve. Le Frère Denis, dans un style illustre et agréable a dressé un portrait significatif de cette époque:

« M. le curé fondateur fit diviser le sous-bassement par une partition boisée dans le sens de la longueur. Grâce à cette division en deux parties du local disponible, la paroisse fut dotée de deux écoles; l'une pour les filles, l'autre pour les garçons: l'école des frères, située

du côté de la rue Adam, ne compta d'abord que deux classes. Quand je l'ai fréquentée, six ans après ses débuts, elle était déjà devenue plus importante; elle avait alors trois classes; la classe des bébés du côté de la cour de récréation, la deuxième au milieu et la première, celle du Frère Quintilien, du côté de la rue De-La-Salle, tout près du parloir» (19).

À partir de 1902, les frères s'engagent à donner l'enseignement aux garçons de l'école de Maisonneuve. Leur contrat signé avec la Commission scolaire de Maisonneuve stipule que les Frères des Ecoles chrétiennes doivent maintenir en poste un minimum de six frères enseignants.

En définitive, l'engagement des Frères des Ecoles chrétiennes avait un caractère légal. Cette communauté enseignante devait faire la classe aux garçons d'après leurs méthodes et leurs livres, lesquels vont rapidement faire autorité dans le domaine de la pédagogie québécoise. Il leur appartenait également de s'acquitter des différentes tâches



Deuxième résidence des Frères des écoles chrétienne à Maisonneuve.
Source: Album souvenir du cinquantenaire des Frères des écoles chrétiennes à Maisonneuve: 1890-1940.

administratives afférentes à la tenue d'une école et prescrites par le département de l'Instruction Publique.

En retour, la Commission scolaire de Maisonneuve, partie prenante du contrat, s'engageait à construire une résidence pour les frères enseignants sur la rue La Salle. La demeure des frères devait comprendre une chapelle, une chambre pour l'étude, un parloir, des chambres individuelles et un réfectoire.

Les commissaires bien conscients des hautes responsabilités dévolues à cette communauté, acceptèrent de prendre en charge l'entretien de la résidence des frères, c'est-à-dire les coûts reliés à l'éclairage, l'eau et le chauffage.

On constate avec le recul du temps combien l'engagement des Frères des Ecoles chrétiennes dans notre quartier a porté la marque, le sceau du dévouement et du professionnalisme.

Sait-on que les Frères des Ecoles chrétiennes touchaient la modique somme de 200.00 dollars par année par frère, et ce pour l'ensemble de leurs oeuvres? Force nous est de reconnaître que c'est bien peu lorsque l'on considère la somme de leurs responsabilités; enseignement, chœur, service de la Messe, Culte du Sacré-Coeur, retraites fermées, activités sportives, Cercle de Maisonneuve, pour n'en nommer que quelques unes...

Lorsque nous parlons de l'enseignement de cette communauté, c'est à l'oeuvre des frères, matière vivante de l'institution, qu'il nous faut référer. Les Frères Réticius, Ulrick, Edouard, Noblius, Mathias, Mérule, Théodorus, Sérapion, Stephen, Octave, et la liste pourrait s'allonger. Voilà autant de personnalités qui ont formé des générations d'étudiants à l'enseigne de la générosité et du sens des responsabilités.

De cette nomenclature de professeurs, il en est un qui ressort avec un lustre particulier; le Frère Quintilien. Il a été au devant de la scène de la communauté pendant plus de

vingt ans. On pouvait lire dans le journal Canada en 1940, ce vibrant témoignage:

«Il y aura réunion dans la salle de l'école Chomedey où un religieux, le Frère Quintilien sera l'objet d'une belle manifestation, préparée de longue main et avec beaucoup de soin; pièce théâtrale, chants de fêtes, lecture d'adresse, etc. Ce digne religieux se dépense sans compter depuis vingt ans à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse de Maisonneuve. Plus de deux mille enfants ou jeunes gens ont profité de son dévouement inlassable en classe, au sanctuaire, à la garde d'honneur, dans la congrégation Saint-Jean-Berchmans ou aux retraites fermées, par centaines aussi se chiffrent les enfants qui par son entremise ont bénéficié de la Conférence Saint-Vincent de Paul» (20).

Ainsi de 1902 à 1906, les frères s'emploient à enseigner aux garçons à l'école de Maisonneuve, que l'on appelait aussi l'école St-Edouard.

En 1929, la Commission scolaire de Montréal (C.E.C.M.) procède à l'ouverture d'une nouvelle école de garçons, où étaient enseignés les cours du primaire supérieur. Nous parlons ici de l'école Chomedey-de-Maisonneuve qui lors de sa première année d'opération comptait 805 élèves répartis en 23 classes.

La question du cours primaire supérieur a longtemps été un objet de litige dans le quartier Maisonneuve. Cette question, qui de longue date s'est posée avec une acuité troublante revêt deux aspects.

D'abord de 1925 à 1932, le cours primaire supérieur (7ième année-11ième année) n'est pas acquis définitivement. Sa viabilité est fonction d'année en année du nombre d'inscriptions, lesquelles sont de nature fluctuante.

Ce n'est qu'en 1933, à l'initiative de l'avocat Philippe Aubé des «Hommes d'Affaires de l'Est», qui bien conscient de l'importance d'une main-d'oeuvre qualifiée, fera une bataille rangée afin que l'Est de Montréal bénéficie d'une école supérieure.

À cette époque, la question de savoir si la direction du cours primaire supérieur incombait aux F.E.C. se posait. En effet, certaines voix laïcisantes s'objectaient rappelant que les Frères des Ecoles chrétiennes dans les années trente dirigeaient déjà l'école supérieure de Saint-Henri. Toujours est-il que l'école Chomedey-de-Maisonneuve sera reconnue au rang des écoles primaires supérieures en 1933. La direction et l'enseignement demeureront l'apanage des Frères des Ecoles chrétiennes.



Ecole Chomedey-de-Maisonneuve inaugurée en 1926, on procède à l'ajout d'une nouvelle aile en 1956.

Source : Album souvenir du cinquantenaire des Frères des écoles chrétiennes à Maisonneuve.

Dans les années cinquante, le problème se pose dans une perspective différente. Comme les deux cours, primaire et supérieur, évoluent dans une même école, il en résulte des problèmes d'espace. Les lacunes les plus criantes étaient le manque de classes, d'une salle académique, d'une cafétéria et d'une salle de jeux.

Ces lacunes seront comblées avec l'ajout d'une nouvelle aile à l'école en 1956. Cette année là, on aménage quatre classes nouvelles, un laboratoire de physique et de chimie, une spacieuse bibliothèque, une cafétéria bien équipée et un gymnase. Voici la liste des directeurs de l'école:

1929-1930 Frère Octave	1961-1962 Frère Bernard
1930-1934 Frère Stephen	1961-1963 Frère Marcel
1934-1941 Frère Hubert	1963-1964 Frère Joseph
1941-1942 Frère Bertin	1964-1965 Frère Joseph
1942-1948 Frère Stephen of Mary	1965-1966 André Malouin
1948-1952 Frère André	1966-1967 André Malouin
1952-1957 Frère Alexandre	1967-1981 André Malouin
1957-1960 Frère Bernard	1981-1985 Mlle Lapointe
1960-1961 - - - - -	1985-1987 Monsieur Jean Maheu

Une des caractéristiques de la foi au Québec est le caractère multiple de ses manifestations. En ce sens, la foi estudiantine n'a pas échappé à cette règle. Cela étant, les Frères des Ecoles chrétiennes ont réussi à inculquer à leurs étudiants le goût de servir une pléiade de causes. Pour l'essentiel, les oeuvres qui en ont résulté se distribuent selon deux axes; les oeuvres plus liturgiques; Servants de Messe, Culte du Sacré-Coeur, retraites fermées, et les oeuvres plus sociales ou artistiques; Saint-Vincent de Paul, Cercle de Maisonneuve, Amicale de Maisonneuve et la «Chorale de Maisonneuve». Il va de soi que l'aperçu que nous donnons ici de ces oeuvres n'a rien d'exhaustif.

Les Servants de Messe.

Parmi les oeuvres à caractère plus liturgique, on peut nommer «Les Servants de Messe», aussi appelés la Congrégation Saint-Jean-Berchmans. L'école Chomedey-de-Maisonneuve a été un bassin privilégié de recrutement pour les Servants de Messe, lesquels atteignent leur vitesse de croisière dans les années vingt.

Autrefois, la possibilité de servir la messe était un honneur très recherché. Les Frères Ernest, Alexandre, Quintilien et bien d'autres ont travaillé sans compter leur temps à former ces jeunes gens au respect des cérémonies religieuses. En peu de temps, ce groupe s'impose et sa participation est très appréciée. Dans cette ligne de pensée, en guise de reconnaissance, le curé Chaumont, en 1925, leur acheta des costumes et de superbes instruments; encensoirs, chandeliers.

Coutume était d'organiser pour les servants de messe, durant la période de Noël, des retraites fermées à Boucherville à leur intention. Gérard Riopel prêtre a eu un commentaire laudatif à leur propos:

«Cependant, ils étaient fidèles et assidus aux fonctions indiquées. Quelquefois, dans la même matinée, le petit devra prêter son concours pour le service de deux ou trois messes. Et à leur honneur, nous devons avouer qu'ils ne travaillaient pas pour amasser des fortunes. Seul leur zèle alimenté par l'amour du Saint Autel et le grand respect pour le Maître dont ils accomplissaient le service, les stimulera » (21).

La Ligue du Sacré-Coeur.

Un spécialiste de l'histoire religieuse écrivait en faisant allusion au Québec, que le Culte du Sacré-Coeur a été la dévotion du siècle.

Bien sûr, l'adoration du Sacré-Coeur dépasse de beaucoup la ferveur des chrétiens du Québec. Léon XIII n'avait-il pas placé le genre humain sous la protection du Sacré-Coeur? En 1873, dans une perspective plus nationale, les Pères du Concile avaient consacré le Canada au Sacré-Coeur.

En fait, c'est en 1884 que les ligues du Sacré-Coeur furent fondées par le Père Edouard Hamon. De façon générale, elles visaient à propager l'esprit chrétien dans les familles et les paroisses. En particulier, elles recherchaient l'union de tous les coeurs chrétiens avec le Sacré-Coeur.

De cette façon, la dévotion au Sacré-Coeur concernait l'ensemble de la société, la totalité de ses composantes, c'est-à-dire, individu, famille, usine, municipalité, ville et pays.

Il faut aussi savoir que la Ligne du Sacré-Coeur faisait grand cas de la formation de ses membres. Son action et ses interventions prenaient racine dans le cadre paroissial.

Chez nous à Maisonneuve, c'est en 1899, à l'école Maisonneuve que la Ligue du Sacré-Coeur, section jeunes, voyait le jour. Ses membres fondateurs furent Philippe Fortin, Joseph Fortin, Alfred Bernier, Hector Ricard et Joseph Trudeau, vicaire.

Avec un zèle exemplaire, plusieurs centaines de jeunes vont se consacrer à aimer et à faire aimer le Sacré-Coeur. Afin de marier efficacité et prosélytisme, chaque ligue formait un bataillon avec les chefs de groupe; officiers et sous-officiers. Jusqu'à la fin des années cinquante, la Ligue du Sacré-Coeur a su demeurer active dans notre paroisse.

Les retraites fermées.

L'exercice des retraites fermées au Québec commença en 1909 à l'initiative de Joseph-Papin Archambeault, jésuite. Avec la collaboration des Frères des Ecoles chrétiennes, le principe des retraites fermées est adopté dès 1919.

Les retraites fermées eurent lieu en cinq centres; la Villa St-Martin, la Broquerie à Boucherville, la Trappe à Oka, le Christ-Roi à Châteauguay et la Villa St-Jean-Lalande à St-Jean sur le Richelieu.

Les retraites fermées, axées sur la spiritualité, obéissant au principe qui veut que les grandes transformations morales, celles qui s'attaquent à la substance des choses, ne se font que par des hommes qui se sont d'abord complètement transformés eux-mêmes.

Ce processus de transformation intérieure se trouve facilité par les retraites fermées où un groupe d'individus se

retirent dans un lieu isolé pour se livrer pendant quelques jours à des exercices spirituels sous la direction tutélaire d'un prêtre.

Le professeur Jean Hamelin dans son livre établit un lien direct entre le dynamisme paroissial et les retraites fermées:

«Ce sont les retraitants qui sont le plus actifs dans les oeuvres, animant les associations tant professionnelles que nationales ou pieuses, les ligues de toutes sortes, les milieux paroissiaux» (22).

La petite Saint-Vincent-de-Paul.

L'intervention sociale n'a du reste pas été négligée chez les Frères des Ecoles chrétiennes. L'illustration la plus évidente de ce parti-pris pour la charité demeure «la Petite Saint-Vincent-de-Paul».

Le vent de la Saint-Vincent-de-Paul a soufflé d'une particulière intensité et il avait l'haleine de la générosité dans la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus. Cet organisme de charité s'est présenté selon trois variantes: La Grande Saint-Vincent-de-Paul, Les Anciens et La Petite Saint-Vincent-de-Paul. C'est cette dernière qui était sous la responsabilité des frères.

Fondée en 1920, d'après les conseils du Frère Sérapion, directeur de l'école, elle obtint son diplôme de reconnaissance de Paris en janvier 1921. La mission de la Petite Saint-Vincent-de-Paul était de prendre soin des jeunes, des enfants dont les parents étaient eux-mêmes, à des degrés divers, sous la protection de la Grande Saint-Vincent-de-Paul.

En l'espèce, il s'agissait donc de travailler en faveur des petits miséreux de la paroisse. Cette assistance a pris des formes variées; collecte de linge, banquets, etc.

Pour ce faire, les marchands étaient sollicités et les dames de la paroisse s'activaient à préparer la nourriture lors des banquets. On va même jusqu'à organiser des parties de car-

tes et des tirages dans les locaux des Chevaliers de Colomb, ce qui permet de recueillir des profits substantiels. En plus d'habiller ceux qui en avaient un pressant besoin et de préparer des banquets pour leurs protégés, les jeunes de la Saint-Vincent-de-Paul s'employaient également à égayer les vieillards de l'hospice de la Providence.

C'est à leur dynamisme et à leur sens de l'initiative que l'on doit l'existence de la salle au sous-sol du baptistère. Leur heureuse entreprise donna une salle d'activités à la paroisse. En effet, ces jeunes de la Saint-Vincent-de-Paul acceptèrent de creuser une salle au baptistère sur recommandation du curé Chaumont. Cette salle a été le siège de leurs activités pendant quelque temps.



Les jeunes de la Saint-Vincent-de-Paul travaillent à creuser le sous-sol du baptistère en 1931.
Source: M. Armand Tessier.

Notre tour d'horizon serait incomplet sans une brève allusion au Cercle de Maisonneuve de même qu'à l'Amicale Maisonneuve.

Si la voix de ces deux oeuvres a été moins tonitruante, leurs actes pour discrets qu'ils furent, apparaissent indispensables à une saine vie paroissiale.

Le Cercle de Maisonneuve visait à favoriser la prière en commun, sans pour autant restreindre ses activités à l'apostolat. Ainsi le Cercle de Maisonneuve organisa des débats littéraires et il mit sur pied une troupe de théâtre. Comprenant qu'un esprit sain commandait un corps sain, ce groupe eut même ses équipements sportifs; balle molle, hockey, tennis.

Quant à l'Amicale de Maisonneuve, fondée par M. Philippe Aubé en 1959, elle se chargeait de réunir les anciens étudiants de l'école Chomedey-de-Maisonneuve afin de préserver les rapports de franche camaraderie de l'épreuve du temps.

À l'abscisse comme à l'ordonnée, les Frères des Ecoles chrétiennes ont été des protagonistes de la formation des garçons de Maisonneuve. Sans leur sens du dévouement, la profondeur de leur engagement, jamais la qualité de l'éducation de la gent masculine n'aurait été ce qu'elle fut dans notre paroisse.



19. *Album Souvenir du Cinquantenaire des F.E.C. à Maisonneuve; 1880-1930*, p.23.

20. Canada, 1940.

21. *Album Souvenir du Cinquantenaire des F.E.C. à Maisonneuve; 1880-1930*, p.45.

22. *Histoire du Catholicisme Québécois, Le XXième siècle; 1898-1940*, Tome I, p.226.

VI

DE 1910 À 1920; DES ANNÉES FASTES POUR TRÈS-SAINT-NOM-DE-JÉSUS.

Lorsque l'on étudie la deuxième décennie du XXI^{ème} siècle à l'intérieur de laquelle s'inscrit un intermède pour le moins mouvementé; la Grande Guerre; c'est par le prisme de la prudence qu'il faut regarder les événements.

Cette prudence est dictée par le fait que ces années portent à la fois la marque de la prospérité et celle de la dépression, dont le ferment est bien sûr la guerre.

Cependant, pour Maisonneuve et sa paroisse, les années considérées sont un curieux mélange de prospérité et de crise. Finalement, le meilleur en vient à côtoyer le pire. Une chose paraît certaine, stricto sensus, à l'échelle du Très-Saint-Nom-de-Jésus, les années de guerre ont donné lieu à des investissements grandioses qui conservent à l'église son titre de « Cathédrale de l'Est de Montréal ».

Seule une analyse en dégradé peut nous faire saisir l'imbrication des événements qui concernent le Canada, la ville de Maisonneuve et la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus.

De façon générale, du début du siècle à la Première Guerre Mondiale, la prospérité était au rendez-vous. Pour le Canada, la séquence chronologique 1900-1918 en est une déterminante. C'est à ce moment que le Canada connaît son véritable « take off », son démarrage industriel, qui au demeurant avait commencé à poindre à la fin du siècle dernier.

Cette période voit prendre forme la structure industrielle

du Québec. En effet son profil économique est à forte teneur manufacturière. Progressivement, un chapelet de petites entreprises concentrées dans l'industrie légère va quadriller la province.

L'expansion industrielle canadienne qui accompagne le changement de siècle est imputable à un certain nombre de causes facilement identifiables. Il faut ici rappeler que le Canada connaît un peu avant la guerre, la plus forte vague d'immigration de son histoire. Ceci contribue à stimuler la consommation, et partant la production. Le peuplement de l'Ouest et l'affluence d'investissements américains, surtout entre 1905 et 1914 sont autant de facteurs qui militent en faveur d'une croissance économique durable.

Linteau a bien décrit la texture du phénomène que nous rapportons:

La période 1896-1914 est témoin, tant au Canada qu'au Québec, d'une augmentation notable de la production industrielle et d'un rythme de croissance qu'on avait pas connu depuis les belles années de la décennie 1850. Les manufacturiers peuvent mettre à exécution leurs projets d'agrandissements et moderniser leur équipement» (23).

Cette croissance économique contribue à faire de Montréal un pôle de développement majeur, ce qui ne peut qu'être salubre pour ses villes de banlieue dont Maisonneuve. Les historiens Linteau, Durocher et Robert abondent dans ce sens:

«La croissance phénoménale de la banlieue montréalaise, au début du siècle, en témoigne. La ville industrielle de Maisonneuve, en banlieue de la métropole, se développe de cette façon en attirant sur son territoire des entreprises établies à Montréal depuis quelques années-parfois quelques décennies- et qui doivent agrandir leurs installations. Pour elles, le déménagement permet de décupler la production en peu de temps» (24).

À Maisonneuve, du début du siècle aux hostilités de 1914-1918, plusieurs industries gagnent la ville, profitant de la prospérité générale qui y règne et des politiques d'exemptions de taxes mises de l'avant par le Conseil municipal. De cette façon, trois grands secteurs d'activités vont caractériser la structure industrielle de Maisonneuve à ce moment; raffinerie de sucre, tapisserie, chaussure.

Parmi les industries les plus connues, nous retenons les suivantes; Warden King & Son (1904), United Shoe Machinery of Canada (1911), Kingsbury Foot Wear Co. (1900), Mc Dermott Shoe Co. (1909), Canadian Spool Cotton Co. (1909), American Can co. (1908), et Canadian Vickers (1910) (26).

Outre l'expansion du réseau industriel de Maisonneuve, un autre phénomène singularise cette ville entre 1910 et 1918. Ce phénomène peut s'apparenter à une espèce de vent d'esthétisme qui déferle sur la cité de Maisonneuve. La crise des années 1914-1918 va porter un dur coup à ce flot de pavoisement.

Historiquement, la petite bourgeoisie canadienne-française, c'est-à-dire, les entrepreneurs qui oeuvraient aux niveaux local ou régional, tiraient leur pouvoir du patronage du gouvernement Québécois et des municipalités. On sait combien la bourgeoisie locale de Maisonneuve, si elle demeure préoccupée par ses intérêts de classe, c'est-à-dire la maximisation des capitaux liés au développement urbain, voit l'axe de ses préoccupations se déplacer quelque peu.

Au cours de ces années, la classe entreprenante du quartier travaille à l'édification d'un environnement qui soit agréable, valorisant, voire même un tantinet somptueux. Ainsi, industriels, commerçants, membres de professions libérales -qui ont foi dans le capitalisme industriel- aiguillonnés en cela par une des idéologies dominantes du temps qui affirme que le progrès est inévitable, qu'on ne peut le freiner et que c'est par l'industrialisation que ce progrès s'actualise, ces gens donc travaillent avec acharnement à

donner à leur ville un éclat, une grandiloquence qui n'ont rien de banal.

La politique d'embellissement de la ville dont le centre de gravité est la construction d'une série d'édifices publics à caractère cossu et majestueux, est la démonstration que cette bourgeoisie locale entreprenante dirige la ville de Maisonneuve et que cette même bourgeoisie est bien rompue au monde des affaires.

Tout se passe comme si Maisonneuve était une arche qui naviguait sur une mer en furie, à la recherche du quai de l'élégance ou du débarcadère de la beauté.

Les maîtres d'oeuvre des projets grandioses d'embellissement sont Alexandre Michaud maire, Oscar Dufresne conseiller municipal et Marius Dufresne ingénieur municipal.



Ancien Hôtel de Ville de Maisonneuve en 1936. Il fut aussi l'Institut du radium et est aujourd'hui la Maison de la Culture de Maisonneuve. Source : Archives de la ville de Montréal.

Les grands travaux furent d'abord inaugurés par la construction de l'Hôtel de Ville en 1912. L'édifice de style classique est assorti de colonnes corinthiennes et de lourdes portes en bronze. Dans la perspective de faste qui anime les dirigeants municipaux, on décida de la doter d'un escalier en marbre, d'une splendide verrière et d'une coupole. Il est à remarquer que le plancher est en tuile de mosaïque avec la devise de la ville incrustée, «Fide et Labore». Le siège administratif de Maisonneuve aura nécessité des déboursés de l'ordre de 170,000.00 dollars. Il est à noter que l'Hôtel de Ville de Maisonneuve a abrité l'Institut du Radium de 1926 à 1967.

C'est dans ce contexte de promotion de la ville que fut construit le Marché Maisonneuve. On pourrait dire du Marché qu'il est le joyau de la couronne de Maisonneuve. Sa période de construction s'échelonne de 1912 à 1914 et nous parlons ici d'une oeuvre signée Marius Dufresne. Le Marché aura coûté aux contribuables quelque 260,000.00 dollars.

L'édifice est d'une facture pour le moins imposante avec son portail massif, ses quatre tourelles et son clocheton central en verre teinté. Par ailleurs, c'est le seul bâtiment de Maisonneuve dont les quatre murs extérieurs sont en pierre grise, ce qui permettait de donner une belle image de Maisonneuve aux passagers qui voyageaient par train, une voie ferrée étant située derrière le marché. Le Marché Maisonneuve était essentiellement un marché de détail achalandé par les jardiniers-maraîchers des environs qui venaient y écouler fruits et légumes. Il devint rapidement l'un des plus importants marchés en desservant tout l'Est de Montréal. Aujourd'hui l'enceinte du Marché Maisonneuve accueille le Centre Culturel et Sportif de l'Est.

Autre démonstration tangible à l'intérieur de notre paroisse de l'époque où la ville de Maisonneuve était à son apogée, le Bain Public et le Gymnase Maisonneuve. On peut lire à son sujet l'excellente synthèse qu'a écrit l'Atelier d'Histoire Hochelaga-Maisonneuve:



Arrière du marché Maisonneuve photographié en 1930. Il fut inauguré en 1914 et est le seul édifice de la ville de Maisonneuve dont les quatre murs extérieurs sont en pierre grise, ce qui permettait de donner une belle image de Maisonneuve aux gens qui voyageaient en train. Source: Archives de la ville de Montréal.

« Voulant répondre aux besoins d'hygiène et de propreté de ses résidents dont la majorité ne possède pas de baignoire dans leur maison, la ville de Maisonneuve entreprend les travaux en 1914 et le Bain Public et Gymnase est inauguré en 1915. Cet édifice est de style classique (il ressemble beaucoup à la Grand Station de New York construite en 1913). L'imposant fronton supporte un cavalier et deux chevaux (symbole de la force) de même qu'une naïade et un gymnaste.

La fontaine de bronze (qui elle non plus ne sert plus comme fontaine) est une oeuvre d'Alfred Laliberté et représente des « petits baigneurs ». À l'époque, ce bain public avec ses terrasses, sa balustrade et ses candélabres en bronze était considéré comme une des plus belles oeuvres du genre en Amérique du Nord » (26).

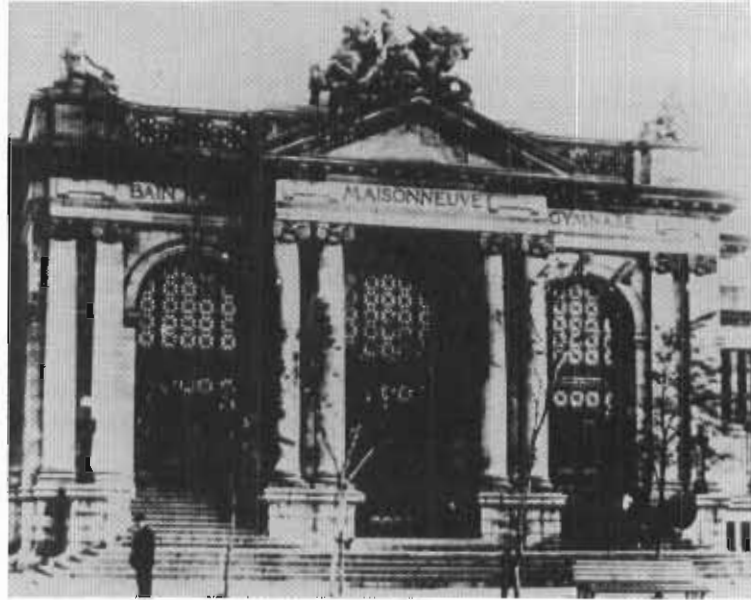
Cette aventure sur la mer de la beauté devait se heurter aux récifs de la Première Guerre mondiale. Cette dernière freine l'essor économique de la ville de Maisonneuve, la production diminue, la ville est endettée, finalement, elle devra s'annexer à Montréal en février 1918 avec une dette de l'ordre de dix-huit millions.

C'est ici que se profile un paradoxe. Si la conjoncture de la Grande Guerre a été porteuse de stagnation en ce qui a trait à la ville de Maisonneuve, ces années correspondent à des années de grandeur pour l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus. C'est au cours de ces années que des sommes substantielles vont être investies dans la décoration de l'église pour son rayonnement et son prestige. Plus que jamais, l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus porte avec à-propos son titre de « Cathédrale de l'Est ».

Au chapitre des finances de la fabrique, de 1912 à 1916, se dégage un surplus financier (si l'on considère seulement les dépenses et revenus ordinaires de la fabrique), qui va s'accroissant, se situant en moyenne aux alentours de 26,500.00 dollars par année.

L'état de la documentation ne nous permet pas de saisir exactement les causes qui expliqueraient la posture finan-

cière relativement bonne de l'église. Nous ne pouvons que nous hasarder à émettre l'hypothèse que la pratique religieuse est à la hausse en cette période trouble. Les rapports pastoraux révèlent que de 1910 à 1920, en moyenne 2582 familles de langue française habitent la paroisse, ce qui représente une population catholique moyenne de 12,195 personnes.



Bain public de Maisonneuve inauguré en 1915.
Source: Archives de la ville de Montréal.

Trois événements surplombent le panorama paroissial de ce temps. L'acquisition des grandes orgues, l'installation des verrières et la décoration intérieure de l'église. Tous trois s'inscrivent dans le cadre de la restauration de l'église, entreprise dans les années 1914-1918. À l'évidence, ce processus d'embellissement a été très onéreux pour la fabrique. Pendant plusieurs années, les finances du Très-Saint-Nom-de-Jésus seront obérées par l'apparat que l'on met en place à ce moment. Sans compter que le contexte général

est très peu propice à la politique triomphaliste poursuivie par la fabrique.

D'ailleurs, le curé et le Conseil d'administration paroissial sont bien conscients de l'envergure des travaux entrepris. En fait, ceux-ci sont estimés à plus de 120,000.00 dollars, sans compter la dette courante de la fabrique qui découle de la construction de l'église. Cette dette avoisinait les 75,000.00 dollars.

C'est comme si la fabrique avait été pris au dépourvu par la guerre européenne. Son caractère inopiné, imprévisible, était d'autant plus réel que, comme nous l'avons dit, le climat général d'avant-guerre était à la prospérité. Malgré tout, la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, pour faire face à ses obligations financières met en branle une politique d'emprunt des épargnes des fidèles.

En somme, la politique de grandeur qui anime la paroisse, le contexte débilisant qu'engendre la Grande Guerre, il n'en faut pas plus pour créer une situation peu reluisante pour l'église et le curé devait s'en confesser avec une particulière lucidité:

«Tout en compatissant à votre malheureux sort, je vous prie de ne pas négliger vos devoirs de justice et de charité envers votre église. Ce serait loin d'être à propos puisque nous sommes dans des travaux très considérables de restauration.

Maintenant que je suis pris, il faut que je m'en retire le moins maladroitement possible, comme essaient de le faire tous ceux que la crise atteint. Le premier moyen de me venir en aide, sans qu'il vous en coûte bien cher, c'est de prêter vos épargnes à la fabrique. Ceux-là même qui n'ont que quelques piastres ne doivent pas hésiter à les confier à la fabrique qui leur paiera cinq pourcent d'intérêt en leur donnant aussi le privilège de retirer leur capital au besoin» (27).

La restauration de l'église et l'installation des orgues, bref, la politique de splendeur, a été l'oeuvre du curé Edouard Contant. Il fut responsable de la cure du Très-Saint-Nom-

de-Jésus de 1907 à 1925. C'est donc pendant 18 ans qu'il demeure au service des croyants de Très-Saint-Nom-de-Jésus. On a dit de lui qu'il avait pour devise ces mots de Saint-Paul: «Que tout se fasse convenablement et dans l'ordre». Sans aucun doute, le curé Contant avait le sens du détail, et rien ne lui échappait. Son passage à Très-Saint-Nom-de-Jésus laisse le souvenir d'un homme sincère qui a su donner aux cérémonies religieuses un brillant particulier. Les F.E.C. ont dit à propos du curé Contant:

«Gagner des âmes à Dieu c'était sa seule ambition. Dieu loué, honoré dans la splendeur du culte, les âmes servies par ses ministres avec ponctualité et zèle, c'est ce qu'il a toujours désiré» (28).

De plus, le curé Contant avait la réputation d'un homme sévère enclin à la discipline stricte et à l'austérité. Ses goûts pour le beau et le raffiné lui valurent le surnom de «Prince».



Edouard Contant; curé de
Très-Saint-Nom-de-Jésus
de 1907 à 1925.
Source: Les archives de la Paroisse
du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Voyons maintenant plus en détail les éléments qui ont façonné la politique de splendeur poursuivie par le curé Contant. Soit les grandes orgues, les verrières et la décoration intérieure.

Les Grandes Orgues.

Il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'une église, qu'elle soit majestueuse, modeste, grande ou petite, possède un orgue. Cet instrument est un auxiliaire reconnu lors des cérémonies religieuses:

«On estimera très hautement dans l'Eglise latine, l'orgue à tuyaux comme l'instrument traditionnel dont le son peut ajouter aux cérémonies de l'église un éclat admirable et élever puissamment les âmes vers Dieu et le Ciel» (29).

Avant de faire l'acquisition des grandes orgues en 1914, l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus possédait déjà un instrument d'envergure moindre.

Le premier orgue de l'église, comme le second, était sorti de l'atelier Casavant Frères en 1899. C'est le curé J.A. Bélanger qui dota l'église d'un orgue de deux claviers et neuf jeux. Le buffet de l'orgue (meuble qui contient l'instrument) était en imitation de chêne avec tuyaux de façade décorés. Son acquisition coûta 1,200.00 dollars à la fabrique.

Il faut bien reconnaître que ce type d'orgue est plus traditionnel. D'abord, son fonctionnement est à traction mécanique, c'est-à-dire que le son est produit par l'émission de vent dans les tuyaux, lesquels sont reliés aux claviers par un ensemble de vergettes et de leviers.

Pour bien comprendre les règles de l'art, en ce qui a trait au fonctionnement de l'orgue à traction mécanique, il faut savoir que chaque rangée de tuyaux, dotée d'un son caractéristique constitue un jeu. Selon les dimensions de l'orgue, il y aura plus ou moins de jeux par clavier et un pédalier actionnant les tuyaux des notes les plus graves. Quant à l'air, il est accumulé par un système de soufflerie qui autrefois fonctionnait «à bras». À cause de cette façon de pro-

céder quelque peu artisanale, la console de l'orgue (partie de l'instrument qui comprend les claviers et les boutons de tirage des jeux) comporte un bouton de clochette qui appelle le souffleur à sa pompe.

Lorsque l'on entreprit la construction de la nouvelle église, il s'avéra très tôt que le petit orgue à traction mécanique ne pouvait répondre aux nouvelles attentes occasionnées par les nouvelles dimensions du bâtiment. En effet, l'instrument n'avait pas été construit pour ce « gigantesque vaisseau » qu'est l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

C'est en avril 1914 que la maison Casavant et le curé Constant signèrent le contrat pour les orgues. La réputation de la maison Casavant n'était plus à faire car depuis 1847, Joseph Casavant fabriquait des orgues. Un peu plus tard, les fils Casavant, Claver et Samuel, après un séjour en Europe où ils étudièrent la facture d'orgue française, fondèrent à Saint-Hyacinthe leur maison. C'était en 1879.

On doit à la maison Casavant, entre autres choses, la construction de l'orgue de la chapelle Notre-Dame de Lourdes à Montréal. Il est à signaler que c'est dans cet orgue que pour la première fois au Canada l'électricité est appelée à jouer un rôle dans le fonctionnement de l'instrument.

Autre fleuron pour la maison Casavant, elle fut le premier concepteur de l'orgue électro-pneumatique au Canada, en construisant l'orgue de la Cathédrale d'Ottawa.

Avec l'orgue à traction électro-pneumatique, que l'organier français Antoine Peschard mit au point, la transmission des claviers aux tuyaux se fait grâce à des circuits électriques. Ce nouveau procédé permettait un contrôle plus facile de l'orgue de grandes dimensions, ainsi que plus de flexibilité et d'originalité dans la disposition des buffets et de la console. De plus, cette traction électro-pneumatique, tout en favorisant une grande variété de sonorités et une puissance accrue, répondait bien aux aspirations des compositeurs de l'époque chez qui l'expression était poussée à son paroxysme.

Toujours est-il qu'en 1915, année de l'installation des orgues de Maisonneuve, la maison Casavant avait déjà construit plus de 600 orgues.

Il faut bien voir que les Grandes Orgues de Maisonneuve, dernière création de la maison Casavant, figurent parmi les plus grands instruments du continent.

Le journal *Le Devoir* de Montréal, à l'occasion de l'inauguration de l'instrument en avril 1915, écrivait ceci:

«Ces orgues, tant au point de vue du mécanisme, de la sonorité, de la variété des timbres, de la souplesse d'expression que de la beauté extérieure du buffet, sont un honneur et pour l'église qui les possède, et pour ceux qui les ont construites» (30).

En 1915, l'acquisition des nouvelles orgues de l'église de Maisonneuve est accueillie avec faste et joie. Après tout, l'instrument, un des plus imposants en son genre, était le plus grand de Montréal et un des plus gros au Canada.

Les Grandes Orgues de Maisonneuve comptent 146 boutons de registre qui se partagent en 90 jeux parlants (rangées de tuyaux dotés d'un son caractéristique) et en 56 accouplements (ceux-ci commandent le transfert de leurs jeux respectifs d'un clavier à l'autre avec leurs octaves graves et aigus). La manipulation de ces registres est facilitée par l'emploi de 54 boutons ajustables sur lesquels s'impriment les combinaisons de jeux les plus variés, au goût de l'organiste et pour le temps qu'il veut puisqu'ils sont munis de mémoire électrique.

Visuellement, l'orgue de notre paroisse se divise en deux parties; l'une de moindre importance, derrière le Maître-autel, l'autre, les Grandes Orgues proprement dites, à l'intérieur d'une vaste tribune à l'arrière de l'église.

Les Grandes Orgues de la tribune se composent à leur tour de quatre claviers; grand orgue, récit, positif et écho et d'un pédalier. Le contrôle de toutes les orgues, celles du sanctuaire comme celles de la tribune peut se faire simultanément.

ment du deuxième clavier de la console, c'est-à-dire du grand orgue, auquel convergent tous les jeux et accessoires de l'instrument.

La manipulation de cet instrument est encore facilitée par d'autres accessoires aux noms étranges; tirasses à double action, alternateur, combinaisons fixes, pédale d'expression à bascule, pédale de crescendo, indicateurs de vent, etc. Toute cette mécanique complexe pour le profane fait de la console de l'orgue le centre nerveux de l'instrument. La mécanique de l'orgue n'est que l'intermédiaire essentiel entre le musicien qui dispose de la console pour exécuter une oeuvre musicale et le tuyau qui émet le son.

Une soufflerie de 15 chevaux fournit le vent nécessaire à l'instrument. Il faut un débit de 40 pieds cubes d'air par seconde pour faire parler cet instrument. En fait, c'est deux fois plus qu'il n'en fallait pour les Grandes Orgues de Notre-Dame de Paris en 1915.

Quant aux tuyaux, sait-on que les seuls tuyaux de façade, ceux qui sont décorés et que l'on peut voir à l'avant-plan, pèsent au-delà de quatre tonnes, qu'il y a dans l'instrument plus de 6,500 tuyaux. Les plus grands mesurant plus de seize pieds et les plus petits à peine quelques centimètres. Le poids de ceux faits de métal dépasse 20,000 livres, qu'il y a 900,00 pieds linéaires de fil de cuivre reliant les sommiers (boîte en bois sur laquelle se dressent les tuyaux) aux claviers, et qu'il a fallu cinq wagons pour transporter cet orgue de Saint-Hyacinthe à notre église paroissiale?

Un des jeux de l'orgue capte instantanément notre attention au moment où on l'entend, de par son effet des plus ingénus. Comme la mode était à l'orgue dit «orchestral», et que l'instrument de Maisonneuve appartenait à cette esthétique, la maison Casavant poussa ses recherches pour améliorer les imitations d'instruments d'orchestre. Notre orgue est ainsi doté d'un jeu de harpe dont les cordes sont frappées grâce à un mécanisme mettant en action de petits marteaux.

Le contrat signé par Monsieur le curé Edouard Contant, le 3 avril 1914, nous apprend que les orgues furent payées 25,000.00 dollars. Est-il nécessaire de souligner que la somme à l'époque était considérable?

La beauté visuelle et sonore de l'instrument est attestée par plusieurs spécialistes. L'un d'eux, le britannique Henry Willis après avoir visité les Etats-Unis, fit un détour à Maisonneuve. Après avoir vu et joué l'instrument, il en fit une critique élogieuse à ses compatriotes britanniques dans un article du périodique *The Organ*. Monsieur Willis n'hésite pas à dire que l'orgue du Très-Saint-Nom-de-Jésus est un chef-d'oeuvre. Il en fait une description complète et empreinte d'admiration, l'orgue en Angleterre n'étant pas encore aussi perfectionné (31). Un rapport similaire fut aussi publié dans les années trente en Italie, mais nous n'avons malheureusement pas en main le volume contenant la critique élogieuse de notre instrument. Nous savons aussi par tradition orale que les orgues de Maisonneuve étaient connues et appréciées aux Etats-Unis puisque la visite de Henry Willis à Montréal avait été fortement conseillée par Lynwood Farnam au moment de son départ pour le Canada, en ces mots: «Don't forget, you must hear Maisonneuve!» (32).

Au cours des années qui ont suivi l'inauguration de l'instrument, de très nombreux concerts furent donnés en notre église et la réputation de nos orgues fit l'envie de plusieurs. Cependant, les difficultés financières de la paroisse ainsi qu'un certain désintéressement dû au renouveau liturgique des années soixante devaient réduire au silence le plus complet cet instrument exceptionnel. Il fallut attendre les années 1978-82 avant que l'idée d'une restauration fasse surface de façon sérieuse.

La restauration des Grandes Orgues.

C'est en 1982 que M. Jean-Yves Marsan, avec l'appui de nombreux citoyens, put contacter M. Christopher Jackson, organiste et professeur à l'Université Concordia, afin de

discuter des possibilités d'un projet sérieux de restauration des orgues du Très-Saint-Nom-de-Jésus. M. Jackson avait déjà touché cet instrument et se montra fortement intéressé à participer à l'effort déjà entrepris. Le Comité du Centenaire d'Hochelaga-Maisonneuve appuya le projet en faisant de la restauration de l'orgue l'un des projets à long terme pouvant être publicisé pendant les festivités.

En 1983, un comité provisoire fut mis sur pied afin de demander les Lettres Patentes pour former «Les Orgues de Maisonneuve» en tant qu'organisme à but non lucratif. C'est un don très généreux du groupe Amitié et Service Troisième Âge qui permit de financer l'obtention de la charte des Orgues de Maisonneuve, ce qui constituait un premier geste concret de la population pour contribuer au projet.

Dès 1980 l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve publiait une série de textes sur les orgues et appelait de tous ses voeux leur rénovation. De plus, fait surprenant, le journal The Gazette et même la chaîne de télévision CFTM-FM consacrèrent un reportage aux Grandes Orgues.

L'organisme «Les Orgues de Maisonneuve» dut attendre jusqu'au 25 avril 1984 pour que les détails soient réglés et qu'il obtienne enfin le document du gouvernement du Québec le constituant en organisme à but non lucratif. Le conseil d'administration décida alors de confier à M. Christopher Jackson la tâche de former un comité d'experts aptes à conseiller «Les Orgues de Maisonneuve» pour mener à bien ce projet. Outre M. Jackson, trois organistes réputés de Montréal se joignirent au groupe. Le travail de Messieurs Christopher Jackson, Gaston Arel, Jacques Boucher et Pierre Grandmaison devait s'avérer des plus importants et nous devons ici leur rendre un hommage très spécial.

C'est en octobre de la même année que Madame Louise Harel, députée péquiste de Maisonneuve, annonçait l'heureuse nouvelle de l'obtention d'une subvention de 125,000.00 dollars pour débiter les travaux. Le comité

d'experts se pencha alors avec une ardeur remarquable sur les possibilités offertes par les différents facteurs d'orgues connus. Finalement, la maison Casavant Frères fut retenue pour effectuer une première phase des travaux. Le 4 décembre 1984, l'organisme « Les Orgues de Maisonneuve » recevait le chèque de la première tranche de la subvention provinciale.

Au début de l'année 1985, une exposition du poète et peintre montréalais Cécile Chabot était organisée à la Maison de la Culture de Maisonneuve afin de promouvoir le projet des orgues de Maisonneuve. En effet, cet artiste de grand talent avait produit pour l'organisme une série de cinq tableaux représentant différents aspects de Maisonneuve. Un coffret de luxe contenant les cinq reproductions était offert au public. Les profits réalisés contribuèrent au financement de la restauration.

Après plusieurs réunions tant du conseil d'administration que du comité d'experts, le contrat fut signé avec la maison Casavant le 2 mai 1985, pour exécuter la première partie des travaux.

L'orgue de chœur.

L'orgue de chœur est composé de deux claviers, appelés grand orgue et récit ainsi que d'un pédalier. Cet instrument comporte 21 jeux. Ces orgues sont placées au-dessus et en arrière du Maître-autel. C'est un instrument complet en lui-même que l'on joue de la tribune sur les mêmes claviers que les Grandes Orgues. Cet orgue de chœur; en réalité un orgue d'accompagnement peut même se prêter de par sa situation par rapport au grand orgue à des effets d'écho et de stéréophonie des plus amusants (33).

Les Verrières.

La politique de splendeur du curé Contant vise à donner un plus grand éclat à l'église. Conséquemment, à l'acquisition des Grandes Orgues, en 1914, on décide d'établir un chemin de croix et d'installer des verrières.



La console des Grandes Orgues de Maisonneuve. Elle contient quelque cent quarante six boutons de registre qui se partagent en quatre-vingt dix jeux.

Photo: Réjean Gosselin.

Collection: A.H.H.M.

L'acquisition de ces oeuvres d'art était un moyen pour les fidèles de témoigner leur attachement à leur église, de mettre leur générosité à l'épreuve. C'est du moins l'avis du curé Contant:

«Je désire embellir notre église d'un chemin de croix de quinze magnifiques tableaux représentant les mystères du Rosaire et acheter des verrières avec divers personnages. Je ne vois pas de plus belle occasion pour vous de perpétuer ainsi votre générosité et votre bon coeur» (34).

L'installation des verrières, au nombre de trente, pour la somme de 15,000.00 dollars en 1915, est un point obscur de l'histoire du Très-Saint-Nom-de-Jésus. En effet, au moment où la commande des verrières fut donnée, la Grande Guerre faisait rage. Le plomb, indispensable à la fabrication de verrières, était réquisitionné pour le matériel de guerre. La lumière n'a pas encore été faite sur la façon dont les verrières ont été obtenues et transportées de Limoges en France à Maisonneuve. Le passeport pour Hochelaga-Maisonneuve rapporte ce qui suit:

«La fabrication des verrières a soulevé de vives réactions et leur transport par bateau de France à Maisonneuve a dû se faire avec la discrétion la plus totale» (35).

À l'intérieur du sanctuaire, on retrouve quelques verrières à l'image des patrons des premiers curés du Très-Saint-Nom-de-Jésus. Ainsi, Saint-Georges, Saint-François d'Assise, Saint-Edouard et Saint-Nicholas jettent un regard protecteur à l'avant de l'église. Le sanctuaire renferme aussi des verrières personnifiant Saint-Paul, en l'honneur de Paul Bruchési, archevêque de Montréal, et Saint-Joseph patron du Canada

Dans le transept, tout au long des murs latéraux, se côtoient en s'éclairant, des figures connues de l'Eglise, à savoir, les Apôtres.



Verrière personnifiant Saint-Paul à l'intérieur du sanctuaire en hommage à l'archevêque Paul Bruchési. Photo: Yvon Lebeau.
Collection: A.H.H.M.



Verrière personnifiant Saint-Georges en honneur du premier curé Georges Le Pailleur.
Photo: Michel Roy.
Collection: A.H.H.M.

Une des particularités des verrières du Très-Saint-Nom-de-Jésus est qu'elles ne représentent pas que des figures saintes, ce qui est singulier. En effet, une d'entre elles illustre la Basilique Saint-Pierre et une autre la Catacombe de Saint-Calixte. Dans la partie supérieure de l'église, on peut voir trois rosaces; une personnifiant Sainte-Cécile, elle donne sur la façade de l'église, une autre qui incarne les principaux docteurs de l'Eglise et enfin une dernière qui représente certains évêques connus de l'Eglise Romaine.

La verrière est un élément décoratif consacré. Dans l'Eglise, sa généralisation remonte aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Elle est un peu « la Bible des pauvres », en ce sens qu'elle permet sans avoir recours à des textes, de représenter des scènes à caractère liturgique ou apostolique. En plus de la spécificité de la verrière qui réside dans le fait que la lumière donne vie aux couleurs du verre, celles-ci permettaient la présentation aux fidèles d'images intellectuelles et édifiantes. Sans négliger le pouvoir quelque peu surnaturel qu'on lui accorde:

« Les vitraux dans l'Eglise sont les Ecritures Saintes qui chassent le vent et la pluie, c'est-à-dire toutes les choses du mal, mais qui transmettent la lumière du véritable Soleil, c'est-à-dire Dieu, dans le coeur des fidèles » (36).

Toutes ces raisons expliquent, en partie du moins, l'importance accordée par le curé Contant à l'acquisition des verrières.

La décoration intérieure de l'église.

Pendant les années 1913-1915, la fabrique du Très-Saint-Nom-de-Jésus investit quelque 20,000.00 dollars dans la décoration de l'église. La première manifestation de cette entreprise de décoration est l'acquisition de superbes tableaux qui pour la plupart sont anonymes.

Parmi ces toiles, on distingue au centre de la croisée du transept (plafond) un grand tableau de forme circulaire peint à l'huile sur plâtre. Celui-ci est fini polychrome (de

plusieurs couleurs). Le thème de ce tableau est « Dieu le Père portant le symbole de la Rédemption ». Encore dans la croisée du transept, on retrouve huit anges; quatre portant un encensoir et quatre portant une banderolle. Encore ici, la technique utilisée est l'huile sur plâtre et le fini est polychrome. On peut aussi mentionner que dans les arcades peintes au-dessus des absidioles du transept se trouvent quatre anges peints à l'huile sur plâtre dans les tons d'ivoire.

La quintessence de l'oeuvre décorative est concentrée tout autour de la nef de l'église où sont disposés des tableaux hémicycles (en demi-cercle) de 4.5 mètres de diamètre, peints sur toile et marouflés (appliqués) sur une surface de plâtre. Les thèmes des tableaux enseignent les mystères du Rosaire.

Les mystères joyeux.

- L'Annonciation, Transept gauche, tableau de gauche.
- La Visitation, 4ième tableau à partir de l'arrière.
- La Naissance (Adoration des bergers), 3ième tableau à partir de l'arrière.
- Présentation de Jésus au Temple, 2ième tableau à partir de l'arrière.
- Le Recouvrement (Jésus enseignant aux docteurs), situé au côté gauche de la nef, c'est le premier tableau à partir de l'arrière.

Les mystères douloureux.

- L'Agonie de Jésus (Le Christ au Jardin des Oliviers), nef, côté droit, 4ième tableau de l'avant vers l'arrière.
- La Flagellation, nef, côté droit, 3ième tableau de l'avant vers l'arrière.
- Le Couronnement d'épines, nef, côté droit, 2ième tableau de l'avant vers l'arrière.
- Le Portement de la Croix, nef, côté droit, premier tableau de l'avant vers l'arrière.
- La Mort de Jésus, transept droit, tableau de droite.

Les mystères glorieux.

- La Résurrection, transept droit, tableau de gauche.
- L'Ascension du Christ, Choeur, côté droit.
- La Pentecôte, sur le mur de l'abside du choeur, c'est un immense tableau. (37)
- L'Assomption de la Vierge, choeur, côté gauche.
- Le Couronnement de la Vierge, transept gauche, tableau de droite.

La politique de faste mise en oeuvre par le curé Contant, si elle doit être comprise comme le reflet de son époque, n'en a pas moins posé les germes d'une crise financière qui ne pouvait que se manifester avec acuité au cours des années subséquentes.

-
23. Paul André Linteau; *Maisonneuve, comment des promoteurs fabriquent une ville*, Montréal, Boréal Express, 1981. p.119.
-
24. Linteau, Durocher et Robert; *Histoire du Québec contemporain, de la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p.372.
-
25. Voir *L'industrialisation à Hochelaga-Maisonneuve 1900-1930*, Montréal, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, 1980, p.30-31.
-
26. Payette, Diane, *Passeport pour Hochelaga-Maisonneuve*, Montréal, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, 1981, p.45.
-
27. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus, 1914-1917*, 7 février 1915, p.55.
-
28. *Album Souvenir du Cinquantenaire des F.E.C. à Maisonneuve, 1880-1930*, p.17.
-
29. *Vatican II, Constitution sur la liturgie*, no 120.
-
30. *Le Devoir*, Montréal, Avril 1915, p.4.
-
31. *The Organ*, Vol.II, no. 17, juillet 1925.
-
32. *The Organ*, Vol.II, no. 17, juillet 1925.
-
33. L'auteur tient à remercier Monsieur Claude Bernier, organiste, étudiant en musique à l'Université Concordia, qui l'a si justement conseillé dans la rédaction de cette partie du texte.
-
34. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 13 décembre 1914, p.26.
-
35. Payette, Diane, *Passeport pour Hochelaga-Maisonneuve*, Montréal, Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve, 1980, p.31.
-
36. J. Neale et B. Webb; tran., *Symbolism of Churches and Church Ornaments*, Leeds, 1843, p.297.

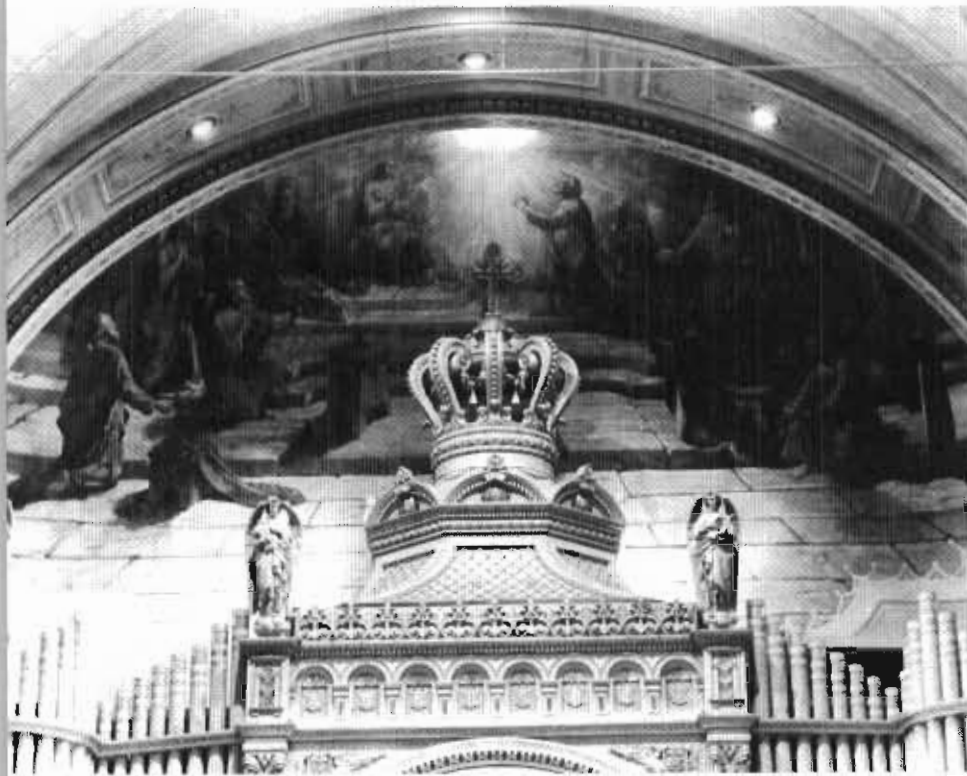


«Le baptême du Christ» attribué à J. Urbirte. Daté de 1915. Il est considéré comme un bien patrimonial par le Ministère des Affaires Culturelles.

Source: Ministère des Affaires Culturelles.



«Vierge à l'Enfant sur croissant de lune» de S. de Misa en 1909.
Source: Ministère des Affaires Culturelles.



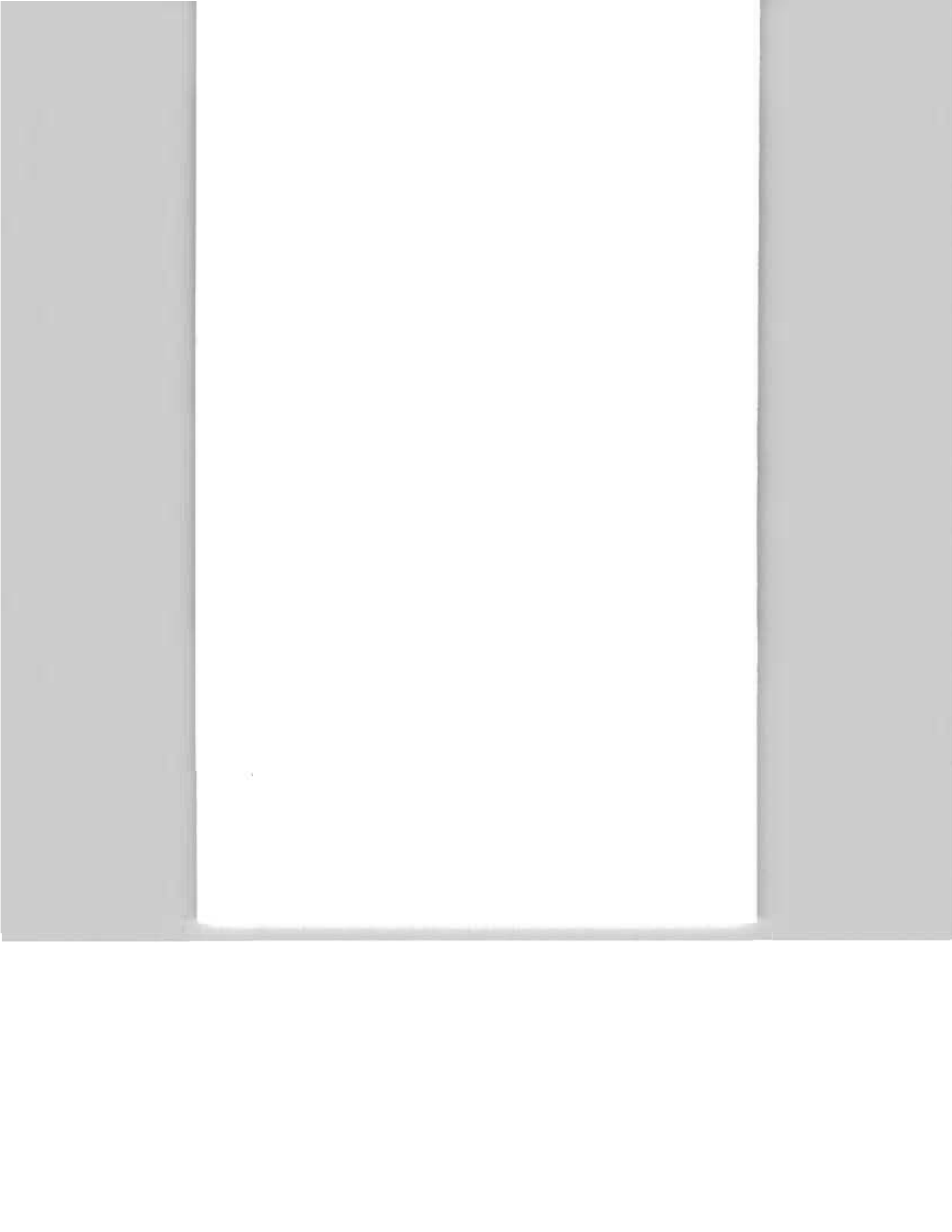
«La Pentecôte».

Fresque décorative illustrant la Pentecôte.
Source: Ministère des Affaires Culturelles.



«La Résurrection»;

fresque située dans le transept droit, côté gauche.
Source: Ministère des Affaires Culturelles.



VII

DE 1920 À 1960, UNE PAROISSE MODÈLE, L'ACTION CATHOLIQUE ORGANISÉE, LA MATURITÉ DE TRÈS-SAINT-NOM-DE-JÉSUS.

C'est au cours de ces années que la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus va atteindre son summum. Dans les années quarante, elle s'impose comme un important bassin de population. C'est également au cours de cette période que la fabrique parvient à assainir les finances paroissiales. Si tout au long des années vingt le conseil des marguilliers avait dû vivre avec une dette avoisinant les 100,000.00 dollars, tôt après la Deuxième Guerre, Très-Saint-Nom-de-Jésus parvient à résorber son déficit tant et si bien que de 1945 à 1957, d'importants surplus financiers vont se dégager. Cette situation financière saine autorise les marguilliers du Très-Saint-Nom-de-Jésus à caresser plusieurs projets; construction d'une centrale paroissiale, aménagement de salles pour les organismes de charité, etc.

Par ailleurs, c'est à l'intérieur de ces paramètres chronologiques que la vie paroissiale va se manifester avec le plus d'intensité, tant au plan des organismes de charité que des groupes liturgiques. Il est vrai que cette caractéristique de Très-Saint-Nom-de-Jésus est valable pour le Québec tout entier. On connaissait le dynamisme des F.E.C. qui se poursuivait au cours de ces années; Servants de Messe, Ligue du Sacré-Coeur, Saint-Vincent-de-Paul juvénile, retraites fermées, autant d'activités qui font de la paroisse un foyer en perpétuelle ébullition apostolique. À ces groupes déjà connus, on peut en ajouter d'autres qui fonctionnent à plein; Dames de Sainte-Anne, Tiers-ordre St-François, Saint-Vincent-de-Paul, cercle Marie Thérèse, etc.

Finalement, la période que nous considérons voit s'engager à Très-Saint-Nom-de-Jésus un clergé nombreux et à certains égards éminent. Six curés vont professer à Maisonneuve pour des périodes diverses. De ceux-ci, quelques-uns figurent parmi les plus illustres de la classe sacerdotale québécoise. Que l'on pense à Mgr Chaumont, ou encore au curé Piette qui a été protonotaire apostolique, vicaire général et recteur de l'Université de Montréal. Quant aux vicaires; ils seront nombreux à se succéder six ou sept d'entre eux desserviront la paroisse en même temps, ce qui est révélateur de l'importance de cette même paroisse.

En somme, Très-Saint-Nom-de-Jésus est un jardin honorable de la chrétienté québécoise, ses arbres nombreux et vigoureux donnent une sève cherchée et recherchée. Voyons plus en détail les lignes de force de cette période.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, deux faits s'imposent avec une pertinence qui va se confirmer dans les années subséquentes. De un, l'Eglise, tant comme institution que comme communauté de foi organisée est le soliveau le plus solidement installé de l'architecture sociale du Québec. Son rôle ne peut que s'accroître.

Au niveau spirituel, l'Eglise, on le sait, est médiation entre Dieu et les hommes. Elle est tout à la fois le magistère qui propose la foi, le ministère qui assure à Dieu le culte qui lui est dû et dicte aux hommes les moyens de salut dont ils ont besoin.

Au niveau institutionnel, l'Eglise est un bataillon de soldats de Dieu qui épuise son pouvoir à travers un réseau d'institutions dont le ministère paroissial n'est qu'un chaînon. Ce complexe institutionnel, du moins de 1920 à 1960, est relativement étanche, sans pour autant être fermé aux laïcs. Le professeur Nive Voisine, dans le cadre de la Commission d'études sur les laïcs et l'Eglise peint ce portrait saisissant de l'Eglise québécoise au faite de sa puissance dans les années quarante:

«L'Eglise dispose donc en 1940 d'au moins 25,000 clercs religieux et religieuses engagés dans la construction de la cité. On les retrouve dans tous les secteurs de la société. Ainsi en 1945, le ministère paroissial n'absorbe que 45% des clercs; les autres sont répartis dans d'autres secteurs d'activités; 10% dans l'aumônerie, 25% dans l'enseignement, 25% dans des postes divers. L'Eglise est donc en mesure d'occuper, comme au Moyen-Age, deux grands champs d'activité; l'éducation et le bien-être. Elle fournit 50% des effectifs humains engagés dans l'instruction primaire et secondaire, plus de 90% des effectifs engagés dans les collèges classiques et remplit bon nombre de postes d'administration et d'enseignement dans les Universités du Québec et de Montréal. Sa position n'est pas moins forte dans le bien-être social; les hôpitaux, les hospices, les sanatoriums, les orphelinats, les crèches, les écoles de réforme sont administrés par l'Eglise et comptent un personnel en grande partie composé de religieux et de religieuses» (38).

De deux, la guerre a été porteuse de rupture, de changements profonds. Elle oblige la collectivité canadienne-française à s'ouvrir sur le monde. Jusqu'alors, le milieu québécois avait été relativement bien préservé des influences extérieures. Avec la guerre, des relents de la civilisation matérialiste américaine contaminent de plus en plus la catholicité québécoise.

L'ensemble de ce courant américain allié à quelque mode typiquement laurentienne, toutes ces nouveautés qui inquiètent les gens d'Eglise sont affublées du titre de «maux des années vingt».

En l'espèce, il s'agit de l'avènement du cinéma, de la diffusion rapide des danses modernes par trop lascives, de la tendance de plus en plus répandue à profaner le dimanche, de la tenue vestimentaire légère des dames, du commerce de l'alcool, de l'attrait qu'exerce la ville pour des milliers de ruraux. Ces changements de valeur qui se voient des attaques au statu quo trouvent aussi des échos auprès de la base, du bas-clergé. Le petit monde de Très-

Saint-Nom-de-Jésus n'est plus exempt de bouleversements, de contagion de ces valeurs importées.

Le premier débat, la première question qui a troublé la quiétude, la tranquillité des gens du Très-Saint-Nom-de-Jésus est celui de la conscription. Bien que nous ne disposions pas de beaucoup d'information à ce sujet, nous savons que les autorités fédérales voulaient utiliser l'Hôtel de Ville et le Marché Maisonneuve comme caserne. Le curé s'y opposa.

Nous pouvons en déduire que le curé n'était pas très favorable à la conscription. Fidèle à la doctrine de l'Église qui prône l'obéissance à l'autorité légalement constituée, ce dernier préconise la prière et la providence pour calmer le climat agité:

« Vous parlez de vous cacher pour échapper à la conscription y réussirez-vous? J'en doute fort. Je ne connais qu'un refuge où vous puissiez vous dérober efficacement aux lois iniques qui vous menacent; c'est le coeur du Divin Maître. Allez à lui, faites lui confiance, il saura bien faire naître des raisons favorables qui vous sauveront de la guerre et vous garderont à vos foyers, à vos épouses et à vos enfants» (39).

L'année suivante, on pouvait lire:

« Au salut, qui sera aussi solennel nous réciterons les litanies du Très-Saint-Nom-de-Jésus afin que la vertu de ce très saint nom de Jésus fasse fléchir les gouvernants de notre pays et les force à renoncer au diabolique projet d'envoyer nos enfants à la guerre» (40).

Autre question qui a eu un retentissement local; la prohibition de l'alcool. Dans les années vingt, certains groupes, l'Église catholique en tête, souhaitaient que le gouvernement interdise la vente de l'alcool, ou à tout le moins, qu'il la règlemente sur une base très sévère. Cette revendication s'appuyait sur la crainte de l'extension du commerce illégal de l'alcool. À Très-Saint-Nom-de-Jésus, il semble que le curé Contant, qui était confronté à l'ensemble de ces problèmes, ait appartenu à l'aile plus conservatrice

du clergé. À propos de la prohibition, celui-ci emboîte le pas en faveur des prohibitionnistes:

«Après chaque messe, ce matin vous êtes priés de signer une requête pour demander la prohibition de l'alcool au gouvernement provincial» (41).

Le relâchement des mœurs, l'introduction d'une certaine désinvolture au niveau de la tenue vestimentaire, la découverte d'une culture matérialiste, voilà ce que constate le clergé local et c'est d'un regard critique qu'il observe ses ouailles. C'est sur un ton sentencieux que le curé désapprouve les danses auxquelles se livrent ses paroissiens:

«Monsieur le curé regrette amèrement d'avoir signé une requête pour empêcher notre ancien Hôtel de Ville et notre salle du marché d'être convertis en caserne pour les soldats. Il aimerait mieux y voir des exercices militaires que des danses organisées par ses paroissiens, surtout en plein temps de l'Avent qui est un temps de pénitence. Prions Dieu qu'il laisse réfléchir nos pères de famille et qu'il leur souffle un plus vif esprit chrétien» (42).

Le même ton condamateur est présent lorsqu'il s'agit de la toilette des dames:

«Un décolletage honteux et dégoûtant se faisait remarquer sur un trop grand nombre de femmes et de filles. Je ne puis m'expliquer comment un mari ou un père de famille souffre dans sa maison ou ailleurs une pareille immoralité. Il ne semble pas s'apercevoir que sa femme ou sa fille ainsi habillée ou plutôt déshabillée n'a que des desseins séducteurs. Elle ne peut avoir d'autres intentions que d'attirer les regards des autres hommes» (43).

Une autre caractéristique de la pratique religieuse des gens d'ici est le respect de la carrière sacerdotale. Pour des raisons historiques, propres à la catholicité québécoise, le curé, particulièrement du début du siècle à la fin des années cinquante est investi d'un pouvoir particulier. Quelle famille n'a pas souhaité offrir un fils à l'Église..

En vérité, le curé est le personnage principal de la paroisse

et son prestige est proportionnel à l'attention qu'il apporte au salut de ses ouailles, lesquelles sont généralement bien encadrées. À bien des égards, le curé exerce un «leadership» local qui l'amène à se préoccuper de questions qui dépassent le cadre de son ministère.

Pour les années que nous considérons, soit 1920-1960, Jean Hamelin a esquissé un profil fort pertinent de ce qu'était le curé type:

«Les curés y sont des notables (dans les paroisses), bien installés au centre du pouvoir local, confluent du religieux, du social, du politique et de l'administratif, profondément impliqués dans le temporel et à même d'imposer des modèles de conduite. Ils exercent un contrôle social indéniable -ce qui n'est pas pour déplaire à certains d'entre eux- qui chez tous va dans le même sens; la soumission à l'autorité, la résignation à son état de vie, le perfectionnement individuel. Mais le curé est aussi l'homme de la communauté, prêt à répondre aux besoins de tous et chacun. Forcément, il met son nez partout. Aux yeux de ses ouailles, il est un homme instruit, détenteur d'une compétence indispensable à la bonne marche de plusieurs affaires collectives ou personnelles» (44).

Les curés de Très-Saint-Nom-de-Jésus, depuis la fin de la Première Guerre mondiale jusqu'à Vatican II, sont assez semblables à l'image qu'en donne Hamelin. C'est-à-dire qu'ils sont au centre de la vie paroissiale. Leur ascendant auprès des paroissiens est certain, leur position les autorise à s'occuper de l'ensemble des problèmes de la collectivité du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

De 1920 à 1960, la cure du Très-Saint-Nom-de-Jésus a été sous la responsabilité de Messieurs Contant, Chaumont, Dupuis, Pineault et Papineau.

Du premier, nous avons déjà abondamment parlé. Le curé Chaumont, quant à lui, a été en poste de 1925 à 1934. Sans aucun doute, le curé Chaumont a été une figure marquante de la paroisse. Très dévoué, ce dernier jouissait de la considération, de l'estime et de l'affection de ses paroissiens.

Une solide formation, alliée à ses qualités personnelles devaient le destiner à des fonctions à l'archevêché de Montréal. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Ste-Thérèse de 1887 à 1895. On le retrouve au Grand Séminaire de Montréal de 1895 à 1898. Un séjour à Rome de 1898 à 1900 complète son cycle académique.

De 1934 à 1941 l'humble pasteur du Très-Saint-Nom-de-Jésus cumulera plusieurs fonctions à l'archevêché de Montréal; vicaire général, directeur diocésain, protonotaire apostolique et évêque auxiliaire. Il est juste de mentionner que le curé Chaumont était un personnage d'envergure. Il se sentait très concerné parce que très impliqué dans les questions relatives à la vie académique. Aussi, fut-il un collaborateur assidu des F.E.C.

Nous ne pourrions passer sous silence la dévotion toute particulière de Mgr Chaumont à l'égard de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Nous connaissons l'importance de cette sainte dans l'histoire de l'Eglise. En 1925, le Pape Pie XI la canonisait et la proclamait patronne des missions.

A cet effet, c'est à la demande du curé Chaumont qu'un groupe de jeunes filles fondent le Cercle Marie Thérèse en 1932. Celles-ci s'emploieront à la confection des trousseaux pour les pères qui partaient en mission étrangère, de même que les objets liturgiques nécessaires à la paroisse. De manière à poursuivre leurs activités les membres du cercle sollicitent l'aumône à domicile et poursuivent leurs quêtes à l'église. Le cercle Marie Thérèse poursuivra ses activités jusqu'au début des années 1960.

Après neuf ans passés à Très-Saint-Nom-de-Jésus, Conrad Chaumont quitte afin de remplir d'autres fonctions diocésaines.

Entre en scène Mgr Joseph-Vincent Piette. Ses responsabilités à l'égard de la cure du Très-Saint-Nom-de-Jésus furent transitoires. En effet, celui-ci fut curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus de juillet 1934 à mai 1935, c'est-à-dire moins d'un an.

Mgr Piette fut un membre éminent du clergé montréalais. Pour bon nombre de ses contemporains, c'est à la paroisse St-Stanislas qu'on l'associe car il y sera curé de 1910 à 1922 et de 1935 à 1944, année où Dieu le rappela vers lui.

Tout comme son prédécesseur Mgr Chaumont, il fut vicaire général en 1922. Il occupa le rectorat de l'Université de Montréal de 1923 à 1934. À ce titre, Mgr Piette poursuivit la politique d'expansion de cet établissement qui acquit son autonomie en 1939.



Joseph Conrad Chaumont; curé de 1925-1934.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.



Joseph Vincent Piette; curé de 1934 à 1935.

Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Son implication paroissiale s'est poursuivie même après son départ de Très-Saint-Nom-de-Jésus puisqu'il était le supérieur ecclésiastique des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de 1922 à 1944.



Les abbés Chaumont, Charron, Rondeau, Beaudoin et Tupin.
Source: Thomas Brouillette.
Collection: A.H.H.M.

S'il faut en croire l'abbé Elie-J. Auclair qui s'est livré à un véritable panégyrique de Mgr Piette, l'ancien curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus était taillé d'un patron plutôt exceptionnel:

« Au moral, Mgr Piette paraissait des plus heureusement équilibré. Intelligent, d'âme sympathique, curieux d'esprit et chercheur, lisant beaucoup, maître de soi, il allait son chemin, tranquille et circonspect, ne brusquait jamais, complimentait volontiers, mais savait en tout rester digne. Un curé de nos amis à tous deux, qui l'a maintes fois fréquenté, me disait hier: « Dans toutes ses relations, Mgr. Piette était charmant. » C'est le mot juste. On l'aurait cru né grand seigneur, mais c'était un grand seigneur accessible et obligeant. Actif, zélé et dévoué, parlant en chaire avec distinction et causant, en tête-à-tête, avec un rare esprit d'à-propos et une aimable abondance, il eut jeune vicaire de nombreux fervents et ferven-

tes. Devenu curé, il se donna entièrement à ses devoirs de pasteur et s'attacha pareillement ses paroissiens et ses paroissiennes. C'est très vrai qu'il y avait en lui je ne sais quel charme. Tout en gardant la distance qui convient, il attirait les âmes et savait les retenir pour les orienter vers le bien. En particulier, il aimait les enfants et se dévouait pour les pauvres, se montrait envers eux paternel, avenant et charitable. Mais ses affections et ses charités restaient discrètes. Dans les paroisses qu'il a dirigées, il eut naturellement plusieurs vicaires. Il les traitait en frère aîné plutôt qu'en supérieur. Aussi tous, sans exception, l'eurent constamment en singulière estime. Les religieux et religieuses de ses écoles, comme aussi ses instituteurs et ses institutrices laïques, furent toujours l'objet de ses prévenances. Tous et toutes le vénéraient. Parlant devant son cercueil, Mgr L'archevêque a dit avec bonheur: «Mgr Piette, c'était par excellence un prêtre gentilhomme» (45).

En 1935, Mgr Piette retourne non sans satisfaction à sa cure de St-Stanislas. Le ministère paroissial sera dès lors assuré par le chanoine Joseph N. Dupuis et ce jusqu'en 1938.

Le chanoine Dupuis était détenteur d'une formation théologique fort enviable. Etudiant au collège canadien de Rome en Italie de 1896 à 1899, il revient docteur en théologie de la Propagande et docteur en droit canonique de l'Apollinaire. Les Frères des Ecoles chrétiennes tenaient en haute estime le chanoine Dupuis:

«Monsieur le chanoine Joseph-Nazaire Dupuis pendant trois ans se fera l'âme des fêtes et de toutes les organisations de l'école. D'une discrétion respectueuse de toute autorité. Il se prêtera avec tact pour mener à bonne fin des questions fort épineuses. encourager, féliciter, aider, montrer avec un bel optimisme le bon côté des choses à qui venait lui demander conseil tels étaient le mobile de toutes ses démarches et les désirs de son âme» (46).

Le successeur du chanoine Dupuis a joué un rôle important dans l'histoire de la paroisse en raison de sa relative longévité chez nous; il s'agit de Lucien Pineault.

Son premier contact avec le quartier remonte à 1906, moment où il était vicaire à la Nativité. C'est sous son administration, le surpeuplement de la paroisse aidant, que la paroisse voit se scinder sur ses flancs Est et Ouest deux portions de son territoire qui vont donner lieu à la naissance de deux paroisses distinctes; St-Barnabé et St-Mathias en 1948.

Si le curé Pineault possédait un franc-parler qui le faisait passer à prime abord pour un homme prompt, il n'en a pas moins été dévoué au travail, généreux de son temps et surtout, il fut un ardent propagandiste de la foi, d'où sa préoccupation particulière pour les missions.

Notre tour d'horizon serait franchement incomplet sans une mention explicite de l'oeuvre de Jacques Papineau qui devait servir la paroisse de 1949 à 1963.



Chanoine Joseph Dupuis; curé de 1935 à 1937.
Source: Les archives de la Paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus.



Lucien Pineault; curé de 1937 à 1949.
Source: Les archives de la Paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Sa formation en philosophie, en faisait un homme porté à la réflexion. Le curé Papineau a connu et participé au

dynamisme de plusieurs groupes paroissiaux, que ce soit les Dames de Ste-Anne, les Ligues du Sacré-Coeur, les Enfants de Marie, etc. C'est sous sa gouverne que des transformations importantes dans l'aménagement physique de l'église ont eu lieu.

On constate en analysant les années 1920-1960, combien la paroisse est le lieu où bat le coeur de l'Eglise. Qui plus est, cette paroisse est beaucoup plus qu'une communauté de foi, elle est aussi une communauté de vie.

Les cercles actifs de résidents à l'intérieur des différents groupes religieux, sont également impliqués dans d'autres organisations qui concernent la vie de leur milieu, mais dont la paroisse est un cadre de référence obligé. La paroisse est une structure d'encadrement qui circonscrit l'ensemble des activités civiles ou religieuses.

Pour illustrer notre propos, nous pouvons citer l'exemple de la naissance de la caisse populaire de Maisonneuve. Les milieux nationalistes des années quarante, tels la société Saint-Jean Baptiste, encourageaient la mise sur pied d'institutions financières canadienne-françaises. On voulait que l'épargne d'ici profite aux gens d'ici. Or, l'ancêtre de ce qui allait devenir la caisse populaire opéra initialement un comptoir dans le sous-sol de l'église, et ce de 1943 à 1944. C'est dire l'importance de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus comme pôle social. De plus, la première assemblée générale eut lieu en 1944 sous la présidence d'honneur du curé Pineault.

C'est suite à la demande des paroissiens de Très-Saint-Nom-de-Jésus, en février 1943, en vertu de la loi des syndicats coopératifs du Québec que la caisse populaire fut créée. La caisse populaire de Maisonneuve est donc un produit de l'élite religieuse et laïque de la paroisse. À cette fin, dès le début de ses opérations, elle fut placée sous la protection spéciale du Sacré-Coeur de Jésus et du Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Certains témoignages oraux de paroissiens de longue date

nous ont révélé qu'au moment de la fondation de la caisse, le curé Pineault était opposé à pareille entreprise. Son opposition était vive et réelle, tant et si bien que l'évêché montréalais dut intervenir pour ramener le bon pasteur à l'ordre... L'opposition du curé était imputable au fait que la fabrique faisait affaire depuis longtemps avec la banque d'épargne du district de Montréal, dont le gérant était un ami personnel du curé. Cependant, aucun témoignage écrit ne peut confirmer ces assertions.

Une chose est certaine, les maîtres d'oeuvre de la fondation de la caisse populaire de Maisonneuve étaient très près de l'Église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, soit à titre de marguilliers ou responsables de mouvements religieux. Cette institution financière visait d'abord à servir les fidèles de la paroisse. Qu'il suffise de rappeler que plusieurs membres fondateurs ont été très liés à la direction de l'Église; le notaire Legault maître de chapelle, William Monarque ancien marguillier, tout comme Ephrem Filion. Quant à Lucien Amyot et Roland Morin, tous deux membres du premier conseil d'administration, ils seront marguilliers quelques années plus tard. Fort significatif est le fait qu'initialement la caisse populaire était connue et enregistrée sous le nom de caisse populaire du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve. Ce n'est qu'en 1953, lors de son assemblée générale qu'elle décida d'opérer sous le nom de caisse populaire de Maisonneuve et ce à travers la ville de Montréal. Cette décision consacrait le rayonnement de cette succursale qui desservait un nombre sans cesse croissant d'anciens sociétaires qui avaient quitté la paroisse mais demeuraient dans le quartier.

Ceci nous permet de relater un événement majeur de l'histoire de la paroisse au début des années cinquante, soit la création des paroisses St-Barnabé et St-Mathias. À ce moment, l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus n'était plus en mesure de recevoir tous les fidèles qu'on estimait à près de 16,000, répartis en 3,300 familles. Le manque d'espace, la crainte de ne pas offrir l'encadrement suffisant, comprenons ici de ne pas pourvoir adéquatement au bien spiri-

tuel des âmes, entraînent la subdivision de la paroisse.

St-Barnabé et Très-Saint-Nom-de-Jésus vont néanmoins demeurer très liées. Les travaux de construction de l'église en devenir débutèrent en 1951. Le sous-sol du bâtiment fut accessible au public dès 1952, et c'est d'ailleurs à cet endroit que la messe se déroulait jusqu'à la bénédiction de la nouvelle église en mai 1953. Le nouveau « temple » religieux a été conçu de manière à accueillir 1000 fidèles. Jusqu'à ce que la paroisse ait installé tous ses services, plusieurs de ses activités se déroulaient au sous-sol de Très-Saint-Nom-de-Jésus.



L'église Saint-Barnabé fondée en 1952 à même le territoire de la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus.
Source: Archives de la paroisse Saint-Barnabé.
Collection: A.H.H.M.



Eglise Saint-Mathias en 1987, fondée en 1952 à même le territoire de la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus.
Photo: Michel Roy
Collection: A.H.H.M.

L'impact le plus durable de ce morcellement de la paroisse est une baisse des revenus corrélative à la diminution du nombre de paroissiens. Une manifestation concrète de cela est que la fabrique s'était engagée à verser quelque

100,000.00 dollars à chacune de ses paroisses naissantes. Il s'avéra qu'elle ne put rencontrer ses obligations totalement à l'égard de St-Mathias où seulement 70,000.00 dollars purent être acheminés. Ce qui ne manqua pas de se révéler un point de tension entre les deux paroisses.

La diminution des revenus de la fabrique portait d'autant plus à conséquence que depuis 1945, l'idée qu'il serait intéressant pour la paroisse d'ériger une centrale paroissiale qui permettrait de réunir l'ensemble des oeuvres catholiques actives avait fait son chemin.

Afin de mener ce projet à terme, il était nécessaire d'acquérir un terrain, puisque l'évêché s'opposait à la construction d'une nouvelle bâtisse sur le terrain de l'église.

Le sérieux de ce projet est corroboré par le fait que l'administration paroissiale fit l'acquisition du terrain Mongeau, situé sur le boulevard Morgan, en 1945, au coût de 20,000.00 dollars. Dans le contexte où l'action catholique dite « spécialisée » atteignait des sommets impressionnants, que ce soit au chapitre de la participation, du recrutement ou des champs d'action, tant chez les laïcs que chez les religieux, la fabrique du Très-Saint-Nom-de-Jésus se faisait forte d'un investissement des plus avendus. Dans les années cinquante, dans la seule paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus, quinze associations à vocation religieuse, caritative ou spirituelle existaient en tant qu'entités organisées.

Les moins connues de ces associations ne sont pas les Dames de Ste-Anne, la ligue d'Action catholique, la Saint-Vincent-de-Paul, les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Coeur, les Servants de Messe, la jeunesse ouvrière catholique, le Tiers-ordre Saint-François ou l'Amicale Maisonneuve.

Le redécoupage de la carte paroissiale compromettait la vitalité financière de la paroisse, sans pour autant la pousser vers l'indigence. Si bien que le terrain de la rue Morgan dut être vendu à la compagnie de « Construction Idéale » en 1955, pour la somme de 35,000.00 dollars. La

centrale paroissiale n'a donc jamais vu le jour.

Cependant, si les oeuvres d'action catholique n'ont jamais disposé d'un lieu physique propre pour coordonner leurs activités, outre les salles du presbytère ou le sous-sol de l'église, elles ont quand même fait montre de beaucoup d'initiative et d'ingéniosité pour s'organiser et se financer.

On organisait des soirées, des activités musicales. Un exécutif était élu, dont le président et la vice-présidente étaient rémunérés afin de coordonner les quinze oeuvres de charité et de mettre sur pied des campagnes de souscription.

On pouvait lire dans *Les Nouvelles de l'Est* la publicité suivante:

«Me. Roland Langlois P.C.P. qui sera maître de cérémonies, ce soir au Marché Maisonneuve, à la grande soirée en faveur des quinze oeuvres de Très-Saint-Nom-de-Jésus. C'est au cours de cette soirée-concert qu'on aura des élections pour la présidence (avec \$1000.00 dollars à celui ou celle qui accrochera la job avec \$300.00 dollars pour la job de vice-présidente etc».

En ce temps où l'engagement en faveur d'activités paroissiales connaissait des heures de gloire, une figure dominante du quartier, le notaire J. Théo Legault se consacrait sans relâche à la direction du choeur de Maisonneuve. Depuis 1903, le notaire Legault dirigeait le choeur de Maisonneuve, poste qu'il conserva pendant plus de quarante ans.

Faut-il rappeler que ce même choeur avait une renommée qui dépassait de beaucoup les frontières de Maisonneuve. Ainsi en 1932, «La Chorale de Maisonneuve» illustre publiquement, un soir la conférence de M. Noël Charbonneau, docteur en musique et président de la chorale Scola Coantum. Pour cette occasion, l'ensemble avait préparé des pièces de chant grégorien et de polyphonie sacrée de la Renaissance et de la période contemporaine.

Pour terminer en beauté l'étude des années 1920-1960, il est de bon aloi de soumettre à l'observation les principaux mouvements d'action catholique.

Les Dames de Sainte-Anne

Il est difficile de parler du catholicisme québécois sans mentionner l'oeuvre des Dames de Sainte-Anne.

Ce mouvement fut fondé en 1876, au statut d'archiconfrérie à Ste-Anne de Beaupré. Très rapidement, plusieurs fraternités affiliées se disséminèrent à travers le Québec. Au paroxysme de son rayonnement, cette congrégation pouvait s'enorgueillir de compter dans ses rangs 100,000 membres.

La congrégation de Ste-Anne est un cercle de prière qui aura des préoccupations vers la pastorale sociale dans les années soixante. Le manuel de cette congrégation définit son orientation comme suit:

«La congrégation de Ste-Anne est une réunion de dames chrétiennes qui veulent s'appliquer et s'entraider mutuellement à la pratique des vertus et des devoirs de leur état, sous la protection spéciale de Ste-Anne. Le but de cette association est de procurer à ses membres le moyen de s'instruire plus particulièrement de leurs devoirs, et de les rendre plus aptes à remplir comme il faut leurs obligations correspondant à leur condition, enfin, la charité étant regardée comme l'âme de toute association, la congrégation a encore pour but de subvenir selon ses moyens aux besoins de ses membres qui seraient affligés par la maladie».

Il s'agit donc de réunions de femmes chrétiennes qui cherchent à parfaire leurs rôles d'épouse, de mère et de croyante. Pour ce faire, la prière et la charité sont les avenues retenues.

Pour ce qui était du volet prière, les réunions se tenaient une fois par mois. Elles débutaient par un cantique suivi

par la récitation du chapelet, d'une prière à Ste-Anne et d'un sermon du curé, le tout se terminant par le salut au Saint-Sacrement.

De plus, les membres étaient tenues d'assister aux grandes fêtes paroissiales, spécialement à la Fête-Dieu, où elles s'associaient à la procession ou encore aux obsèques d'une des leurs en formant une haie d'honneur autour du cercueil. Il était d'usage en ces occasions, pour les Dames de Ste-Anne, de porter une écharpe de couleur mauve bordée de franges dorées et épinglée par une médaille d'argent. Ces attributs leur avaient été offerts lors de leur engagement dans la confrérie.

Le volet pastorale qui sera accentué dans la foulée de Vatican II commande aux Dames de Ste-Anne de collaborer aux divers organismes charitables, ce qu'elles ne manquent pas de faire depuis leur fondation en 1901 jusqu'à leur dissolution en 1972. Cette dissolution était imputable à l'évolution des moeurs, à la difficulté du recrutement et à la diminution du nombre de présences au sein de l'association.

Cependant, les Dames de Ste-Anne représentent un temps fort de la vie paroissiale. Dès 1964, la demande du curé Laramée aidant, elles étendent leur apostolat auprès des démunis, sous la tutelle d'une religieuse de la Providence, Soeur Marie Lévesque.

Les Dames de Ste-Anne vont travailler jusqu'à trois ou quatre fois par semaine à la remise en bon état du linge reçu au Vestiaire, linge qui doit être distribué aux nécessiteux. Ce vestiaire était situé dans le même alignement que le garage et débouchait sur la rue De Lasalle.

Afin de pourvoir à l'achat du linge manquant, les dames faisaient alternativement une réunion et une partie de cartes à chaque mois, les profits allant à l'oeuvre du Vestiaire. De cette façon, elles ont habillé les premiers communiantes et premières communiantes et leur ont taillé des aubes.

Pendant plusieurs années, les E. Blais, S. Bouchard, R. Deschênes, P. Piché, Boisjoly, Letellier, Renaud, et combien

d'autres ont fait de cette congrégation un élément moteur de notre paroisse dont le zèle était aussi méritoire qu'exemplaire.

La Société Saint-Vincent-de-Paul

La congrégation que fonda Frédéric Ozanam en 1833 en France a eu une longue vie et un vif retentissement chez nous à Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Le voeu qui a présidé à la fondation de cette société est de permettre aux chrétiens laïcs de se solidariser et de venir en aide aux plus démunis. En quelque sorte, de se mettre au service des pauvres. En somme, la Société Saint-Vincent-de-Paul axe son action sur la charité et l'entraide à l'enseignement des valeurs chrétiennes.

À l'intérieur de cette société, les membres s'engagent librement sans la moindre contrainte. Les Vincentiens sont animés d'un très grand sérieux. Une grande rigueur morale caractérise leur engagement. Le premier apprentissage des membres consiste à se connaître et à expérimenter une rencontre avec les pauvres.

La règle de la Société veut que les membres s'assurent en autant que faire se peut, de répondre à leur vocation par une vie charitable et apostolique. Cela veut dire témoigner de sa foi par l'amour personnel de ceux qui souffrent. La Société est par ailleurs traditionnellement pauvre. Elle donne au jour le jour ce qu'elle reçoit de ses membres et de ses bienfaiteurs. En fait, la Société Saint-Vincent-de-Paul possède quatre sources de revenus; une cotisation des membres à la fin de chaque réunion, une quête annuelle du curé de la paroisse, une guignolée effectuée un dimanche de novembre et une distribution de paniers de Noël organisée par le Conseil Central aux différentes Conférences.

La croyance est répandue parmi les membres que pour entrer en dialogue avec les pauvres, il faut être soi-même pauvre d'une certaine manière. L'esprit de pauvreté étant avant tout un esprit de partage où prime la volonté de ne pas retenir les richesses sans bon usage.

Sans être rigoureusement sélectif, le processus d'adhésion est strict. L'aspirant candidat doit faire présenter son nom à la Conférence par le président. Par la suite, les membres de la Conférence décideront par élection si le candidat est accepté ou refusé.

L'organisation de la Société Saint-Vincent-de-Paul est articulée autour de plusieurs instances. En premier lieu, le Conseil général qui siège à Paris, à qui il appartient de coordonner les activités de la société à travers le monde. Les autres instances sont le Conseil supérieur formé des présidents des Conseils particuliers, qui sont composés des présidents des Conseils centraux et enfin les Conseils centraux constitués des présidents des Conférences.

C'est au niveau des Conseils et des Conférences que l'action sur le terrain se met en branle. Dans un premier temps, les Conseils animent et coordonnent les activités des Conférences. Ils examinent annuellement les comptes rendus d'activités et transmettent rapidement leur avis au conseil dont ils dépendent. Ces mêmes Conseils, dans la mesure du possible, organisent des sessions d'information destinées aux confrères et futurs confrères. Il va sans dire que ces sessions ont une forte teneur spirituelle.

La Saint-Vincent-de-Paul s'est aussi imposée dans notre paroisse par la tenue du Vestiaire. Ce Vestiaire était un mini-magasin destiné à fournir à des prix minimes des vêtements aux familles moins fortunées. Le Vestiaire put compter sur le dévouement de Soeur Marie Lévesque qui était pensionnée par le Conseil Central. Elle fut remplacée par Mme Blais qui y consacra tout autant d'énergie et d'attention jusqu'à la fermeture du Vestiaire en 1984.

En définitive, la Société Saint-Vincent-de-Paul dans sa dimension locale est un exemple des plus éloquents de gens modestes qui s'impliquent au service d'autrui. Entre autres, les Vanier, Fortin, Marchand, Drouin, Picard, Lacasse, Lemonde, Tessier, ont donné vie à cette congrégation.

La Ligue du Sacré-Coeur

Nous savons que cette ligue a eu son pendant pour les jeunes adultes à l'école Chomedey-de-Maisonneuve.

La Ligue du Sacré-Coeur, qui n'était pas une congrégation ou une confrérie, mais un rassemblement d'hommes qui recherchaient l'union de tous les coeurs chrétiens avec le Sacré-Coeur, a été un guide important pour le maintien de l'esprit chrétien dans les familles et chez les hommes.

Dans sa quintessence, cette ligue qui a compté près de 200,000 membres était une société d'hommes qui reconnaissaient le Sacré-Coeur comme leur chef. Elle avait à bien de comprendre ses idées, ses plans de vie, et de les faire connaître et aimer. Les ligueurs vivaient selon deux principes de base; spiritualité et apostolat. La Ligue du Sacré-Coeur trouvait sa cohérence en un faisceau de ligues qui cohabitaient en une fédération nationale dont de multiples ramifications permettaient une présence paroissiale.

Une série de règles étaient à respecter pour devenir ligueur. D'abord, avoir 15 ans révolus, faire la communion réparatrice au moins sur une base mensuelle, de manière à resserrer les liens qui unissent au Christ, respecter le dimanche qui se devait de rapprocher les familles, observer le respect de Dieu, Etre suprême, tout puissant et la soumission aux directives de l'Eglise, elle-même épouse du Christ. Finalement, les ligueurs devaient éviter toute forme d'intempérance.

La Ligue du Sacré-Coeur comprenait plusieurs cellules d'une dizaine de personnes qui étaient sous la responsabilité d'un chef de groupe, lequel devait se faire l'apôtre auprès de ceux qui lui étaient confiés, c'est-à-dire qu'il devait donner l'exemple d'une vie chrétienne modèle, respectueuse des règles de la ligue.

Les chefs de groupe étaient eux-mêmes regroupés en un conseil à qui incombait la direction paroissiale de la ligue. Comme l'ensemble des mouvements pieux, la ligue du Sacré-Coeur était très solidaire de l'ensemble de la vie

paroissiale. Aussi, une réunion mensuelle était-elle requise, de même qu'une rencontre à chaque dimanche. Sans faire une liste exhaustive nous pouvons nommer, en tant que figures responsables de ce mouvement: Roméo Deschênes, Paul Marsan, Paul Lortie, J.H. Deschênes, etc.

Les Enfants de Marie

Avec les Enfants de Marie, plusieurs jeunes filles ont vénéré la Vierge.

L'histoire de cette association est intimement liée aux apparitions de la Vierge à une soeur de la charité; Catherine Labouré. La croyance est à l'effet que la Sainte Vierge ait révélé à la jeune fille un message dans lequel elle la chargeait de transmettre à son directeur, M. Aladel, les paroles suivantes: «Mon père, la Sainte Vierge veut de vous une mission. Elle veut que vous commenciez un ordre; vous en serez le fondateur et le directeur. C'est une confrérie des Enfants de Marie».

C'est de cette manière quelque peu surnaturelle et par les voies les plus directes que cette association naquit. Si à l'origine l'association était l'apanage des Soeurs de la Charité, Pie IX élargit son rayonnement à l'ensemble des jeunes filles catholiques.

La dévotion à la Vierge Marie que les jeunes filles sont invitées à prendre comme modèle de vertu, surtout à la période de l'adolescence, voilà la raison d'être de cette association féminine tout entière orientée vers des objectifs marials.

En égard à l'âge, on réunissait les jeunes filles en différentes sections; cadettes âgées de 14 ans, aspirantes de 15 ans, les Enfants de Marie de 16 à 30 ans et les amies de Marie âgées de plus de trente ans. Les jeunes filles malades bénéficiaient de l'encouragement d'une section spéciale appelée l'Amicale N.D. d'Espérance.

Les membres se réunissaient mensuellement. Elles jouis-

saient de la possibilité d'être conseillées par un directeur. À ce propos, le supérieur de la mission fait office de directeur général et a par conséquent le pouvoir de nommer les sous-délégués qui établissent à leur tour l'association au niveau local. Les prêtres de la mission en ont donc la charge puisqu'ils ont le même fondateur que les filles de la Charité Saint-Vincent-de-Paul.

Pour se faire représenter, le directeur général déléguait un sous-directeur qui était chargé de pratiquement tout ce qui concernait le fonctionnement de l'association à travers le monde. L'autorité de cette même direction, la Permanence mariale assurait le travail pratique de liaison et d'animation.

Au niveau local, la direction est assurée par un prêtre directeur qui est habituellement le curé de la paroisse ou l'aumônier de l'institut. Le poste de directrice était généralement occupé par une religieuse.

Les personnes mentionnées au paragraphe ci-dessus présidaient les réunions du Conseil, étudiaient les admissions, organisaient les différentes activités et veillaient à la bonne marche de l'association. Outre la direction, le Conseil était composé d'une secrétaire, d'une trésorière et d'une bibliothécaire, toutes élues par le Conseil.

Les réunions mensuelles auxquelles étaient conviées les Enfants de Marie prenaient la forme suivante, d'abord chants et oraisons vocales ainsi que méditation commune. Par la suite, on procédait à un examen des activités du mois précédent. Suivaient les directives pour le mois, évidemment d'inspiration mariale. Le tout se terminait par une prière à la Sainte Vierge. Il arrivait de temps à autres que les réunions n'aient qu'un but amical, cette commune dévotion à la Sainte Vierge n'étant pas sans créer de solides amitiés.

Pour être membre, il importait d'avoir la reconnaissance du Conseil qui recevait les candidatures au vote secret. Les postulantes étaient jugées selon leur niveau d'instruction

religieuse, leur conduite et leur désir de se perfectionner. Les filles étaient reçues lors de grandes fêtes mariales au cours desquelles elles se consacraient à la Vierge Marie.

Le Tiers-ordre de Saint-François

Le dernier mouvement d'action catholique dont nous voudrions parler est le Tiers-ordre de Saint-François. Ce mouvement plonge ses racines dans la nuit du moyen-âge, au moment où Saint-François d'Assise, histoire de permettre aux laïcs de se reconcilier avec la vie franciscaine sans les contraindre à la vie sacerdotale, fonda l'ordre.

Ce mouvement est une association de fidèles qui font profession de tendre à une vie chrétienne parfaite par l'observance d'une règle qui leur est propre et adaptée à la vie des laïcs dans l'esprit de l'Ordre franciscain. Cette association leur donne tous les avantages spirituels auxquels ont droit les religieux franciscains. La fraternité constitue donc un troisième Ordre de la Communauté franciscaine et peut être considérée au même titre que les Minimes et les Clarisses dont la règle a aussi été fondée par Saint-François.

Le premier but de cette fraternité est la sanctification individuelle de ses membres. C'est ce qui assure à cette association toute sa force et sa vitalité car chaque membre y trouve les principaux avantages de la vie religieuse sans avoir à quitter sa famille ni à négliger ses devoirs. Enfin, son deuxième but est la régénération de la société par l'apostolat, c'est-à-dire par le travail à la sanctification d'autrui.

La direction du Tiers-ordre était constituée d'un président ou d'un supérieur, d'une assistante trésorière, d'une secrétaire, d'une maîtresse novice visiteuse de malades et d'une téléphoniste. Chaque membre payait une contribution annuelle de 0.50 cents.

En résumé, le Tiers-ordre possédait une doctrine, était mû par l'esprit de la fraternité et usait de la méthode de l'association.

Ce mouvement eut beaucoup d'impact. Pour un certain temps, il était composé de 15,521 tertiaires pour la seule ville de Montréal, et de 97,413 tertiaires pour la province de Québec.

Les personnes qui voulaient y adhérer devaient avoir au moins quatorze ans révolus. Le membre était admis après un noviciat d'un an. Avant l'âge de quatorze ans, les aspirants et aspirantes pouvaient être admis dans les Cordières de Saint-François, ce qui les préparait à l'entrée dans le Tiers-ordre.

L'habit du Tiers-ordre consistait en une tunique brune, un cordon blanc, un chapelet, un crucifix ainsi qu'un voile noir pour les soeurs. L'habit ne se portait qu'en des circonstances spéciales avec une permission de l'autorité, pour des réunions, des funérailles et des processions. En temps ordinaires, on ne portait qu'un scapulaire et un cordon blanc.

Le tertiaire (membre de la fraternité) s'appliquait donc à pratiquer pendant toute sa vie l'humilité, la charité et la pénitence suivant l'exemple de Saint-François. Il s'engageait à réciter douze « Notre Père, Je vous salue Marie et Gloire au Père » hebdomadaires. Il assistait enfin à un triduum de trois jours de prière et de réflexion sur l'évangile. C'est à cette occasion qu'on procédait à la prise d'habits des aspirants et à la profession des novices qui avaient terminé leur année de noviciat. Au cours des années soixante, la règle fut modifiée et le port des signes extérieurs fut abrogé.

Frappé par l'influence exercée par le Tiers-ordre sur la formation spirituelle des laïcs, Mgr Bourget était désireux d'amener dans son diocèse une institution si bienfaisante. Les Sulpiciens dirigèrent les premières fraternités franciscaines de la ville. Celle des soeurs fut fondée le 6 mai 1863 et celle des frères, le 13 juin 1866.

Les franciscains qui revenaient définitivement au Canada en 1860 devinrent tout naturellement les directeurs des deux fraternités. Ils possédaient leur chapelle, leur biblio-

thèque ainsi qu'une imprimerie pour leur revue. Cette maison dite «Saint-Antoine» siégeait sur la rue Lagauchetière à l'angle de la rue Plessis, là où fut construit l'édifice de la Société Radio-Canada.

En notre paroisse, c'est le 18 mars 1923 que Mgr Gauthier, administrateur apostolique, établit dans la chapelle du sous-sol de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus une fraternité pour les soeurs. Elles ont pour patronne et titulaire Sainte-Catherine de Bologne. Les hommes, eux, ont pour patron et titulaire Saint-Roch (saint laïc). Les Tiers-ordres des hommes et des femmes fonctionnent séparément. Monsieur l'abbé R. Trudeau était présent lors de cette inauguration.

Aujourd'hui, les membres sont au nombre de dix. Ils assistent aux réunions régulièrement malgré le décès de plusieurs d'entre eux et l'isolement de certains tertiaires (ceux qui ne font pas partie d'une fraternité en particulier). La relève n'existe pas car depuis les années soixante, avec les changements de mentalité les fidèles se sentent moins attirés par cette forme de vie. Les membres restant mettent leur foi en Jésus et tentent d'être des messagers d'espérance en ces temps difficiles.



-
37. Dans un memo conservé au Ministère des Affaires Cultureles, il est dit au sujet de cette toile; « La sacristine qui travaillait en 1974 à Saint-Enfant-Jésus du Mile-End affirme avoir vu la signature de Georges Delfosse au bas de ce tableau. Elle travailla à Très-Saint-Nom-de-Jésus pendant 14 ans».
-
38. *Histoire de l'Eglise Catholique au Québec: 1608-1970*, Montréal, Fides, Tome I, pp.63-64.
-
39. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 20 janvier 1917, p.395.
-
40. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 20 janvier 1918, p.54.
-
41. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 26 novembre 1916, p.276.
-
42. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 5 décembre 1930, p.30.
-
43. *Les Prônes du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 15 avril 1917, p.340.
-
44. *Histoire du Catholicisme Québécois*, Tome I, p.335.
-
45. *Voix Nationale*, janvier 1945, p.15-16.
-
46. *Album Souvenir du Cinquantenaire des F.E.C. à Maisonneuve: 1880-1930*, p.18.



VIII

LES ANNÉES 1960-1987, UNE PAROISSE DE PLUS EN PLUS LAÏQUE...

À l'instar des autres paroisses québécoises, de puissants facteurs de corrosion ont amené la paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus à se transformer vers une plus grande sécularisation.

De ces facteurs se classe au premier rang le rôle sans cesse croissant des laïcs dans la vie paroissiale. Bien sûr, la paroisse n'est plus le centre de gravité de la communauté. Du moins, un certain nombre d'activités échappent à son contrôle. Néanmoins, une série de groupes à vocations diverses vont insuffler à Très-Saint-Nom-de-Jésus un vent de dynamisme. Ce dynamisme lui a permis de jouer un rôle moteur dans l'établissement du C.L.S.C. et dans la question de logement.

La valorisation du laïcat qui s'inscrit dans la foulée de Vatican II peut être comparée à une valse en trois temps; d'abord on assiste à l'émergence de groupes qui vont intervenir auprès d'une clientèle particulière dans un but rigoureusement défini. Ces groupes vont offrir des services à la collectivité; Entraide Hochelaga-Maisonneuve, Parents Uniques, Service à l'Habitation H-M, Réseau Urgence-Feu, Collectif sur l'aménagement urbain, Brigade d'Agence de Malt, etc. Dans ce cas, le caractère confessionnel des interventions est à peu près inexistant. On vise uniquement à secourir ou à fournir une expertise afin d'intervenir plus efficacement dans son milieu.

Une deuxième famille de groupes se spécialise dans les questions à connotation plus pastorale, plus liturgique. À

la différence des époques antérieures, la connaissance des sacrements, de la vie liturgique n'est plus une donnée fondamentale. Dès lors, la paroisse va mettre sur pied des comités chargés de faire connaître ces facettes de l'Eglise. En propre, il s'agit du Service d'Orientation des Foyers, de la Pastorale des Fiancés, de la Pastorale scolaire, du Service Education de la Foi des Adultes et du Comité de Liturgie.

Enfin, une des caractéristiques des deux dernières décennies est la présence d'un secteur jeunesse, fort et dynamique. Ceci est imputable à la mise au monde d'un Centre de loisirs à la fin des années soixante et à la constitution d'un groupe de scouts et de guides qui, à sa façon, va faire office de catalyseur dans les années 1976-1977.

L'étude de ces années révèle le déplacement du champ d'intervention de la paroisse. Jadis, l'espace propice à l'engagement était tout entier occupé par les questions et les activités liées à la diffusion des Saintes Ecritures, ou à la connaissance de la doctrine sociale de l'Eglise, dont la manifestation quotidienne était l'action catholique spécialisée avec ses multiples variantes; Dames de Sainte-Anne, Ligue du Sacré-Coeur, Enfants de Marie, etc.

Au fur et à mesure que s'égrènent les années des décennies soixante et soixante-dix, les marguilliers sont sollicités très concrètement par les choses de la cité; vente du presbytère, fonctionnement des loisirs, tarissement des sources de revenus, mise sur pied d'un bingo, réparation de l'église, aide aux plus démunis, etc.

Ces années voient une certaine métamorphose du profil des paroissiens. L'attrait des banlieues prive Très-Saint-Nom-de-Jésus d'une portion de ses paroissiens les plus anciens et les plus engagés. La construction de l'autoroute Ville-Marie et son cortège de destruction de résidences et d'entreprises provoquent le départ de plusieurs familles à la défaveur d'un quartier qui déjà se dépeuplait et se désindustrialisait. Conjuguée à cela l'arrivée de paroissiens plus pauvres, moins enracinés, il n'en faut pas plus pour justifier l'orientation de la pastorale vers des buts plus sociaux.

Les vingt-sept dernières années ont vu s'engager à Très-Saint-Nom-de-Jésus cinq curés dont trois étaient diocésains et deux rédemptoristes.

Le curé Papineau en poste jusqu'en mai 1963 a déjà fait l'objet de notre attention. Son successeur, Jacques Laramée nous est moins connu. Cependant, le curé Laramée qui fera bénéficier les paroissiens de Très-Saint-Nom-de-Jésus de ses loyaux services pendant plus de cinq années, soit jusqu'en 1969, est associé à une période riche en changements. La vie sacerdotale a exercé beaucoup d'attrait chez la famille Laramée puisque neuf enfants sur treize ont revêtu l'habit religieux.

Après ses études à Brébeuf et au Grand Séminaire de Montréal, Jacques Laramée est ordonné en juin 1943 par Mgr Joseph Charbonneau. Avant de servir la paroisse, le curé Laramée a cumulé plusieurs fonctions; vicaire à la Basilique, aumônier de la J.O.C., vicaire-supérieur de la maison Pie-XII, curé à Rivières-des-Prairies.

Lorsqu'on pense au ministère du curé Laramée, on évoque tout naturellement Vatican II. Ce concile convoqué par Jean XXIII a permis à l'Eglise de faire le point. La barque de St-Pierre était difficile à gouverner et la chaloupe de Ste-Anne, Québec, n'échappait pas aux ressacs. Vatican II introduit un train de réformes vis-à-vis desquelles Très-Saint-Nom-de-Jésus s'ajusta. Ainsi le curé Laramée rapprocha l'autel de l'assemblée, la messe fut dite en langue française et dans l'homélie, on insista moins sur la pénitence que sur la louange.

Vatican II fut aussi la valorisation du chant du peuple, ce qui engendra la mise au rencart des chorales qui pendant des années avaient transporté les fidèles par leur intensité et leur harmonie. Ce fut aussi l'abandon du chant grégorien, ce qui ne fut pas sans déplaire aux paroissiens les plus traditionnels.

Au début des années soixante, résidaient dans notre paroisse, plus précisément au presbytère, quelques prêtres

rattachés à l'office de catéchèse. Les abbés Rodrigue, Graveline, Godette et quelques autres qui aidaient au ministère du curé Laramée, surtout en temps de Pâques et à la Nativité, en plus de rédiger les livres de catéchèse scolaire.

Au fur et à mesure que la pratique religieuse déclinait, il était difficile pour la fabrique d'employer des religieuses et des frères à différentes missions pastorales à cause de difficultés financières.

On ne se rend pas toujours compte de ce que signifie dans la pratique la baisse de la fréquentation dominicale. À une époque où cinq vicaires étaient à l'emploi de la fabrique, où sept messes par jour étaient célébrées dans l'église et dans le sous-sol, la question des revenus, de leur provenance ne se posait pas.

À partir du moment où l'assiduité au ministère est le propre d'un groupe restreint, tout est à repenser. À Très-Saint-Nom-de-Jésus, jusqu'en 1967, les quêtes rapportaient à la fabrique près de 60,000.00 dollars par année. Depuis lors, évidemment, cette source de revenus s'est considérablement tarie. En 1973 par exemple, les quêtes rapportent à peine 20,000.00 dollars. Fort heureusement, depuis 1981, le produit de la quête va en s'accroissant, se chiffrant à quelque 27,900.00 dollars en 1986.

L'abandon de l'église de la part des paroissiens en sa qualité de lieu de prière laisse un espace disponible pour la promotion d'activités non-confessionnelles à teneur plus récréative. Il est vrai que le déploiement de ces activités peut s'avérer fort lucratif pour la fabrique. Une chose est certaine, les sources de revenus conventionnelles; quêtes, dîmes, messes, ne sont plus les pourvoyeurs d'antan.

Les loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus

L'ouverture d'un centre de loisirs est une belle illustration d'une source de revenus intéressante pour la fabrique, bien que sa mise sur pied visait un tout autre objectif; détourner les jeunes de la drogue et de l'oisiveté et leur offrir un cadre socio-communautaire.

Progressivement, la location du sous-sol à la ville de Montréal ou à d'autres organismes, en est venue à occuper une part de plus en plus importante de l'assiette fiscale de la fabrique. Générant des revenus de l'ordre de 3,739.78 dollars en 1970, qui augmentent jusqu'à 28,803.00 dollars en 1986, cette source de revenus est plus importante que les quêtes.

Un service de loisirs existait à Très-Saint-Nom-de-Jésus depuis 1964. Dans ce cadre, une vingtaine de jeunes s'adonnaient à la danse folklorique. Ce sont ces mêmes personnes qui joueront un rôle moteur dans l'établissement du centre, voire même dans sa direction.

L'émergence d'un centre de loisirs paroissial s'inscrit dans le sens de la politique municipale de la fin des années soixante, laquelle tendait à décentraliser ce service de façon à permettre aux paroissiens de bénéficier d'un animateur, en l'occurrence Julien Jean et d'un site sportif pour le déroulement des activités. Le centre récréatif de Très-Saint-Nom-de-Jésus fut inauguré le 8 avril 1968. Dans le cadre de ce qui était alors un projet pilote, la ville allait faire des loisirs un domaine d'activités planifiées et permanentes. On mettait fin à l'exclusivité de l'animation plein-air dans les parcs montréalais.

À ses débuts, le centre était sous la supervision générale de Monsieur André Laviolette de la Ville de Montréal. Ses membres fondateurs furent Jean-Pierre Dugas, président, Paul Boies, Paul Gignac, Germaine Meloche, Roger Ratelle et Guy Laberge.

Au moment de la fondation du centre, la gamme des activités était assez réduite; culture physique pour dames, danse folklorique (troupe La Farandole), ballon-balai, jeux éducatifs, tennis sur table.

Peu à peu, les Loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus ont pris de l'expansion. L'organisation de festivals, de galas, la direction du casse-croûte ont permis d'élargir l'éventail des activités, auprès de l'ensemble de la population. Aujourd'hui, le Centre de loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus présente une

heureuse cohabitation des volets sportifs et communautaires. De la danse de ligne en passant par les émaux sur cuivre, jusqu'au patin à roulettes, sans oublier l'athlétisme, chacun y trouve une activité qui correspond à ses goûts et intérêts.

Depuis 1964 jusqu'à nos jours, les présidents suivants se sont succédés au Centre de Loisirs Très-Saint-Nom-de-Jésus;

André De Gagné, 1964-1965
Lucien Lacasse, 1965-1967
Jean-Pierre Dugas, 1967-1968
Guy Laberge, 1968-1969
Roland Jobidon, 1969-1972
Jean-Yves Marsan, 1972-1980
Normand Jobidon, 1980-1982
Jean-Yves Marsan, 1982-1987...

On doit aussi au curé Laramée une prompte et constante attention à la cause des alcooliques anonymes à qui il ouvrira les portes de l'église.

C'est ici à Très-Saint-Nom-de-Jésus que le curé Laramée fêta son 25^{ième} anniversaire de vie sacerdotale, ce que les paroissiens ne manquèrent pas de souligner par une fête aussi chaleureuse qu'amicale.

En 1969, lorsque Jacques Laramée quitta, Jacques Leclerc prit la relève. Il devait demeurer à Très-Saint-Nom-de-Jésus jusqu'en 1978. Auparavant vicaire de vacance à Ste-Brigide, vicaire à Ste-Hélène, assistant aumônier à l'hôpital Maisonneuve, aumônier diocésain de la L.O.C., directeur de l'office des paroisses, le curé Leclerc arriva à Très-Saint-Nom-de-Jésus avec une grande connaissance du diocèse de Montréal. Ayant vu la diversité des expériences pastorales à travers l'ensemble du territoire montréalais, le curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus fit montre de beaucoup d'originalité et de sens de l'innovation au chapitre de la vie pastorale. Il devait fêter son 25^{ième} anniversaire de vie sacerdotale à la paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus lui aussi.



Jacques Laramée, dixième curé de la paroisse de 1963 à 1971.
Photo: Jean Cartier.



Jacques Leclerc; curé de 1970 à 1978.
Photo: Jean Cartier.

Le ministère du curé Leclerc a été fertile en innovations. Son passage à Très-Saint-Nom-de-Jésus est contemporain à la baisse marquée des revenus de la fabrique. Peu à peu, l'idée se fait jour d'établir un service de bingo dans la paroisse. Cette activité pensait-on, pourrait être un moyen d'aider la fabrique à rencontrer ses obligations.

Le principe du bingo est retenu par l'assemblée des marguilliers le 18 mars 1970. À ses débuts, le bingo se déroulait le samedi soir à toutes les deux semaines. Plus tard, on consentit à y investir 2,000.00 dollars de manière à ce que les soirées de bingo puissent être organisées sur une base hebdomadaire.

L'établissement d'un bingo à l'intérieur de la paroisse ne fit pas l'objet de l'unanimité, le curé Leclerc et quelques marguilliers n'étant pas très favorables à cette idée. Pour d'autres, le bingo était perçu comme un générateur de revenus considérables. De la publicité avait même été retenue dans le journal «Dimanche Matin» afin de promouvoir cette activité pendant ses premières années d'existence.

Si pour certains, la mise sur pied d'un bingo était susceptible de dénaturer la vocation de l'Église, il n'en demeurerait pas moins que ce dernier s'était imposé assez rapidement en tant que source de revenus substantiels pour la fabrique, dépassant en cela et de beaucoup la quête. Dès 1971, le bingo permettait de garnir les coffres de la fabrique de 45,991.00 dollars. Ce montant allait grimper à 88,000.00 dollars en 1974, et plafonner à 57,500.00 dollars en 1986.

Le C.L.S.C.

Dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, une mosaïque de facteurs concourent à faire du milieu une pépinière d'expériences nouvelles aux niveaux social et communautaire.

Depuis le milieu des années 60, le quartier était en perte de vitesse. Sa population diminuant, le nombre de logements disponibles avait été réduit par les expropriations causées par la construction de l'autoroute Est-Ouest. Mais c'est la dimension sanitaire qui posait le plus grand tourment. Pour l'ensemble du quartier, soit une population de 80,000 habitants, on ne dénombrait que trente-quatre médecins pratiquants. De surcroît, le revenu des citoyens ne permettait pas l'accès à des services publics de qualité. Une étude du journal *Le Devoir* rapportait que dans Hochelaga-Maisonneuve, le salaire moyen du chef de famille se situait entre 2,000.00 dollars et 3,825.00 dollars, ce qui était nettement en deça du seuil de pauvreté (47).

Pour toutes ces raisons, les résidents et les groupes d'Hochelaga-Maisonneuve firent la demande d'une clinique de santé communautaire. Parallèlement, plusieurs groupes en étroite symbiose avec le milieu furent mis sur pied. Que l'on pense au Comité de citoyens, à la Popote Roulante, aux garderies, au S.S.S.F., au Comité logement Boyce-Viau, etc. Ces groupes, chacun dans son domaine, entretenaient des revendications face au gouvernement.

Dans la foulée du rapport Castonguay-Nepveu, le gouvernement refusait l'ouverture d'une clinique santé isolée. Le gouvernement voulait également intégrer le volet communautaire dans ce qui allait s'appeler le C.L.S.C.H.M..

C'est après que le ministère eut exigé la fusion du projet de centre communautaire avec celui du Centre local de santé que naquit le premier C.L.S.C. avant même l'adoption de la loi 65 qui devait réformer les services sociaux. Le C.L.S.C. était aménagé au 1678 De La Salle, sa direction étant entre les mains d'une majorité de citoyens; l'Assemblée de la Corporation où siégeaient une quarantaine de personnes élues dans les secteurs de la santé, du bien-être, de l'habitation et de l'éducation.

Chemin faisant, le gouvernement fait adopter le Bill 65 et crée le C.L.S.C.H.M. en juin 1972. L'adoption de cette loi réduisit considérablement le rôle des citoyens dans le processus de décision, la majorité des membres du C.A. étant nommés par le gouvernement. Or le gouvernement voulait faire des C.L.S.C. un milieu d'intervention précis axé sur le curatif et non sur le préventif.

L'installation du C.L.S.C. au 1678 De La Salle n'était pas des plus indiquée, les locaux étant exigus, la bâtisse vétuste. Bref, il fallait penser à s'installer ailleurs.

Le choix du presbytère du Très-Saint-Nom-de-Jésus en tant que site possible du C.L.S.C.H.M. semblait une évidence du milieu. Depuis février 1971, Jacques Leclerc, dont le soutien à l'initiative des résidents en vue de l'établissement d'un centre communautaire était bien connu, avait ouvert ses locaux pour les services communautaires, de loisirs, d'éducation, d'assistance sociale et d'habitation.

En dépit de cette collaboration bien engagée entre la fabrique et le C.L.S.C., la vente du presbytère n'allait pas de soi.

Comme toute négociation, l'acquisition du presbytère mettait en oeuvre une série d'enjeux de part et d'autre. Pour la fabrique et l'archevêché, les dimensions pécuniaires

n'étaient certes pas négligeables. On ne peut guère prétendre que cette section du diocèse était en bonne posture financière. L'étude de l'abbé Duchesne à propos des dix paroisses du quartier avait révélé que celles-ci, à l'aube des années soixante-dix, dépensaient deux fois plus pour leurs opérations qu'elles ne collectaient. Par exemple, le fonctionnement des dix paroisses, pour l'année 1970, avait nécessité des déboursés de l'ordre de 650,000.00 dollars à 700,000.00 dollars. Leurs revenus totaux pour cette même année étaient évalués à 325,000.00 dollars. C'est dire le caractère précaire de leur situation financière...

À proprement parler, la fabrique du Très-Saint-Nom-de-Jésus connaît une situation financière inquiétante. Cet extrait du registre des marguilliers est pour le moins éloquent:

« Monsieur Laferrière (caisse populaire) nous rend visite. Il nous donne un tableau très réaliste de l'état de compte de la fabrique. Au 24 septembre 1969, la dette se chiffre à 147,000.00 dollars-taux d'intérêt-6%. Deux versements de 4,000.00 dollars par année doivent être versés à la caisse en plus des intérêts-difficulté actuelle de rencontrer ces montants » (48).

Il était d'autant plus important pour l'archevêché que la vente du presbytère se fasse dans des conditions décentes, que cette négociation était la première d'une série d'autres entre le gouvernement et les autorités religieuses tant diocésaines que communautaires, d'où son caractère de précédent, de jurisprudence.

Pour le gouvernement, par le truchement du conseil d'administration du C.L.S.C., la révision des services sociaux était synonyme d'expansion du réseau, par voie de conséquence d'investissements importants au chapitre de l'immobilisation et de la mise en place de l'infrastructure. Une certaine austérité financière était donc de mise. Ce qui a compliqué le processus de négociation est que chacune des parties en cause était animée par sa logique propre tout à fait admissible.

Pour la fabrique, par la voie de son conseil des marguilliers, on ne saurait remettre en cause la nécessité d'un centre communautaire. Cependant, on ne peut vendre à un prix dérisoire aux autorités publiques un bien que les chrétiens ont financé dans un but religieux.

En effet, selon les estimations de la fabrique, le bâtiment et son terrain adjacent étaient évalués à quelque 237,000.00 dollars. Compte tenu de la cause, la fabrique consentait à vendre pour la somme de 200,000.00 dollars.

La partie gouvernementale a une autre vision des choses. Pour elle, il ne saurait être question que le gouvernement paye à même les fonds publics pour la dette de la fabrique. D'autant que les critères d'évaluation de la fabrique étaient erronés. La valeur du presbytère est beaucoup moindre, considérant qu'il n'y a pas de marché pour ce type d'immeuble. Sans compter que le gouvernement devra investir des sommes considérables pour son réaménagement en C.L.S.C..

Afin d'ajouter à la confusion, les évaluations des citoyens du centre les amènent à conclure que le presbytère et son terrain valent en réalité 125,000.00 dollars.

Après plusieurs mois de négociations, où comme il convient dans ce genre de marchandage, chacun doute de la bonne volonté de l'autre, le gouvernement après avoir fait et refait des offres d'achat de 150,000.00 dollars accepte de hausser son prix à 165,000.00 dollars. En 1973, la fabrique accepte de se départir de l'immeuble pour ce prix. Le C.L.S.C. entreprenait son deuxième cycle de vie...

Le ministère du curé Leclerc a été associé aussi à une tentative de mise en place d'une pastorale renouvelée, plus présente aux attentes du milieu.

Déjà, il existait dans le quartier un regroupement des agents pastoraux des paroisses où les curés et leurs adjoints et adjointes se réunissaient pour fins de discussion. Cependant, la pastorale était encore très traditionnelle. Dans chaque paroisse, le curé en était le maître d'oeuvre sur la seule

base de sa fonction et non pas en tenant compte d'un comité de réflexion pan-quartier qui aurait cherché à répondre aux besoins et aspirations du milieu.

En réaction à cet état de fait se forme une équipe composée de croyants progressistes qui ont des préoccupations très sociales (Marcel Lebel, Laurent Ravenda, Jacques Leclerc, Jean-Pierre Langlois, Henri Paul Blondeau) qui va tenter d'imposer une nouvelle façon de vivre la pastorale.



Jean-Pierre Langlois; représentant du regroupement des paroisses du quartier Hochelaga-Maisonneuve.
Source: Georges Boisjoli.

Pour l'essentiel, il s'agissait pour cette équipe de réaménagement pastoral (E.R.P.M.) de faire en sorte que celle-ci soit plus enracinée au sein de son milieu immédiat en vue d'intervenir à propos des questions sociales; logement, sécurité de revenu, espace vert, école de quartier, etc. Pour ce faire, on croyait qu'il était impératif de décroisonner les structures, c'est-à-dire de déborder du cadre de la paroisse,

afin de tendre vers une pastorale de secteur où les paroisses du quartier Hochelaga-Maisonneuve se feraient fortes de positions communes sur des questions sociales, d'une pratique assez semblable de la liturgie et tout cela en vue d'investir, de créer des lieux nouveaux, accessibles aux messages de la pastorale; école, comité de citoyens, milieux de vie, etc.



Laurent Ravenda, prêtre missionnaire au Pérou et ex-vicaire de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Finalement, à travers ce débat se profile un plaidoyer pour une «certaine spécialisation pastorale».

Les jeunes pasteurs en devenir qui s'en sont faits les promoteurs étaient bien conscients que le rayonnement de l'Eglise, l'actualisation de son message, commandaient des prises de position claires et des appuis réels à des problèmes précis que vivaient les chrétiens d'ici. Le regard globalisateur de l'évêché, la définition restrictive de la pastorale qu'avaient prôné les autorités diocésaines n'étaient plus de mise.

La pastorale revue et corrigée, préconisée par les Langlois, Lebel et autres, nécessitait la reconnaissance d'une ins-

tance décisionnelle, tel un conseil pastoral en qui on aurait reconnu des pouvoirs réels et qui aurait travaillé de concert avec les marguilliers.

Ce projet de pastorale sociale à vocation sectorielle ne s'est jamais véritablement réalisé. Son avortement est la conséquence des réticences de certains éléments parmi les agents pastoraux qui craignaient de voir réduire considérablement leur marge de manoeuvre à l'intérieur de la paroisse. De surcroît, les tenants d'une pastorale renouvelée convoitaient l'appui des autorités diocésaines, que ce soit lors de nominations sympathiques à leur cause dans les paroisses du quartier, ou encore par un appui plus explicite du comité de pastorale du diocèse de Montréal. Il n'en fut rien.

En définitive, ce n'est que dans les années 1982-83, avec la solide caution de Georges Boisjoli que la reprise du dossier «pastorale sociale» est amorcée. Sans réaliser le projet des années 1972-73, lequel était issu du rapport Duchesne, l'idée d'une pastorale sociale chemine progressivement. L'accueil qui lui est réservé par l'ensemble des paroisses autorise un certain optimisme. Encore aujourd'hui, les services de Jean-Pierre Langlois en tant qu'agent de pastorale sociale sont retenus. Il est indéniable que la présence d'un individu nominalelement responsable de la pastorale sociale au nom des paroisses du quartier permet une meilleure conscientisation, une meilleure information de la part des paroisses des problèmes du milieu. Qui plus est, le cas échéant, les paroisses vont joindre leurs voix à celles des citoyens pour des revendications bien précises; logement social, emploi chez les jeunes, qualité de l'alimentation, etc.

En fait, l'aspect le plus positif de la tentative d'accès à une pastorale sociale dans les années 1972-73 est dans la question du logement.

Le curé Leclerc était très sensible à cette question, car dans son esprit, la démolition des logements et l'incurie de certains propriétaires, provoquaient l'exode des forces vives

du quartier. Grâce à l'aide de la fondation Marie-Valérie (49), et à l'arrivée de l'abbé Claude Julien qui avait travaillé sur les questions d'habitation à Pointe-Saint-Charles, la paroisse de Très-Saint-Nom-de-Jésus devint rapidement un élément dynamisant dans la mise sur pied de coopératives d'habitation.

De quelque manière que l'on aborde le ministère du curé Leclerc, force nous est de constater que son rôle a été des plus bénéfiques pour les paroissiens du Très-Saint-Nom-de-Jésus. Son départ en 1978 crée un vide immense. Fort heureusement, son successeur Georges Boisjoli allait jouer un rôle tout aussi salutaire.

Georges Boisjoli a oeuvré en tant que curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus de juin 1978 à août 1987. Ce rédemptoriste engagé avait travaillé auparavant au Service d'Economie Familiale du C.L.S.C.H.M., ce qui ne pouvait que le sensibiliser aux besoins caritatifs des paroissiens du Très-Saint-Nom-de-Jésus.



Georges Boisjoli, douzième curé de la paroisse.
Photo: Jean Cartier.

Le curé Boisjoli sera particulièrement sensible à l'aspect charité qui est une dimension importante de son ministère. Cette charité, il la conçoit comme devant tendre vers l'autonomie et l'affirmation de soi.

C'est dans ce sens que le curé encourage deux projets; «Porte Ouverte» et «Entraide Hochelaga-Maisonnette», qui visent à venir en aide aux plus démunis, tant économiquement que spirituellement.

Le projet Porte Ouverte créé en 1978 est toujours en opération. D'abord lieu de rassemblement et de réflexion afin de permettre aux gens de combattre leur isolement, de méditer sur le sens de la charité et de l'entraide. Avec le soutien actif de la paroisse au moment de son démarrage, le groupe «Porte Ouverte» va devenir complètement autonome sous l'habile direction de Thérèse Pigeon.

Dans la même ligne de pensée, le curé Boisjoli encourage la mise sur pied du projet «Entraide Hochelaga-Maisonnette» en 1984. À la différence de Porte Ouverte, le soutien est orienté résolument vers ceux qui sont économiquement faibles dans les paroisses St-Redempteur, St-Mathias, St-Barnabé et Très-Saint-Nom-de-Jésus. La viabilité du projet est assurée par l'archevêché et les paroisses.

«Entraide Hochelaga-Maisonnette» dispose en la personne de Jacques Baillargeon. Ses buts sont d'accueillir les gens, de les écouter, et de les orienter vers les divers services susceptibles de leur venir en aide; Association des locataires, C.L.S.C., etc.

Pour les cas qui nécessitent des dépannages en argent ou en nature, on interfähre auprès des Conférences de la Saint-Vincent-de-Paul concernées, qui après enquête statuent à propos du niveau d'aide à apporter selon le lieux de résidence des requérants.

Sous la gouverne du curé Boisjoli, le rôle des laïcs a été particulièrement valorisé. On ne saurait trop insister sur la persévérance avec laquelle celui-ci a travaillé à faire en

sorte que les paroissiens s'approprient l'église et s'impliquent dans leur paroisse.

La personnalité attachante du curé, sa grande ouverture d'esprit qui ne cède en rien à la chaleur de son accueil vont faire de Très-Saint-Nom-de-Jésus un foyer intense d'engagement laïc.

Le succès de ce laïcat n'est pas étranger à l'adoption d'une pastorale spécialisée que le trio Boisjoli, Ravenda, Incantalupo va s'efforcer de mettre en oeuvre.

Avec ce schéma d'organisation, le curé Boisjoli avait décidé de s'occuper de pastorale traditionnelle; funérailles, personnes âgées, liturgie.

À ces titres divers, plusieurs regroupements vont voir le jour ou tout simplement poursuivre leurs oeuvres, toujours dans le même esprit d'entraide et d'implication des paroissiens.

Que l'on pense aux Ligues d'Amitié qui débutèrent avec le curé Leclerc et Soeur Elisabeth Cliche et dont le curé Boisjoli prit la relève.

La Ligue rend possible une présence attentive auprès des personnes âgées du quartier. Des individus acceptent de rencontrer mensuellement des gens du troisième âge, et ce afin de les écouter et de leur rendre de menus services. Le groupe se rencontre aussi afin d'échanger à propos des personnes visitées. Messieurs Brouillette, Champagne, de même que Mesdames Blanchet, Boulanger, Clusiau, Christin, Lacoste, Léveillé et Thomas ont permis cette solidarité envers le secteur des personnes âgées de la paroisse.

La connaissance de la liturgie n'est certes pas le parent pauvre de la vie paroissiale. Du baptême à la première communion en passant par la confirmation, sans négliger l'importance du mariage, de nombreux paroissiens vont s'engager afin de faire connaître l'importance de ces sacrements en particulier et la profondeur chrétienne de la Sainte Messe. C'est essentiellement aux Comités de Services Education de la Foi des Adultes, au Comité de Litur-

gie et à la Pastorale des fiancés, tous trois animés respectivement par Lucille Bissonnette & Hélène Walhin, Jeanette Cambria et M. et Mme. Denis Nuckle, que l'on doit la diffusion de l'importance de la liturgie.

Quant aux secteurs familles et couples, l'animation en revient à Laurent Ravenda. La pastorale auprès des couples va surtout se vivre par le biais du Service d'Orientation des Foyers.

Le service vise à promouvoir la croissance du couple dans le cadre d'une dynamique de groupe axée sur la réflexion et le dialogue. Les couples participants vivent une série de dix leçons qui chacune traite d'un aspect de la vie conjugale; le mari idéal, la femme idéale, les différences psychologiques entre l'homme et la femme, l'amour conjugal, le mariage, la mission des parents, l'éducation des enfants, etc.

Ces séances réunissent généralement sept à dix couples, dont un couple animateur et un agent de pastorale.

Le service orientation des Foyers existe depuis 1945. Dès cette année, la paroisse l'inclut au nombre de ses services. Ce mouvement réussira à s'établir dans un grand nombre de diocèses. D'ailleurs, cet organisme voué à un rayonnement national deviendra autonome vers 1967, avec à sa tête un conseil national, ce qui n'empêchera pas l'Assemblée des évêques de la reconnaître en tant qu'organisme chrétien.

De la Deuxième Guerre mondiale jusqu'à nos jours, le S.O.F. a fonctionné dans notre quartier, avec une brève interruption dans les années soixante. Sans les Léger, Lauzon, Gauthier, Forget, Bradley, Bleau, Dion et autres, ce mouvement n'aurait jamais connu le succès qu'on lui sait. Même chose pour l'implication de Laurent Ravenda. Au mérite du S.O.F., on doit ajouter que depuis 1971, 15 couples animateurs et trois aumôniers; Yvan Maisonneuve, Laurent Ravenda et Iginio Incantalupo ont dispensé des rencontres à plus de 91 couples. Le dernier couple animateur était Lucie et Denis Mailhot. De plus, deux paroissiens, Monique

et Gérard Blanchet ont assumé la présidence nationale du S.O.F.

Autre contribution de Laurent Ravenda, son implication dans le mouvement Parents Uniques Maisonneuve. Ce rassemblement de femmes cheffes de familles mono-parentales permettait aux femmes concernées de réfléchir, de faire le point et de bénéficier de services et conseils en matière de planning familial et de psychologie. Parents Uniques Maisonneuve a vu le jour en 1977-78 à Très-Saint-Nom-de-Jésus. Son rayonnement déborde largement le cadre du quartier et ses interventions se font à l'échelle du grand Montréal depuis ces dernières années, bien que son siège social soit situé à l'église St-Barnabé.



Abbé Igino avec les louveteaux.
Source: Hélène Walhin.

Le volet jeunesse était imparti à l'abbé Igino qui devait devenir curé de Très-Saint-Rédempteur.

Les scouts et les guides avaient déjà existé dans la paroisse. Cependant, il revient à l'abbé Igino de restructurer le mouvement et de le réorienter sur des bases nouvelles à partir de 1975-76. Le scoutisme nécessite la présence d'un animateur dévoué, responsable, compréhensif et motivant, ce que les jeunes n'ont pas manqué de trouver en la personne de Igino. Un des plus grands mérites de celui-ci est de s'être entouré de personnes dynamiques et engagées, tels Hélène Walhin, Jacques Rousseau, Jean-Pierre Durand, André Lapointe, pour en nommer quelques unes.

Le scoutisme est un mouvement de jeunes qui recherchent l'éducation à travers les jeux et le plein-air. Ainsi ils étudient les techniques de noeuds, les techniques de survie, de secourisme, etc.

L'ensemble du mouvement s'épuise à travers les louveteaux (9 à 11 ans), les éclaireurs (12 à 14 ans), et les pionniers (14 à 17 ans). Chez les filles, on retrouve les jeannettes (9 à 11 ans), les guides (12 à 14 ans), et les kamsoks (14 à 17 ans). Avec les mouvements scout et guide, ce sont quelque 150 filles et garçons qui, dans la salle en haut du presbytère et dans le sous-sol, vont découvrir par le truchement de diverses activités le sens de la vie paroissiale, le goût des responsabilités et la joie de la solidarité.

Les réunions hebdomadaires pendant lesquelles s'organisent les camps et la mise sur pied de bazars, ont prouvé que les scouts et les guides avaient la capacité de s'organiser, vaillamment soutenus en cela par un comité de parents élus qui administrait le budget du groupe.

L'apport le plus notable du scoutisme est qu'il va servir de catalyseur à la mise sur pied de plusieurs autres groupes. En effet, l'attraction qu'exerce le scoutisme sur les jeunes de la paroisse va largement profiter à d'autres mouvements qui vont s'alimenter à même la clientèle scout. Que l'on pense aux ambulanciers, aux Fous du Clocher (groupe de réflexion), ou aux Servants de Messe.

L'abbé Igino s'est aussi employé à resserrer les liens entre

la paroisse et les écoles. C'est en sa qualité de prêtre qu'il va se charger d'assurer à l'école une présence paroissiale. Son implication lui permet de vivre pleinement les activités des écoles où il évolue, que ce soit à Saint-Nom-de-Jésus où il travaille à faire connaître les sacrements, de concert avec les professeurs ou à Chomedey-de-Maisonnette où la diffusion du message chrétien s'actualise plus à travers la consultation et l'écoute des étudiants.

Un peu de perspective nous permet de comprendre qu'au cours des dernières années, la paroisse Très-Saint-Nom-de-Jésus a oeuvré à mettre en place une communauté de foi qui s'enracine dans un milieu urbain à travers une nuée de petits groupements religieux.

En terminant, c'est avec une pleine confiance en l'avenir que nous souhaitons à Monsieur Jules Dallaire, curé du Très-Saint-Nom-de-Jésus depuis août 1987, la meilleure des réussites dans l'exercice de ses fonctions. Tout comme son prédécesseur, le curé Dallaire appartient à la congrégation des Rédemptoristes.



47. *Le Devoir*, 7 mai 1970.

48. *Registre des Marguilliers du Très-Saint-Nom-de-Jésus*, 18 juin 1969, p.63.

49. Cette fondation est due à l'héritage de quelques personnes d'Eglise qui lèguent un million pour venir en aide aux mal-logés de Montréal.

ANNEXE I

Nous reproduisons en annexe la liste des curés, vicaires et marguilliers par ministères. Les renseignements donnés ont été puisés aux archives du diocèse de Montréal. Il se pourrait donc que quelques omissions se présentent et nous vous demandons de nous en excuser. Quant à la contrainte de débiter la nomenclature trente-huit ans après la fondation de la paroisse, soit en 1925-26, elle nous est commandée par la difficulté d'accès à l'information.

De manière à rendre les choses plus claires, nous vous proposons un intermède didactique.

Un marguillier est un administrateur élu qui est co-responsable des biens de la fabrique et qui veille à son administration. Actuellement, une fabrique de paroisse est composée de sept membres, soit six marguilliers, un président d'assemblée le curé. Depuis 1966, les marguilliers sont élus pendant les deux derniers mois financiers, c'est-à-dire en novembre ou décembre. Ils sont élus suite à une convocation d'une semaine à l'avance, par une assemblée où tous les catholiques majeurs, membres de la paroisse sont habilités à faire acte de candidature et à voter. La durée du mandat des marguilliers est de trois ans, et deux nouveaux marguilliers sont élus chaque année.

Avant 1966, les anciens marguilliers désignaient trois marguilliers du ban pour une période d'un an, suite à quoi ces nouveaux venus devenaient anciens marguilliers à vie.

- 1 - 1925 à 1934. *Conrad Chaumont*, curé.
Vicaire; Georges Rondeau (1926-45)
Marguilliers;
Clément Robitaille
Albert Blanchard
Joseph Dubois
Ubald Beauchamps
Elzéar Dansereau
J.E. Sauvé
Oscar Lalonde

- 2 - 1934 à 1935. *Mgr A. Vincent J. Piette*, curé.
Vicaire; Georges Rondeau
Marguilliers;
Oscar Lalonde
Albert Sansoucy

- 3 - 1935 à 1938. *Joseph Dupuis*, curé.
Vicaires; Georges Rondeau
Maurice St-Cyr (1938-44)
Marguilliers;
Albert Sansoucy
Wilfrid Charbonneau
Théophile Toupin
Wilfrid Leduc

- 4 - 1938 à 1949. *Lucien Pineault*, curé.
Vicaires; Georges Rondeau
Damase Bleau (1939-41)
Henri Lauzon (1939-41)
Maurice St-Cyr (1939-44)
Roland Campbell (1940-63)
Donald Ducharme (1941-42)
Paul L'Archevêque (1941-52)
J. Emile Lefebvre (1942-44)
Benoît M. Gagnon (1942-64)
Alex Blain (1943-45)
Marcel Therrien (1945-48)

J. Maurice Therrien (1945-50)
Jules Parenteau (1946-51)
P. Hugues Lefebvre (1947-49)
Abbé Coulombe ()



Photo prise au début des années 1940. Première rangée: les abbés A. Saint-Cyr, Georges Rondeau, Lucien Pineault, curé, Charles Edouard Beaudry et Armand Dubreuil. Deuxième rangée: J. Bleau, Paul L'Archevêque, Raoul Coulombe, Donald Ducharme, aumônier de la J.O.C. et Roland Campbell.
Source: Mademoiselle Robillard.

Marguilliers;

Wilfrid Leduc	A. Fortier
Ephrem Filion	Alfred Martin
Armand Malteau	J.H. Deschênes
William Monarque	Lucien Amyot
Edouard Tessier	Alfred Morin
Georges Chassé	Hector Dansereau
Léonidas Rivet	

5 - 1949 à 1963. *Jacques Papineau*, curé.

Vicaires; Roland Campbell
Paul L'Archevêque
Benoît M. Gagnon
J. Maurice Therrien
Jules Parenteau
P. Hugues Lefebvre
Léon Vinet (1954-62)
Yves Lajoie (1962-64)
Rosaire Léger (1963-68)
Louis-François Christie (1963-68)



Le Chanoine Jacques Papineau;
curé de 1949 à 1963.
Source: Les archives de la Paroisse
de Très-Saint-Nom-de-Jésus.

Marguilliers;	
Hector Dansereau	Corinthe Letendre
Hector Ricard	Paul Paré
Patrick Provencher	Paul Galarneau
Gaspard Morin	Armand Tessier
Yvon Bélanger	Albert Boudriau
Lucien Lamarre	Paul Cardinal
Roland Morin	Paul Marsan
Benoît Charlebois	

6 - 1963 à 1969. *Jacques Laramée*, curé
 Vicaires; Benoit M. Gagnon
 Yves Lajoie
 Rosaire Léger
 Louis-François Christie
 Marcel Brissette (1964-67)
 Jean-Pierre Tison (1967-70)

Marguilliers;	
Jean-Luc Lemonde	Roland Morin
Lucienne Léger	Roger Ratelle
Irénée Gagnon	Guy Laberge
Jean Paul Prévost	Patrick Provencher
Léandre Lamarre	Claude Vandal
Louise Hamel	Edouard Boisjoly
Edwin Bradley	René Savoie
Benoit Cabana	Irénée Bédard

7 - 1970 à 1978. *Jacques Leclerc*, curé.
 Vicaires; Jean Pierre Tison
 Gérard Taillefer (1968-71)
 Yvan Maisonneuve (1970-74)
 Robert Lapointe (1971-73)
 Georges Boisjoly (1973-74)
 Laurent Ravenda (1974-80)
 Marcel Lebel (1974-77)

Marguilliers;	
Benoit Cabana	Irénée Bédard
Paul-Emile Lortie	Roméo Lefebvre
Yves Couture	Louis L'Abbée

André Malouin	Madeleine Lemonde
Raymond Desmarchais	Fernand Gauthier
Marcel De Serres	Paul Portugais
Marcel Doré	Raymonde Christin
Maurice Lacroix	Lucie Dupuis
Jean-Yves Marsan	Donald Trudeau
Lucille Aubin	Pierre Jetté
Alexandre Proulx	Marcel Thomas
Jean-Claude Jobin	Louis Piché
Normand Jobidon	

8 - 1978 à 1987. *Georges Boisjoli*, curé.

Vicaires; Laurent Ravenda
Igino Incantalupo

Marguilliers;

Marcel Thomas	Jean-Claude Jobin
Louis Piché	Normand Jobidon
Chantal Morissette	Monique Rousseau
Jean Pierre Durand	René Bouthiller
Raymond Lagacé	André Martel
Soeur Gervaise Roux	Mariette Marchand
Gérard Blanchet	Ubald Christin
Serge Gaudreau	Richard Martineau
Ange-Aimée Gonthier	Françoise Léveillé
Madeleine Lemonde	Roméo Deschênes
Ronald Renaud	Yvette White
Jean-Marie Pronovost	

9 - 1987 à - . *Jules Dallaire*, curé.

Marguilliers;

Julia Simard	Marguerite Gonthier
Jean-Claude Blanchet	



Jean-Paul Desjardins actuel sacristin de l'église.
Source: Les archives de la Paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus.



Groupe d'élèves en 1958-59.
Source: Archives des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

ANNEXE II

La paroisse du Très-Saint-Nom-de-Jésus possède comme il se doit tous les objets et vêtements liturgiques nécessaires à la liturgie catholique romaine.

La signification de ces objets de culte et la spécificité symbolique que revêtent les divers habits sacerdotaux n'est pas évidente. Afin que le rôle de chacun de ces objets et habits soit compris, nous croyons pertinent d'expliquer brièvement le contenu des définitions des objets sacrés et des vêtements liturgiques.



Trésors de l'église de Très-Saint-Nom-de-Jésus:
les nombreux reliquaires.
Photo: Raymond Ménard.
Collection: A.H.H.M.

Les objets sacrés

Dans l'Église catholique romaine, les matières sacrées par excellence sont celles-là même qui deviennent sacramentelles; le pain et le vin, les huiles saintes, l'eau du baptême. Les objets qui sont employés dans la liturgie sont sanctifiés.

Le calice et la patène sont les seuls objets qui, comme l'autel, reçoivent une consécration avec le Saint-Chrême. Les vases qui contiennent seulement l'Eucharistie, le ciboire pour les petites hosties des fidèles, la lunule pour l'exposition du Saint-Sacrement dans l'ostensoir, quant à eux ne reçoivent que la bénédiction.

1- L'Ostensoir

Du latin Ostendere, «montrer».

Cette pièce d'orfèvrerie liturgique est destinée à présenter le Saint-Sacrement (hostie) à l'adoration des fidèles. Son origine est contemporaine à l'institution de la Fête-Dieu au XIII^{ème} siècle. Ce vase liturgique consiste essentiellement en une forme circulaire destinée à recevoir la lunule contenant la Sainte Hostie.

La lunule est une monture circulaire ouvrante en métal doré ou argenté dans laquelle on insère deux disques de verre. Entre ces deux disques, on place une hostie consacrée.

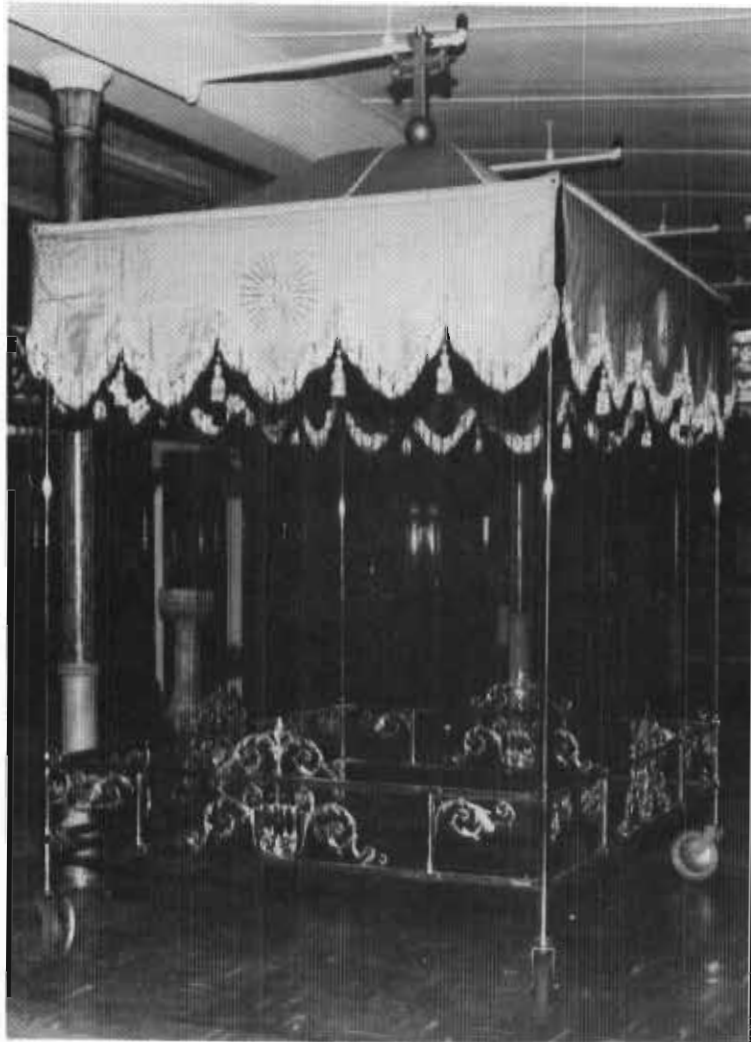
La forme circulaire est généralement surmontée d'une croix. Le montant porte souvent un noeud tout comme les ciboires et les calices. Le vase peut être saisi et montré, d'où son nom de «montrance».

Plus haut, un motif ornemental doré ou argenté encercle l'espace laissé libre pour l'hostie contenue dans la lunule. Souvent, ce motif représente le rayonnement d'un soleil. Celui-ci peut de même être chargé de motifs représentant des gerbes de blé, des figures d'anges ou d'apôtres. Cette partie de l'oeuvre est parfois sertie de pierres précieuses.

Ajoutons que lorsque la lunule contenant l'hostie est replacée au Tabernacle, après l'exposition, elle est replacée dans une boîte appelée «custode».



Objets de culte: Ostensorio et le Christ en croix.
Photo: Raymond Ménard. Collection: A.H.H.M.



Le dais, ciel d'étoffe porté au dessus du célébrant qui tient le Saint-Sacrement dans l'ostensoir lors des processions solennelles. Photo: Raymond Ménard.
Collection: A.H.H.M.

Le Dais

Le Dais est un ciel d'étoffe porté au dessus du célébrant qui tient le Saint-Sacrement contenu dans l'ostensoir lors de processions solennelles. C'est donc une étoffe précieuse de soie ou d'or, dressée sur quatre, six ou huit hampes. La forme française est rigide (l'étoffe est tendue sur un châssis de bois carré). Le Dais souligne la dignité du Christ présent dans l'Eucharistie.

Les souverains orientaux et les grands personnages de l'Antiquité étaient abrités par une draperie portée au-dessus de leur tête. Cet usage s'est transmis au culte chrétien. C'est ce qui expliquerait l'utilisation du Dais pour honorer un légat pontifical, un évêque diocésain et bien sûr, le Souverain Pontif. On chargeait les notables laïcs les plus dignes de porter le Dais, ce qui était considéré comme un honneur.

Les Burettes

Les burettes sont des flacons destinés à contenir le vin et l'eau nécessaires à la célébration de l'Eucharistie. Le plus souvent, on le fait en verre, ce qui permet de distinguer facilement le vin et l'eau. On les dispose sur un petit plateau de verre qui sert de lavabo (lavement des doigts du prêtre au début de la liturgie Eucharistique).

L'encens et les cierges

L'encensoir est un brûle-parfum à longues chaînes d'où s'échappe la fumée odorante de l'encens. Celle-ci symbolise la prière qui monte vers Dieu; l'autel, la Croix, les offrandes et les membres vivants du Christ qui sont les prêtres et les fidèles.

Le chandelier, support destiné à recevoir les bougies ou les cierges sert un des grands symboles chrétiens; celui de la lumière. «Je suis la lumière du monde» nous dit le Christ. Les flammes des cierges accompagnant la procession du célébrant à la messe encadrent la croix sur l'autel (sept

cierges pour la messe de l'évêque diocésain, six pour la messe solennelle, deux pour la messe basse) nous répètent le même message.

Les vêtements liturgiques

« Dans l'Eglise qui est le corps du Christ, tous n'exercent pas la même fonction. Cette diversité des ministères dans l'accomplissement du culte se manifeste extérieurement par la diversité des vêtements liturgiques. Il faut que les vêtements contribuent aussi à la beauté de l'action liturgique » (50).

Parmi les vêtements liturgiques, nous ne décrivons ici que ceux qui au cours de l'histoire reçurent un soin particulier quant à leur décoration et ornementation.

Mentionnons cependant que d'une manière générale, pour la messe, les ministres sacrés revêtent l'Amict, linge blanc recouvrant le cou et les épaules, l'aube, vêtement blanc et le cordon au besoin.

La chasuble

La chasuble, le vêtement essentiel de la liturgie, est un ample manteau muni d'une seule ouverture pour passer la tête. Etymologiquement, ce nom viendrait de « casa », mot espagnol qui signifie « maison ». En effet, la chasuble qui enveloppait complètement celui qui la portait évoquait une maisonnette ou une tente.

La chasuble a retrouvé de nos jours sa forme et son ampleur initiales, après avoir été réduite à la forme « boîte à violon » des derniers siècles. Cette dernière forme a donné lieu à de nombreux chefs-d'oeuvre dans le domaine de la broderie. Cette forme est encore utilisée dans quelques pays dont l'Italie.

Le prêtre reçoit la chasuble au cours de la cérémonie de son ordination. Elle se porte sur l'aube et l'étole. Revêtu de la chasuble, le prêtre « endosse » le Christ, en la personne de qui il agit.

L'étole

L'étole est l'insigne vestimentaire propre à ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre. Il s'agit d'une longue bande d'étoffe comportant deux pans égaux qui se porte sur l'aube. Elle est assortie au style et aux couleurs liturgiques de la chasuble.

La chape

La chape est un long manteau de cérémonie qui drapè tout le corps. Elle est constituée d'une pièce d'étoffe de soie brodée et est de forme semi-circulaire. Les deux pans de la chape sont maintenus sur le devant par des agraffes.

Ce vêtement est utilisé aux offices solennels, en dehors de la messe. Généralement, seul le célébrant le porte, mais il arrive parfois que les assistants en soient parés.

Il est de règle de revêtir la chape aux vêpres et à la bénédiction du Saint-Sacrement avec l'ostensoir. La couleur de cette parure dépend de l'action liturgique célébrée.

La dalmatique.

La dalmatique est un vêtement de recouvrement. C'est une chasuble à manches courtes mais amples qui est fendue sous les bras. Vers le IV^{ème} ou le V^{ème} siècle, elle est devenue le vêtement propre aux diacres. On la porte sur l'aube et l'étole.

Le voile huméral

Le voile huméral est une longue bande de tissu placée sur les épaules de celui qui prend en mains le Saint-Sacrement (le prêtre ou le diacre), lors de sa bénédiction ou de sa procession. On en revêt celui qui transporte un ciboire ou une custode d'un lieu à un autre. L'usage du voile huméral est une façon de manifester le respect dû au Saint-Sacrement.

Les vêtements liturgiques anciens retrouvés au Très-Saint-Nom-de-Jésus sont de facture artisanale et assez caractéristiques de l'art sacré québécois du début du siècle.

Il s'agit en particulier de deux ensembles. Le premier en velours noir orné de broderies de fils d'or est composé de quatre chasubles, deux dalmatiques et une chape. Le second en velours rouge avec ses broderies de fils d'or est composé d'une chasuble, de deux dalmatiques, d'une chape et d'un voile huméral d'une très grande beauté.

50. *Extrait de la présentation générale du Missel Romain, Chapitre VI, article 297, p.XLIX.*

Bibliographie

Communautés religieuses et archives paroissiales.

Archives des Soeurs de la Providence à Maisonneuve de 1890 à 1970, Maison-mère, Ville Saint-Laurent.

Archives des Frères des écoles chrétiennes à Maisonneuve de 1890 à 1940, St-Dorothée, Laval.

Album souvenir du cinquantenaire des Frères des écoles chrétiennes à Maisonneuve de 1890 à 1940, Montréal, Ed. Amicale de Maisonneuve, 1940, 99 p.

Chroniques des Soeurs Saint Noms de Jésus et de Marie au Canada de 1910 à 1970, Maison-Mère, Longueuil.

Duchaussois, R.P., *Rose du Canada, mère Marie-Rose, fondatrice de la congrégation des Soeurs Saint Noms de Jésus et de Marie*, Montréal, Granger Frères Limitée, 1932, 352 p.

Prônes de Très-Saint-Nom-de-Jésus de 1888 à 1966, Montréal, Québec. Registres et délibérations des marguilliers de Très-Saint-Noms-de-Jésus de 1888 à 1987, Montréal, Québec.

Ouvrages généraux sur le Québec, les idéologies et le catholicisme québécois.

Bélanger, André J., *L'apolitisme des idéologies québécoises. Le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p.

Clément, Gabriel, *Histoire de l'Action Catholique au Canada Français*, Montréal, Fides, 1932, 331 p.

Denault, Bernard et Lévesque, Benoît, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*.

- Sociographie générale des communautés religieuses au Québec (1837-1970), Montréal, Université de Sherbrooke et les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 220 p.
- Dugré, Adélar, s.j., *La paroisse du Canada français*, Montréal, Ecole sociale populaire, 1929, 64 p.
- Durocher, René et al., *Histoire du Québec contemporain de la confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979.
- Hamelin, Jean et al., *Histoire du Québec*, Montréal, Ed. France-Amérique, 1976, 538 p.
- Hardy, René et Al., *L'église et le village au Québec, 1850-1930*.
- L'enseignement des cahiers de prône*, Montréal, Leméac, 1979, 174 p.
- Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Québec-Amérique, 1977, 377 p.
- Plante, Hermann, *L'église catholique au Canada (1604-1886)*, Trois-Rivières, Ed. du Bien Public, 1970, 505 p.
- Voisine, Nive et al., *Histoire du catholicisme québécois, le XXe siècle (1898-1940)*, Montréal, Boréal Express, 1984, 504 p.
- Voisine, Nive, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, 160 p.

Documents portant sur l'histoire du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

- Côté, Francine et al., *Hochelaga-Maisonneuve: 1920-1980*, Montréal, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, 1984, 161 p.
- Linteau, Paul-André, *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville (1883-1918)*, Montréal, Editions Boréal Express, 1981, 280 p.

Payette, Diane, *Passeport Hochelaga-Maisonneuve*, Montréal, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, 1981, 56 p.

Mercier, Louise, et al, *Hochelaga-Maisonneuve: Portrait 1984*, Montréal, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, 1984, 85 p.



TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'auteur	P.X
Chapitre 1	
De la naissance de la paroisse à la construction d'une véritable église	P.1
Chapitre 11	
L'évolution physique de l'église	P.15
Chapitre 111	
Les soeurs de la Providence; une présence active dans notre quartier	P.27
Chapitre 1V	
Les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie; une communauté bien implantée	P.35
Chapitre V	
Les Frères des Ecoles Chrétiennes, des Frères, des Ecoles et des Oeuvres	P.47
Chapitre VI	
De 1910 à 1920; des années fastes pour Très-Saint-Nom-de-Jésus	P.59
Chapitre VII	
De 1920 à 1960; une paroisse modèle, l'Action Catholique organisée, la maturité de Très-Saint-Nom-de-Jésus	P.89
Chapitre VIII	
Les années 1960-1987; une paroisse de plus en plus laïque	P.117
Annexe 1:	
Le personnel religieux et laïc	P.138
Annexe 11:	
Les objets de culte	P.145
Bibliographie	P.153